

Sécurité sociale : l'alerte de la Cour des comptes

► Dans un rapport dévoilé lundi 26 mai, la Cour souligne à mots plus forts que jamais la dégradation préoccupante du budget de la Sécurité sociale

► Les magistrats estiment qu'une « crise de liquidité » ne peut pas être exclue, menaçant potentiellement « le financement des prestations »

► Alors que le déficit pourrait passer de 22,1 milliards d'euros en 2025 à 24,1 milliards en 2028, le rapport juge la trajectoire « hors de contrôle »

► Des solutions techniques existent pour contrer cette menace, mais elles passent par le vote de lois, et se heurteraient donc à des obstacles politiques

M ÉDITORIAL
UNE INSOUTENABLE DÉRIVE

PAGE 31 ET NOS INFORMATIONS PAGE 7

DEUX POLOGNE DANS LES RUES DE VARSOVIE

► A l'approche du scrutin présidentiel du 1^{er} juin, les partisans de Rafal Trzaskowski, maire pro-européen de la capitale, et ceux du nationaliste Karol Nawrocki ont manifesté dimanche 25 mai



Manifestation en faveur du candidat Rafal Trzaskowski, à Varsovie, le 25 mai. DAMIAN LEMANSKI/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

Justice
Le consentement, notion centrale du dossier Depardieu-Arnould

Italie
Gorgona, une île-prison sous le soleil de Toscane

Sexualité
Une étude inédite sur les pratiques des jeunes après MeToo

PAGE 12

PAGE 19

PAGE 28

Gaza
Une mère palestinienne perd neuf de ses dix enfants

La pédiatre Alaa Al-Najjar se trouvait près de chez elle, dans un hôpital du sud du territoire, quand sa maison a été bombardée. Son mari, lui aussi médecin, et l'un de leurs fils, ont été grièvement blessés

PAGE 4

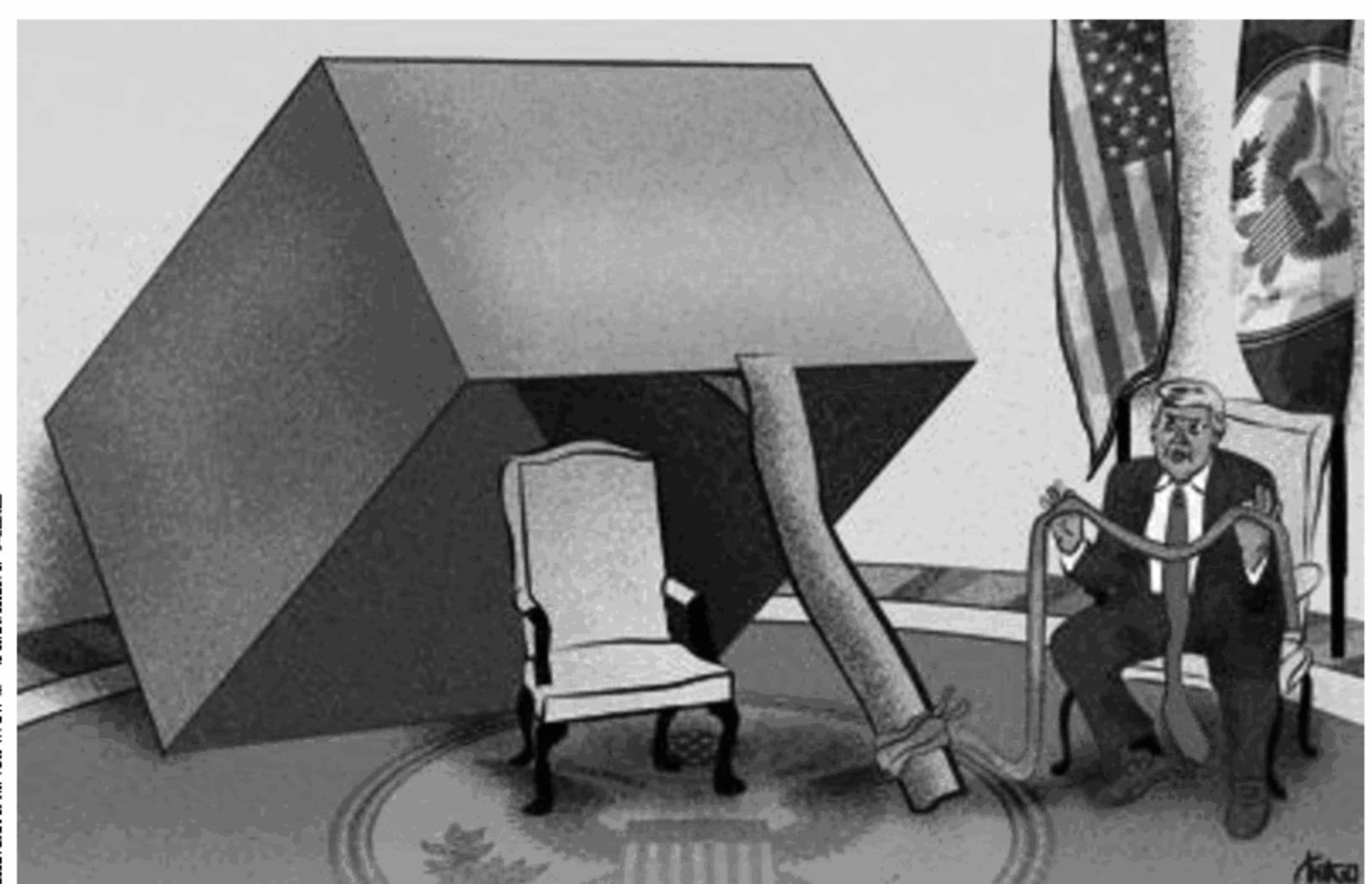
Economie
L'Afrique mise sur la musique et l'audiovisuel

Les industries culturelles et créatives du continent sont riches de promesses économiques mais font face encore à bien des obstacles financiers

PAGES 16-17

VU PAR THIAGO (BRÉSIL)

CARTOONING FOR PEACE



Festival de CANNES
Un palmarès très politique

La Palme d'or est revenue à l'Iranien Jafar Panahi pour « Un simple accident », une charge virulente contre la République islamique. Le jury a également récompensé « L'Agent secret », du Brésilien Kleber Mendonça Filho, qui évoque l'époque de la dictature militaire dans son pays

PAGE 23

Assemblée Le texte sur l'aide à mourir soumis au vote

APRÈS SEPT JOURS de débats apaisés, le texte de la proposition de loi sur la fin de vie doit être soumis à un vote solennel, mardi 27 mai, à l'Assemblée nationale. Au moment d'engager ces discussions, Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé, des solidarités et de la famille, s'était fixé deux objectifs : rassurer sur le caractère « strict » des critères d'accès à l'aide à mourir et donner des « garanties » visant à « sécuriser » la procédure.

PAGE 8

Disparition
Marcel Ophuls, auteur du « Chagrin et la Pitié »

Le cinéaste, mort à l'âge de 97 ans, samedi 24 mai, dans sa maison du Sud-Ouest, a marqué à jamais l'histoire du documentaire avec cette chronique sans fard de l'Occupation, sortie en 1969

PAGES 26-27



1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

A Varsovie, le face-à-face de deux Pologne

Rafal Trzaskowski et Karol Nawrocki ont réuni leurs partisans à une semaine du second tour de la présidentielle

VARSOVIE - correspondance

Deux manifestations, en parallèle simultanément dans les rues de Varsovie, mais dans des directions opposées, représentaient dimanche 25 mai deux visions de la Pologne aux antipodes. D'un côté, un défilé électique, arborant drapeaux polonais, européens ou arc-en-ciel pour une Pologne résolument européenne ; de l'autre, un cortège uniforme, exclusivement rouge et blanc, aux relents nationalistes, considérant «ceux d'en face» comme des traîtres prêts à vendre le pays aux intérêts étrangers et à importer les «idéologies» progressistes venant de «l'Ouest».

Un air de déjà-vu ? Ce sont les deux Pologne qui s'affrontent depuis près de vingt ans – celle de Donald Tusk, premier ministre libéral, et celle de Jaroslaw Kaczyński, qui règne d'une main de fer sur le parti Droit et justice (PiS), au pouvoir entre 2015 et 2023. Mais le premier tour de l'élection présidentielle, le 18 mai, fut sans appel : cette bipolarisation du paysage politique s'essouffle. Jamais les scores cumulés des représentants de ces deux formations n'ont été aussi bas : 60 % contre près de 80 %, en 2010, et 74 %, en 2020.

Le président roumain en guest

Ce premier tour a constitué un choc. Non seulement en raison du score inédit des candidats d'extrême droite – près de 21 % au total –, mais aussi parce que le favori a changé de camp. Donné largement vainqueur avant le premier tour, Rafal Trzaskowski s'est vu non seulement talonné par Karol Nawrocki, le 18 mai, mais avec une arithmétique électorale jouant de surcroît en sa défaveur.

Les résultats cumulés de la droite dure ont représenté près de 53 % des voix, alors que les autres membres de la coalition libérale au pouvoir – gauche, chrétiens-démocrates – ont fait des scores décevants. Un carton jaune pour le gouvernement. Pour gagner, Rafal Trzaskowski doit désormais mobiliser largement au-delà de son camp.

A en croire la manifestation de dimanche à Varsovie, l'impulsion est là, avec près de 140 000 participants, selon les autorités, et une des artères principales de la capitale noire de monde sur près de deux kilomètres. Cette ferveur n'est pas sans rappeler les marches de juin et d'octobre 2023 qui avaient précédé la victoire de la coalition libérale, après huit années de gouvernance populiste.

Invité de marque : Nicusor Dan, le président roumain élu une semaine plus tôt face au populiste George Simion : «Je suis venu à Varsovie aujourd'hui parce que nous avons les mêmes valeurs et les



Lors de la manifestation des soutiens du conservateur Karol Nawrocki, à Varsovie, dimanche 25 mai. LUKASZ GLOWALA/REUTERS

mêmes priorités, a-t-il lancé. *Le peuple roumain a rejeté l'isolationnisme (...). Les gens ont choisi l'honnêteté et la droiture. Ce sont les valeurs en lesquelles je crois et que partage Rafal Trzaskowski.* Une semaine plus tôt, son rival d'extrême droite, sûr de sa victoire, avait fait le déplacement en Pologne pour soutenir Karol Nawrocki.

«C'est aujourd'hui ou jamais, a lancé, pour sa part, Rafal Trzaskowski. Toute l'Europe nous regarde, le monde entier nous regarde. Nous avons réussi ce que peu de monde a réussi, et nous ne nous laisserons pas reprendre cette fierté.» La victoire, à l'automne 2023, de la coalition libérale contre les populistes du PiS a en effet constitué un espoir pour les démocrates polonais et européens. Mais ces derniers le savent : cette «révolution» sera infructueuse si une cohabitation paralysant le fonctionnement de l'Etat est maintenue entre le premier ministre et le président de la République. Une confrontation anticipée avec Karol Nawrocki pourrait faire chuter le gouvernement Tusk. C'est l'enjeu du scrutin de dimanche 1er juin.

Le premier tour a constitué un choc, notamment parce que le favori est devenu le nationaliste Karol Nawrocki

La manifestation a été l'occasion de montrer l'unité de la coalition, avec les représentants de gauche et du centre appelant à voter pour Rafal Trzaskowski. Donald Tusk a fait son mea culpa. «Je vous demande pardon, a-t-il lancé. Je sais que vous attendiez des changements plus rapides et plus efficaces. Mais je vous demande votre énergie (...). Pendant les années PiS, ces sont des gangsters politiques qui étaient au pouvoir. Aujourd'hui, ce sont des gangsters au sens propre qui veulent le pouvoir. Cela ne peut pas se passer ainsi ! Pologne, réveille-toi !», a-t-il martelé, en référence au passé trouble de Karol Nawrocki et à ses relations avérées avec des milieux criminels.

Parmi les partisans de Rafal Trzaskowski, rassemblés à deux pas de la mairie de Varsovie pour cette «grande marche des patriotes» – appel du pied à l'électeur de droite –, la foule se compose de nombreux retraités, de parents avec enfants, et de jeunes électeurs, venus en couple, en groupe ou en famille. L'écart entre les candidats, à peine 1,8 point, inquiète Agata Kapelanska, 27 ans. Cette Varsovienne garde un mauvais souvenir du PiS au pouvoir entre 2015 et 2023, et du président sortant, Andrzej Duda, proche de ce parti. «L'enjeu ici, c'est de rester sur une trajectoire pro-européenne, et de s'arrimer aux valeurs occidentales», argumente cette employée de l'e-commerce.

Au premier tour, elle avait voté pour une candidate de gauche, et n'a aucun scrupule à se rabattre sur le maire de Varsovie dimanche. La jeune femme dit cependant comprendre le désenchantement d'une partie de la jeunesse face à un gouvernement de centre droit «qui agit lentement» et dont la coalition, empêtrée dans ses antagonismes politiques, patine sur la libéralisation de l'IVG, le pacs ou

l'accès au logement. «Rafal Trzaskowski a bien plus d'expérience que Karol Nawrocki et sera bien plus à même de représenter la Pologne à l'international», ajoute Klemens Karas, son compagnon. Le couple, convaincu que chaque voix comptera le 1^{er} juin, tente de rallier ses connaissances, qui ont opté pour l'extrême droite libertarienne et nationaliste de Konfederacja au premier tour, pour son programme économique.

A moins de 1 kilomètre de là, au sein de la «marche pour la Pologne», organisée par Karol Nawrocki, Katarzyna Gadek-Mleczko explique : «Je vote Karol Nawrocki car je suis polonaise et catholique, et opposée aux idéaux de l'Union européenne, qui veut nous imposer le pacte vert et des migrants illégaux», souligne cette médecin de 45 ans, mère de trois enfants, précisant que «la Pologne est un pays tolérant, qui héberge des réfugiés ukrainiens et nombre de travailleurs étrangers».

A pied de l'ancien palais royal de Varsovie, où Karol Nawrocki vient de finir un discours aux accents guerriers, l'assemblée commence à se disperser et semble

«Aujourd'hui, ce sont des gangsters au sens propre qui veulent le pouvoir»

DONALD TUSK
premier ministre libéral

davantage dominée par des personnes d'un âge avancé. Selon les autorités, le rassemblement a réuni trois fois moins de participants que la manifestation libérale – environ 50 000.

Stanisław Nowak, 68 ans, est venu de Kielce, une ville du sud de la Pologne. Ce retraité, qui se dit «patriote», milite pour «le seul candidat à même de garantir la liberté, l'indépendance et un bon niveau de vie en Pologne», et s'alarme que Rafal Trzaskowski prenne ses distances avec la chrétienté, «sur laquelle est bâtie la Pologne». Sa femme, Kamila Nowak, regrette le temps où le PiS gouvernait sans écouter «ni Berlin ni Paris, mais la voix des Polonais».

«On a peur que la Pologne se laisse envahir par les migrants, comme en France, en Allemagne et en Espagne, où les gens ont peur d'exprimer leurs opinions, de sortir dans la rue. On ne veut pas que ça se produise chez nous», ajoute le retraité. Lui ne voit pas de menace dans l'extrême droite : «Ces partis ne sont en aucun cas un danger, car ce sont aussi des partis de droite. Le PiS pourra travailler avec eux à l'avenir.»

Alors que Karol Nawrocki axe son discours exclusivement sur une mobilisation de l'extrême droite, l'équation électorale est plus complexe pour Rafal Trzaskowski. Il doit séduire l'électeur du centre droit sans se mettre à dos les citoyens de gauche. Comme l'a souligné le candidat libéral, c'est, pour son camp, le scrutin de la dernière chance, «sans possibilité de réclamation».

HELINE BIENVENU
ET JAKUB IWANIUK

Un second tour arbitré et animé par le candidat de l'extrême droite

APRÈS LE CHOC DU PREMIER TOUR

de l'élection présidentielle, le 18 mai, qui a vu une poussée inédite de l'extrême droite – 21 % au total –, l'entre-deux-tours a réservé aux électeurs polonais une surprise de taille. Le troisième homme, le représentant du parti Konfederacja, Slawomir Mentzen, qui a recueilli 15 % des suffrages, a invité les deux finalistes, le libéral Rafal Trzaskowski et l'ultraconservateur Karol Nawrocki, à débattre avec lui, chacun séparément, sur sa chaîne YouTube, afin que «[son] électoral puisse se faire une idée» et savoir sur qui reporter ses voix le 1^{er} juin.

En amont, l'entrepreneur de 38 ans avait préparé une déclaration en huit points conformes à son programme que les deux candidats au second tour étaient invités à signer. Le document, reflet de son approche libertarienne de la liberté d'expression ou de la politique économique, devait engager le futur

président à ne signer aucune loi qui transférerait davantage de prérogatives à l'Union européenne ou qui permettrait l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN.

Les deux entretiens, d'une heure et demie chacun, ont été très suivis : près de 4 000 000 vues en direct pour Karol Nawrocki et plus de 600 000 pour Rafal Trzaskowski. Slawomir Mentzen s'est révélé en intervieweur sans concession, tentant sans cesse de pousser les candidats dans leurs retranchements.

Une pinte de bière polémique

Sans surprise, Karol Nawrocki, soutenu par le parti ultraconservateur Droit et Justice (PiS), s'est accordé sans sourciller sur les huit points de la déclaration que lui a soumise Slawomir Mentzen, s'engageant notamment à ne pas promulguer de loi qui restreindrait l'accès des Polonais aux armes, ou qui «porterait atteinte à la liberté d'expression», à

l'heure ou une loi visant à lutter contre les discours de haine attend d'être promulguée par le chef de l'Etat. Plus étonnant, en revanche, le candidat s'est vu forcé, au fil des questions posées par le leader d'extrême droite, à renier radicalement l'essentiel de l'héritage politique du PiS, dans une critique acerbe des gouvernements que le parti a dirigés de 2015 à 2023.

De son côté, Rafal Trzaskowski, dont la présence sur le plateau de Slawomir Mentzen, samedi soir, ne relevait pas de l'évidence, a déroulé une sorte de cours magistral sur le bien-fondé de la coopération européenne et de la nécessité des aspirations euroatlantiques de l'Ukraine, allant jusqu'à mettre mal à l'aise son interlocuteur sur les droits des personnes LGBT ou les excès de la liberté d'expression. Il s'est toutefois engagé à ne pas adopter l'euro («le złoty garantit à la Pologne une immunité contre les crises») et

a dit «ne pas voir», pour l'heure, de domaines où les prérogatives de l'UE devraient être étendues. Les images du maire de Varsovie, accompagné du ministre des affaires étrangères, Radosław Sikorski, partageant après le débat une pinte de bière avec Slawomir Mentzen ont provoqué des réactions contrastées sur les réseaux sociaux.

Cette prestation réussie de Rafal Trzaskowski a été accueillie avec soulagement par ses supporters. Vendredi, lors du débat télévisé entre les deux hommes, suivi par 6,4 millions de téléspectateurs, le maire de Varsovie avait livré une performance mitigée face à un Karol Nawrocki agressif. Un show dont la polémique sur la consommation par le candidat nationaliste, en pleine prestation, d'une substance s'apparentant à un pochon de nicotine concentrée – au fort effet stimulant – a à peine entaché la crédibilité. ■

J. IW. (VARSOVIE, CORRESPONDANCE)

Macron veut tirer profit d'un Vietnam en pleine modernisation

Le président français est arrivé à Hanoï, dimanche, première étape d'une tournée en Asie du Sud-Est

BANGKOK - correspondant en Asie du Sud-Est

Le président français, Emmanuel Macron, a commencé, dimanche 25 mai, au Vietnam, une tournée dans trois pays d'Asie du Sud-Est, qui doit le mener en Indonésie, mercredi 28 mai, puis le conduira à Singapour. Il y lèvera, vendredi 30 mai, le discours d'ouverture du Shangri-La Dialogue, un forum qui rassemble chaque année des hauts responsables des questions de défense et de sécurité venus du monde entier. Pour Paris, l'enjeu est d'y défendre les positions françaises sur les conflits en Ukraine et à Gaza, ainsi que la stratégie du pays pour l'Indo-Pacifique – la vaste zone de rivalité sino-américaine dont l'Asie du Sud-Est est l'épicentre.

L'Elysée présente cette tournée comme l'occasion, pour la France et l'Europe, de s'affirmer comme des partenaires «fiables» et «res-

pectueux» de la souveraineté des Etats de la région, «prise entre les tensions commerciales américaines» et «une Chine de plus en plus assertive». Il s'agit aussi de soutenir des projets concrets de l'énergie, les transports, la défense ou l'espace – autrement dit, de proposer des solutions françaises à des économies en pleine mutation: le Vietnam, moteur de croissance fort de 100 millions d'habitants, et l'Indonésie, géant démonographique en quête d'un nouveau souffle. Ces deux pays sont éligibles aux financements occidentaux (et notamment français) du Partenariat pour une transition énergétique juste, lancé en 2021 pour accompagner leur transition énergétique.

Si Emmanuel Macron s'était rendu en Indonésie en 2022, à l'occasion du G20, aucun président français n'avait foulé le sol vietnamien depuis François Hollande, en 2016. Une absence prolongée, peu cohérente avec une relation

que Paris qualifie pourtant de «privilégiée» – héritage de l'histoire coloniale, certes, mais aussi d'un tournant diplomatique majeur: en 1993, François Mitterrand avait été le premier chef d'Etat occidental à visiter un Vietnam encore sous embargo américain.

Depuis, la dynamique patine. Au-delà de quelques contrats emblématiques, comme celui d'Alstom pour le métro de Hanoï, les signes d'une influence française durable restent faibles. La francophonie s'y montre moribonde, et la part de marché des entreprises françaises dans le pays est marginale.

Pourtant, la France garde des leviers. Paris qualifie d'«apaisées» les relations avec son ancienne colonie, tandis que Hanoï évoque les «hauts et les bas de [notre] histoire partagée». En octobre 2024, la France est ainsi devenue le seul pays européen – parmi dix Etats – que le Vietnam communiste a élevé depuis fin 2022 au rang de partenaire stratégique de premier niveau, le plus élevé dans sa hiérarchie diplomatique, à égalité avec ses trois partenaires historiques (Chine, Russie, Inde).

Le nucléaire et les transports

En outre, Hanoï apparaît, aux yeux de la diplomatie française, comme un des «rare acteurs du Sud global non revendicatifs», selon les mots d'un diplomate: un Etat farouchement attaché à sa neutralité, capable de ménager ses alliances passées – avec la Russie, son ancien protecteur jamais renié –, tout en consolidant ses liens avec les Etats-Unis, l'ex-nemis devenu partenaire convoité.

Pour Paris, le moment est opportun. Le Vietnam s'est engagé dans un véritable big bang depuis l'arrivée aux commandes de To Lam, secrétaire général du Parti communiste, devenu l'homme fort du régime après la mort de

Nguyen Phu Trong, en juillet 2024. Objectif: accélérer la croissance – de 6 % à plus de 8 % – et surtout, augmenter la productivité. Les réformes s'annoncent radicales: 100 000 fonctionnaires seront remerciés en trois ans, et le secteur privé est érigé en priorité.

Hanoï veut doubler le nombre d'entreprises privées d'ici à 2030 et hisser vingt groupes vietnamiens parmi les champions mondiaux. Pour monter en grade, le pays veut former plus d'ingénieurs, stimuler la recherche et lever les goulots d'étranglement par d'immenses chantiers dans les transports et l'énergie.

Dans les transports, Paris, déjà engagé dans la construction d'une ligne du métro de Hanoï, souhaite se positionner sur les 300 kilomètres de nouvelles lignes prévues à Hanoï et à Ho Chi Minh-Ville. La France vise aussi le mégaprojet de train à grande vitesse entre ces deux villes, estimé à 61 milliards de dollars (près de 54 milliards d'euros) et approuvé début 2025.

Le big bang vietnamien a cependant ses limites. Si Hanoï a poussé plus loin que Pékin son intégration aux grands accords internationaux – étant, avec Singapour, le seul pays d'Asie du Sud-Est à avoir signé un accord de libre-échange avec l'Union européenne –, le Vietnam a dû, en contrepartie, s'engager à ouvrir un espace à la société civile. Or, selon une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron par quatre ONG, jeudi 22 mai, «quarante défenseurs de la société civile sont emprisonnés pour avoir dénoncé les effets négatifs de projets d'investissement ou travaillé sur la transition énergétique et les droits sociaux». ■

BRICE PEDROLETTI

Des gardes-côtes grecs poursuivis deux ans après un naufrage

De graves défaillances lors du sauvetage ont conduit à la mort d'au moins 82 migrants

ATHÈNES - correspondance

Près de deux ans après l'un des naufrages les plus meurtriers d'embarcations de migrants en Méditerranée, survenu au large de la ville grecque de Pylos, le parquet du tribunal maritime du Pirée a décidé d'engager des poursuites pénales contre 17 officiers des gardes-côtes, ont annoncé, vendredi 23 mai, les avocats de survivants. Parmi les accusés figurent plusieurs officiers supérieurs, dont l'ancien chef des gardes-côtes helléniques.

Les chefs d'accusation retenus par le procureur et publiés par les avocats de victimes constituent des crimes graves. Le capitaine du patrouilleur en intervention durant le sauvetage est notamment accusé d'avoir «provoqué un naufrage (...) ayant entraîné la mort (...) d'au moins 82 personnes [le nombre de corps retrouvés]», ainsi que de non-assistance à personne en danger. L'ensemble des accusés, le chef des gardes-côtes d'alors et d'autres officiers supérieurs sont accusés d'avoir «exposé des personnes [au danger], malgré l'obligation légale de les secourir, les laissant en situation de détresse, avec pour conséquence la mort d'au moins 82 personnes».

Un chalutier venu de Libye
«Ces poursuites sont une grande étape, indique au Monde Dimitris Zotos, avocat de rescapés et de familles de victimes du naufrage. Le fait que des officiers supérieurs, jusqu'au plus haut gradé des gardes-côtes, figurent parmi les accusés est inédit.» Il souligne cependant que ces poursuites constituent «le tout début de la procédure avant un éventuel procès».

Cette procédure fait suite aux plaintes déposées par 53 des 104 survivants de l'Adriana. Le 14 juin 2023, ce chalutier trans-

portant environ 750 personnes, dont des enfants, avait quitté les côtes libyennes pour l'Italie et avait coulé, en pleine nuit, dans les eaux internationales, au large de Pylos, au sud-ouest de la Grèce. L'ONU avait fait état d'au moins 600 morts, mais seulement 82 corps furent retrouvés.

Depuis, de graves défaillances des autorités grecques ont été mises en lumière dans le sauvetage du chalutier. Selon des enquêtes parues dans la presse et plusieurs ONG, plus de quinze heures se sont écoulées entre la première alerte signalant la détresse de l'Adriana et l'intervention des gardes-côtes grecs. En outre, un remorqueur «violent» de l'embarcation par les gardes-côtes serait à l'origine du chavirement de l'embarcation, selon les témoignages de rescapés. Les autorités et le gouvernement grec ont toujours nié toute mauvaise gestion du sauvetage. En février pourtant, un rapport accablant de 158 pages du médiateur de la République hellénique soulignait la responsabilité des gardes-côtes.

Cette annonce intervient dans un contexte de «pratiques systématiques» de «pushbacks» par les gardes-côtes grecs, une pratique de refoulements d'embarcations interdite par le droit international. En janvier, la Grèce a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dans le cas d'un refoulement d'une ressortissante turque. La CEDH mentionnait dans son jugement un «modus operandi uniforme» du pays à ses frontières et de «fortes indications» d'une pratique systématique de refoulements. Concernant le naufrage de Pylos, l'avocat Dimitris Zotos dénonce, lui, le «plus grand "pushback" ayant jamais eu lieu en Méditerranée».

ISABELLE KARAISKOS

The advertisement features a large hand holding a small model train, with a map of Europe in the background. The text reads: "Partez tout à l'heure, à toute allure". Below the hand, it says: "Paris – Amsterdam en 3 h 20, jusqu'à 12 trains par jour". The Eurostar logo is at the bottom right.

Fréquence basée sur le nombre moyen de trains prévus entre Paris Gare du Nord et Amsterdam Centraal, de mai à septembre 2025. Informations exactes au 4 avril 2025. Basé sur les temps de trajet moyens. Plus d'informations sur eurostar.com. EIL SA immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles n° 2462001, Kings Place, 90 York Way, Londres N1 9AG, Royaume-Uni. THI FACTORY SA, BE0541696.005, Place Marcel Broodthaers 4 – 1060 Bruxelles, Belgique.

A Gaza, la tragédie d'une famille décimée par un bombardement

La pédiatre Alaa Al-Najjar a perdu neuf de ses dix enfants. Seuls son mari et l'un de ses garçons ont survécu à une frappe israélienne

Un à un, les secouristes palestiniens ont extirpé des petits corps carbonisés, certains démembrés, minuscules silhouettes noircies, recroquevillées. Précautionneusement, ils ont emballé les cadavres, qui manquaient de se désagréger à chaque manipulation, dans des petits sacs mortuaires blancs. Tous étaient frères et sœurs, neuf au total, retrouvés dans les décombres encore fumants de leur maison, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, vendredi 23 mai dans l'après-midi.

Sur la vidéo de la défense civile de Gaza, les secouristes hissent le corps du père, Hamdi Al-Najjar, médecin à l'hôpital Nasser, sur un brancard. Il est aujourd'hui dans un état critique. Seul un de ses dix enfants, Adam, 11 ans, a survécu – il a subi plusieurs opérations. Leur mère, la pédiatre Alaa Al-Najjar, est indemne : elle venait de prendre son tour de garde, à 14 h 30, à l'hôpital Nasser, à un quart d'heure à pied de leur maison.

Le frère de son mari, Ali Al-Najjar, a accouru dès qu'il a entendu l'explosion. Il est arrivé en même temps que les secouristes. « J'ai trouvé Adam, allongé sur l'asphalte, couvert de sang. J'ai vu mon frère, à 25 mètres de lui, à terre, une blessure à la main, une hémorragie à la tête et à la poitrine », a raconté l'homme, traumatisé, dans une interview à un journaliste palestinien de la chaîne Al Araby.

Après l'arrivée des secours, de nouvelles explosions ont secoué la maison – probablement dues à un générateur ou à une bouteille de gaz. Les secouristes ont éteint l'incendie. Ils tombent alors sur un premier corps, carbonisé. Vu sa taille, il s'agit de l'un des aînés de la famille, Yahya, 12 ans, ou Rakan, 10 ans. « Si je vous disais que j'étais capable de déterminer lequel c'était, poursuit l'oncle, je

vous mentirais. C'étaient des corps calcinés. C'est indescriptible. Aucun être humain ne peut supporter ça. » Certains autres cadavres n'avaient plus de main ou de jambe, ajoute-t-il : « Il y avait un crâne explosé et nous avons retiré des morceaux de cerveau de nos mains, avec un officier de la défense civile. »

« Maison ciblée »

Vendredi 23 mai, Hamdi Al-Najjar avait accompagné son épouse, Alaa, à son travail, puis il était retourné auprès de ses dix enfants dont la plus jeune avait 7 mois. Peu après, l'une de ses collègues a lu sur Internet qu'une maison avait été bombardée dans le quartier par l'aviation israélienne. « C'est comme si Alaa avait senti. Elle est sortie d'un coup de l'hôpital et s'est mise à courir vers chez elle. Quand elle est arrivée, la maison avait explosé et les secouristes sortaient les corps de ses enfants », rapporte au *Monde* le directeur du département de pédiatrie, le docteur Ahmed Al-Fara, joint par téléphone à son hôpital de la bande de Gaza, toujours interdite d'accès aux journalistes étrangers.

La pédiatre de 38 ans, qui soigne des enfants dans le service depuis près de quatorze ans, est restée jusqu'à ce que toutes ses filles et tous ses fils aient été sortis des décombres, selon le responsable de la défense civile. Puis elle a fait ses adieux à Yahya, 12 ans, Rakan, 10 ans, Eve, 9 ans, Jubran, 7 ans, Raslan, 7 ans, Rifan, 5 ans, Sidine, 3 ans, Louqman, 1 an et demi, et Sidera, qui venait d'avoir 7 mois.

Alaa Al-Najjar a ensuite fait des allers-retours entre les salles d'opération où étaient soignés son mari et son fils survivant. Le père, Hamdi, est intubé. Le chirurgien britannique Graeme Groom, en mission humanitaire à l'hôpital Nasser, a opéré Adam. « Mon dernier patient aujourd'hui était

« C'étaient des corps calcinés. Aucun être humain ne peut supporter ça »

ALI AL-NAJJAR
oncle des enfants

un petit garçon de 11 ans qui paraissait bien plus jeune quand je l'ai soulevé pour l'installer sur la table d'opération », a-t-il détaillé, vendredi soir, dans une vidéo postée sur Instagram. « Nous nous sommes renseignés à propos [du père], il n'avait pas de liens politiques ou militaires [avec des organisations palestiniennes], il ne semble pas actif sur les réseaux sociaux », a-t-il ajouté.

Dans une réponse au *Monde*, l'armée israélienne affirme avoir « bombardé un certain nombre de suspects qui ont été identifiés opérant depuis une structure à côté des troupes » israéliennes à Khan Younès. « La plainte concernant les préjudices subis par des civils non impliqués est en cours d'examen », ajoute l'armée, qui affirme avoir fait évacuer la zone auparavant. L'endroit était désert, martèle Ali Al-Najjar, l'oncle des enfants : « Si l'armée israélienne ne savait pas si mon frère était là ou pas, ils pouvaient l'appeler pour lui ordonner d'évacuer ou envoyer un drone. Rien de ça n'a été fait ! »

Marwan Al-Hams, directeur des hôpitaux de campagne au ministère de la santé de Gaza, a « la ferme conviction que les Israéliens avaient qui était dans cette maison, qu'ils étaient médecins et que leurs enfants étaient là ». L'armée « vise tout le monde, mais en ciblant la maison de la pédiatre Alaa et de son mari, le docteur Hamdi, c'est comme s'ils voulaient viser le système de santé, dernier rempart qui

défend le peuple palestinien en sauvant des vies », ajoute-t-il.

Samedi matin, le ministère de la santé de Gaza, dont les chiffres sont jugés fiables par l'ONU, annonçait que 79 cadavres étaient arrivés dans les hôpitaux de l'enclave en vingt-quatre heures – à l'exception des établissements de santé de l'extrême nord de Gaza, qui étaient ininjouables. Près de 54 000 Palestiniens ont été tués depuis le 7 octobre 2023, dont 15 811 soignants, selon Marwan Al-Hams. Quelque 380 autres selon lui sont emprisonnés par Israël.

« Signes de torture »

En février, un rapport de l'ONG israélienne Physicians for Human Rights Israel relevait les tortures dont les soignants gazaouis étaient victimes en détention, certains affirmant avoir été davantage maltraités parce qu'ils étaient médecins. Quatre d'entre eux sont morts en prison en Israël depuis le 7-Octobre : le docteur Adnan Al-Bursh, chirurgien orthopédiste renommé de l'enclave, décédé après quatre mois de détention à Ofer et qui, selon l'ONU, « aurait été battu en prison, son corps présentant des signes de torture » ; le gynécologue-obstétricien Iyad Al-Rantisi, le médecin Ziad Al-Dalou et le secouriste Hamdan Abou Inaba.

Seuls 19 des 36 hôpitaux de Gaza sont encore partiellement fonctionnels, a annoncé, le 22 mai, l'Organisation mondiale de la santé, qui a recensé 697 attaques contre le système de santé de l'enclave depuis octobre 2023. C'est l'un des éléments mis en avant par l'ONG Amnesty International, qui accuse Israël de mener un génocide à Gaza : la destruction des structures de santé soumet les Palestiniens de l'enclave à des conditions de vie destinées à entraîner leur destruction physique. ■

CLOTHILDE MRAFFKO

La Syrie contrainte à des concessions pour obtenir la levée des sanctions américaines

Damas s'est engagé à « localiser » les Américains disparus dans le pays et à lutter contre l'EI

DAMAS - envoyé spécial

Douze ans après s'être vu qualifié de « terroriste » par les Etats-Unis puis avoir vu sa tête mise à prix, le président de transition syrien, Ahmed Al-Charaa, espère attirer des milliards de dollars d'investissements dans son pays avec l'aide de Washington. La rencontre, samedi 24 mai à Istanbul, entre le leader syrien et l'envoyé spécial de l'administration Trump pour la Syrie, Thomas Barrack, a acté un début de lune de miel inédite entre les deux pays, concrétisé par de premières mesures. Donald Trump avait lui-même annoncé une levée des sanctions américaines contre la Syrie, le 13 mai, avant une entrevue le lendemain, avec son homologue syrien en Arabie saoudite.

En amont des discussions d'Istanbul, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a confirmé, le 23 mai, une suspension de six mois des sanctions dites « Cesars », imposées en 2020 par Washington contre Damas. Le texte, baptisé en l'honneur d'un photographe de la police militaire syrienne, désigné sous le nom de code « César » et qui avait fait défection,

en 2013, en emportant avec lui un lot de 55 000 clichés documentant la barbarie de l'ancien régime, vise toute personne ou entité, de quelque nationalité qu'elle soit, qui « apporte un soutien significatif au gouvernement syrien, financier, matériel ou technologique, ou qui conduit des transactions significatives avec celui-ci ».

Ces sanctions dites « secondaires » bloquaient de fait les transactions d'entreprises ou de pays tiers avec Damas. A Washington, le département du Trésor a délivré une licence autorisant les entreprises et les citoyens américains à effectuer des transactions avec des entités syriennes, et accordé une dérogation permettant aux institutions financières américaines de correspondre avec la banque commerciale de Syrie.

Relancer l'économie

Ces mesures restent toutefois temporaires, et une levée complète des sanctions ne peut se faire sans le feu vert du Congrès à Washington. Mais, couplées avec l'annonce de la levée des sanctions européennes contre Damas, le 20 mai, elles ne peuvent que soulager la nouvelle administra-

tion syrienne, qui tente de relancer l'économie d'un pays en lambeaux, ravagé par quatorze années de guerre.

Sur X, Tom Barrack s'est également félicité de la décision de Damas d'aider les Etats-Unis à « localiser » les Américains disparus en Syrie entre 2012 et 2017, pendant la guerre civile. « Un grand pas en avant. Les familles d'Austin Tice, Majd Kamalmaz et Kayla Mueller doivent pouvoir tourner la page », écrit l'envoyé spécial de l'administration Trump, faisant référence aux trois Américains enlevés par l'organisation Etat islamique, voire par l'ancien régime de Bachar Al-Assad, dans le cas du journaliste Austin Tice, dont le sort reste inconnu.

« J'ai également félicité le président Al-Charaa d'avoir pris des mesures significatives pour mettre en œuvre les mesures demandées par le président Trump sur les combattants terroristes étrangers, la lutte contre l'Etat islamique, les relations avec Israël et les camps et centres de détention », a ajouté M. Barrack après son entrevue avec Ahmed Al-Charaa.

Parmi les demandes de l'adminis-

tration syrienne, qui tente de relancer l'économie d'un pays en lambeaux, ravagé par quatorze années de guerre.

hors d'état de nuire des combattants étrangers ayant participé au combat puis à la victoire de l'ancienne rébellion met le président de transition syrien dans l'obligation de sevrer ses anciens alliés. La promotion de six d'entre eux au grade d'officier supérieur dans la nouvelle armée aurait été « suspendue » en guise de preuve de bonne foi, selon des sources syriennes. Un certain nombre de combattants semblent également avoir été intégrés à des divisions de la nouvelle armée syrienne.

Les anciens dirigeants de Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), le groupe qui a pris le pouvoir à Damas, le 8 décembre 2024, se targuent également de n'avoir jamais permis d'attaques contre des pays occidentaux depuis le territoire qu'ils contrôlaient pendant la guerre, et affirment qu'ils ne permettront plus aucune action contre des intérêts étrangers depuis la Syrie. Mais l'attaque, le 20 mai, de la base aérienne russe de Hmeimim par un groupe armé dissident composé d'au moins un Egyptien montre que le contrôle exercé par Damas sur ces combattants n'est pas sans failles. ■

MADJID ZERROUKY

Liban : accord sur le désarmement progressif des camps palestiniens

Beyrouth et l'Autorité palestinienne espèrent consolider leurs institutions

BEYROUTH - correspondante

Le président Aoun a sollicité la Turquie et le Qatar pour jouer les médiateurs auprès du Hamas et du Jihad islamique

Le président libanais, Joseph Aoun, et son homologue de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, entendent tirer parti de l'affaiblissement du parti chiite libanais, le Hezbollah, et de son allié palestinien, le mouvement islamiste Hamas, dans les guerres qui les opposent à Israël depuis octobre 2023, dans la bande de Gaza et au Liban, pour consolider leurs institutions. Lors de la visite du président Abbas au pays du Cèdre, du 21 au 23 mai, ils se sont mis d'accord pour désarmer les camps palestiniens – installés à partir de 1948 après la création de l'Etat d'Israël –, qui échappent au contrôle de l'Etat libanais. Ce processus doit débuter mi-juin dans les camps près de Beyrouth et s'étendre graduellement aux autres camps, selon une source gouvernementale.

Ce processus aura valeur de test pour les deux dirigeants alors que les Etats-Unis, alliés d'Israël, font pression pour le désarmement complet du Hezbollah et du Hamas. M. Aoun, qui s'est engagé à placer toutes les armes sous le contrôle de l'Etat, fait de ce processus dans les camps palestiniens une première étape avant d'en faire autant avec le Hezbollah. M. Abbas, dont l'autorité est contestée, y voit un moyen d'affaiblir le Hamas et de réaffirmer le rôle de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme seul représentant légitime du peuple palestinien dans les territoires occupés et au sein des réfugiés.

Depuis l'accord du Caire, signé entre l'armée libanaise et l'OLP, en 1969, et abrogé en 1987, la sécurité des 12 camps palestiniens au Liban est assurée par un comité dominé par le Fatah de Mahmoud Abbas, au sein duquel le Hamas et d'autres factions palestiniennes sont présents. L'armée libanaise ne peut y entrer sans leur autorisation. Dans ces 12 camps, où s'entassent aujourd'hui 220 000 Palestiniens, selon les Nations unies, le Hamas a renforcé sa présence au détriment du Fatah, qui y reste néanmoins majoritaire. En l'absence d'autorité centrale, les camps sont aussi devenus des foyers d'extrémisme islamiste et de trafics, où les armes prolifèrent.

Vendredi 23 mai, un comité conjoint palestino-libanais, mis sur pied pour élaborer un calendrier et un mécanisme de désarmement, s'est réuni pour la première fois, en présence du premier ministre, Nawaf Salam. Ce dernier a indiqué, dans un communiqué, que le processus sera accompagné de « mesures concrètes pour renforcer les droits économiques et sociaux des réfugiés palestiniens ». Beaucoup de professions restent interdites aux Palestiniens, qui n'ont pas plus accès à la propriété au Liban.

Le gouvernement libanais plaide pour une approche graduelle afin d'éviter des affrontements entre factions palestiniennes, et avec les forces de sécurité libanaises. Le désarmement devrait débuter dans les camps proches de Beyrouth, où la présence d'armes est minime, avant d'être étendu à la vallée de la Bekaa, au nord du pays, et au Sud-Liban, dont le camp d'Aïn El-Helou, en périphérie de Saïda, où les

« Palestiniens au Liban sont méfiants. Ils ont peur de l'issue de la guerre à Gaza et du sort qui leur sera réservé. On ne peut pas discuter seulement du sujet des armes palestiniennes. Quels seront les droits des Palestiniens au Liban ? Y a-t-il un plan pour les y implanter ? Qu'en est-il des résolutions au retour ? », s'interroge Khalid Al-Charaf. M. Aoun a sollicité la Turquie et le Qatar pour jouer les médiateurs auprès du Hamas et du Jihad islamique.

« Ce qui est délicat est qu'il s'agit d'un test pour le désarmement du Hezbollah. Si les Palestiniens parviennent à faire dérailler ou à retarder le processus, cela coûterait cher au président Aoun », souligne Mohanad Hage Ali. De son côté, le Hezbollah assure, par la voix de son porte-parole, Youssef Zein, soutenir le principe du « monopole de l'Etat sur les armes » et « toute décision qui sera prise entre le Liban et les Palestiniens, toutes factions comprises ». Le porte-parole a toutefois fait la distinction entre les armes détenues par les « milices armées » et l'arsenal de la « résistance », que le parti entend conserver tant qu'Israël occupera des territoires libanais et violera les termes de l'accord de cessez-le-feu signé en novembre 2024. ■

HÉLÈNE SALLON

La défense antiaérienne ukrainienne en souffrance

Dimanche, des frappes russes ont tué douze personnes, dont trois enfants, sur tout le territoire

REPORTAGE

KIEV, PAVLOHRAD, ODESSA
ET VINNTSYIA - envoyé spécial

Les habitants de Pavlohrad, dans l'est de l'Ukraine, sont d'abord tirés de leur sommeil par les rafales de canons antiaériens. La nuit du 21 au 22 mai s'annonce longue et pénible. Aux salves frénétiques se mêle progressivement le bourdonnement des moteurs des drones longue portée russes de type Shahed, piquant soudainement sur leurs cibles dans un crescendo terrifiant.

Les riverains de la rivière Vovtcha, qui traverse du nord au sud l'agglomération de 100 000 habitants, sont aux premières loges, parce que ces drones suivent souvent les cours d'eau pour éviter les obstacles. Le bombardement dure une vingtaine de minutes, en trois vagues. Au total, trente explosions, qui font trembler les murs et vibrer les fenêtres.

Infernal ballet aérien nocturne

Du fait de la proximité du front (100 kilomètres) et de son importance logistique pour la défense du Donbass, Pavlohrad est fréquemment la cible de bombardements aériens. Mais la quasi-totalité des agglomérations ukrainiennes en sont victimes. Les habitants de Kiev, Odessa, Kryvy Rih, Dnipro souffrent davantage d'insomnies. Ces villes concentrent le gros des attaques aériennes, qui s'intensifient ces dernières semaines. Plus de 2000 drones de type Shahed ont été lancés au cours des vingt derniers jours, selon l'armée de l'air ukrainienne. Pratiquement chaque nuit, un nouveau record est battu. Dans celle du 24 au 25 mai, l'armée russe a envoyé 300 drones de longue portée et 69 missi-

les. La veille, c'était 250 drones et 14 missiles balistiques.

« Nous nous approchons progressivement du moment où les Russes seront en mesure de lancer plus de 1000 drones de type Shahed par jour », prédit Maria Berlinska, directrice du Centre de soutien à la reconnaissance aérienne. L'inférieur ballet aérien nocturne tue presque quotidiennement des civils n'ayant pas la possibilité ou l'envie de gagner un abri antiaérien. Dimanche 25 mai, 12 personnes ont été tuées, dont trois enfants.

Protéger le territoire ukrainien devient de plus en plus ardu. Le nombre croissant de projectiles, leur hétérogénéité (drones, missiles de croisière et balistiques) et la complexité des itinéraires qu'ils empruntent saturent les capacités de la défense antiaérienne ukrainienne. En 2024, celle-ci était parvenue à réduire les dégâts, en mettant en place un système multicouche combinant de nombreuses unités mobiles légères, équipées de canons antiaériens, des batteries de missiles antiaériens de moyenne et longue portée, des hélicoptères et des avions de chasse, ainsi qu'un maillage d'émetteurs usurpant les coordonnées satellites reçues par les projectiles. En 2024, le taux de Shahed détruits ou désorientés dépassait souvent les 90 %. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, où ce taux tombe parfois à 30 %.

« La tendance est mauvaise », reconnaît Yakout, commandant adjoint d'une unité de la défense antiaérienne comprenant 23 groupes mobiles et protégeant le ciel de la région d'Odessa. L'homme, âgé de 44 ans, explique que les drones de type Shahed ont été perfectionnés depuis leur apparition, à l'automne 2022. « Depuis



Un hôtel en partie détruit par des drones russes dans la nuit du 24 au 25 mai, à Kiev, le 26 mai. VIRGINIE NGUYEN HOANG/HUMA POUR « LE MONDE »

janvier, leurs engins volent entre 2000 et 3000 mètres d'altitude au lieu de 200 mètres jusqu'ici. Nous ne pouvons plus les atteindre avec nos canons. Lorsqu'ils attaquent en piqué à plus de 500 kilomètres à l'heure, c'est très difficile de les toucher », explique l'officier. Ces drones, à l'origine livrés par Téhéran à Moscou, sont désormais produits en grande série près de la ville russe de Kazan. Ils portent une charge trois fois plus importante (90 kilos), déclinée en divers types d'explosifs (fragmentation, sous-munitions, incendiaire ou thermobarique).

La situation géographique d'Odessa, en bord de mer, constitue un handicap supplémentaire, souligne Yakout : « Nous ne pouvons pas placer d'antennes au large [pour désorienter les Shahed venant de la mer Noire] et la chasse ne s'aventure pas en mer, où elle est vulnérable aux batteries de missiles russes basées en Crimée. » Selon le militaire, les missiles capables d'abattre les Shahed coûtent trop cher et leur déficit est déjà criant.

« Nous n'avons rien aujourd'hui pour protéger le sud de l'Ukraine des missiles balistiques »

ARTEM
Officier ukrainien

« Les Russes innovent aussi, et ils disposent de davantage de ressources. Ils viennent de tirer dans notre zone cinq exemplaires d'un nouveau type de missile, qu'ils appellent Banderol », raconte Artem, 34 ans, commandant d'une batterie de missiles antiaériens comptant 30 soldats, dans le sud de l'Ukraine. Armée d'une batterie de Nasams, un système norvégien équipé de missiles américains, ainsi que de S-300 de fabrication soviétique, l'unité d'Artem déploie de nombreux feux au sol pour tromper l'adversaire. Mais, pour faire face au défi crois-

sant, « il nous faut beaucoup plus de systèmes de longue portée, comme le Patriot [américain], l'Iris-T [allemand] et le SAMP/T [franco-italien]. Nous n'avons rien aujourd'hui pour protéger le sud de l'Ukraine des missiles balistiques », confie l'officier. Selon une source du Monde, l'Ukraine n'a plus de missile pour ses deux batteries de SAMP/T, et elle n'a « pas reçu un seul missile depuis un an et demi » pour le système antiaérien de courte portée Crotale.

Glaive et bouclier

« La victoire sera remportée par le plus créatif », veut croire Iouri Ihnat, porte-parole du commandement de l'armée de l'air ukrainienne. Il raconte au Monde qu'une unité de drônes a déjà une centaine de drones de type Shahed abattus à son actif, et que certains Shahed sont désormais équipés de 16 modules antibrouillages, ce qui complique la suppression de leur navigation. Le porte-parole se réjouit que les avions de combat occidentaux F-16 et Mirage 2000-5F donnés à

son pays soient parvenus à abattre des drones et des missiles russes le 25 mai. Mais aucun des neuf missiles balistiques lancés cette nuit-là n'a pu être détruit.

« Nous manquons de missiles », confirme Iouri Ihnat. Il y a plusieurs divisions Patriot autour de Kiev. Mais elles ne peuvent pas assurer une protection à 100 % contre les missiles balistiques. Une batterie ne couvre qu'un rayon de 25 kilomètres. Les Russes ont trouvé des parades : les missiles Iskander effectuent des manœuvres d'évitement en phase finale, déjouant les calculs de trajectoire du Patriot. En plus, l'Iskander peut larguer des feux capables de tromper les missiles Patriot. »

Le perfectionnement des armes et des tactiques donne lieu à un duel haletant entre le glaive et le bouclier. Le glaive a aujourd'hui l'avantage. Agressée, l'Ukraine répond en démultipliant sa propre campagne aérienne contre la Russie, au rythme actuel de plus de 100 drones par nuit. L'escalade paraît inexorable. ■

EMMANUEL GRYNSZPAN

Pour Trump, Poutine est devenu « complètement fou »

Le président américain, Donald Trump, a affirmé, dimanche 25 mai, que Vladimir Poutine était « devenu complètement fou », après un week-end d'attaques russes meurtrières contre l'Ukraine. « J'ai toujours eu de très bonnes relations avec Vladimir Poutine, mais quelque chose lui est arrivé. Il est devenu complètement fou ! », a-t-il écrit sur son réseau social Truth Social. J'ai toujours dit qu'il voulait TOUTE l'Ukraine, pas seulement une partie, et peut-être que cela se révèle exact, mais s'il le fait, cela mènera à la chute de la Russie ! » Depuis mi-février, l'administration Trump multiplie les appels à un cessez-le-feu et s'est rapprochée pour cela de Moscou, mais pour l'heure sans résultat probant.

Inquiétude sur le sort du Français Laurent Vinatier, détenu en Russie

La famille est sans nouvelles de cet expert de l'espace postsovietique, condamné à trois ans de colonie pénitentiaire en octobre 2024

MOSCOU - envoyé spécial

Aucune nouvelle. Depuis que, le 10 avril, a commencé le transfert pénitentiaire de Laurent Vinatier, citoyen français condamné par la justice russe à trois ans de prison pour ne pas s'être enregistré en tant qu'"agent de l'étranger", son avocat et sa famille s'inquiètent, car ils n'ont pas d'informations sur sa destination finale. « La dernière fois que je l'ai vu, c'est le 7 avril, à Moscou. Il était en forme et, comme à son habitude, d'humeur optimiste. Depuis, plus de contacts directs », regrette son avocat, Oleg Bessonov, rencontré à Moscou un mois après cette dernière visite en prison.

Laurent Vinatier, 48 ans, a d'abord été transféré à Toula, à environ 200 kilomètres au sud de la capitale russe, pour une mise en quarantaine réglementaire en vue d'un transfert dans une colonie pénitentiaire, où il devra purger sa peine de trois années de prison.

Spécialiste de l'espace postsovietique, ce chercheur français a été arrêté à Moscou, le 6 juin 2024, alors que, malgré la guerre en Ukraine et les relations tendues entre la France et la Russie, il continuait de voyager entre les deux pays pour organiser la « diplomatie parallèle » menée par l'organisation suisse Centre pour le dialogue humanitaire, son employeur depuis huit ans. Oleg Bessonov devait le revoir à Toula, le 14 mai, dans le centre de détention provisoire. Mais, au dernier moment, l'administration pénitentiaire a annulé le rendez-vous.

Les services d'assistance du consulat français en Russie, eux non plus, n'ont pas pu voir M. Vinatier depuis début avril.

En Russie, les procédures de transfert pénitentiaire durent souvent plusieurs semaines, défenseurs et proches pouvant rester sans information pendant longtemps. « Nous sommes en plein secret et nous nous demandons si c'est bon signe ou non.

Oilage de facto du bras de fer entre Moscou et Paris, M. Vinatier « est un ami de la Russie », insiste sa mère

Nous sommes très inquiets », confie Brigitte Ehrmann Vinatier, 74 ans, la mère de Laurent, rencontrée à Paris.

Derrière elle, rangés dans la bibliothèque de l'appartement familial, s'alignent la thèse et les divers ouvrages que son fils avait publiés sur la Russie et l'espace postsovietique. « C'était son métier. Mais aussi son amour. Laurent est un ami de la Russie », insiste Mme Ehrmann Vinatier, en lien constant avec la cellule de crise du ministère des affaires étrangères, qui dénonce la con-

damnation de son fils comme « arbitraire » et appelle à sa « libération immédiate ».

Oilage de facto du bras de fer entre Moscou et Paris, M. Vinatier, marié à une Russe et père de famille, avait déclaré à l'issue de son procès, le 14 octobre 2024, être « tombé amoureux de la Russie il y a vingt ans ». Derrière les barreaux de sa cage du tribunal moscovite, il avait reconnu sa culpabilité « pleine et entière » pour ne pas s'être enregistré comme « agent de l'étranger », un label utilisé jusque-là contre les Russes critiques du Kremlin.

Peine maximale

Mais le champ d'application venait alors d'être élargi à certains étrangers, ce que M. Vinatier ignorait. S'exprimant en russe tout au long du procès, concluant ses derniers mots par un poème d'Alexandre Pouchkine, il avait demandé un « verdict indulgent et équitable » pour ce crime d'une gravité toute relative. En vain.

En le condamnant à trois ans de prison, la juge a appliquée la peine presque maximale, sans prendre en compte les éléments personnels invoqués par M. Vinatier : l'un des enfants dont il a la charge est handicapé et son père est atteint d'un cancer. « Laurent ne parlait pas trop, il se disait en sécurité, raconte son père, Alain Vinatier, 76 ans, à Paris. Dans ses contacts de diplomatie parallèle, il faisait entendre aux Européens le côté russe. C'était transparent : tout le monde savait ce qu'il faisait, avec l'accord du gouvernement russe. »

Ses supérieurs hiérarchiques ont, depuis, rappelé que Laurent Vinatier agissait au vu et au su des autorités russes. « Tout ce qu'il faisait était dans le cadre des liens discrets que nous gardons avec des Russes à un haut niveau », confiait au Monde une source proche de ces discussions parallèles, qui se poursuivent autour de sujets concrets, notamment économiques. Après son arrestation, le service

fédéral de sécurité russe (FSB) a affirmé au sujet de M. Vinatier avoir « recueilli des informations militaires et techniques pouvant être utilisées par des services de renseignement étrangers à l'encontre de la sécurité de la Russie ». Une accusation frôlant avec celle d'espionnage. Mais, depuis la condamnation de M. Vinatier, confirmée en appel le 24 février, « aucune autre affaire judiciaire n'a été officiellement ouverte contre lui », assure son avocat.

En Russie, c'est cependant toujours le risque : un nouveau procès peut prolonger l'incarcération. M. Bessonov se veut confiant : après prise en compte de la détention provisoire, il ne reste plus à son client que seize mois de prison ; un dossier de rapatriement en France a été déposé pour qu'il puisse y purger le reste de sa peine. Et un autre dossier est en cours de préparation pour demander une grâce présidentielle au Kremlin. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Agriculture : grandes manœuvres à l'Assemblée

L'examen de la controversée proposition de loi Duplomb pourrait donner lieu à une bataille tactique

Un examen sous la pression des syndicats agricoles et un sort très incertain. La proposition de loi visant à «lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur», souvent désignée comme la «PPL Duplomb»—proposition de loi du nom du sénateur de Haute-Loire, Laurent Duplomb (LR), qui l'a co-initiée—, pourrait connaître un coup de théâtre, lundi 26 mai, alors que doit débuter son examen en séance publique à l'Assemblée nationale. Les partisans de ce texte, craignant un enlisement des débats, pourraient défendre une motion de rejet préalable, qui couperait court aux discussions dans l'Hémicycle et renverrait directement le texte, dans sa version issue du Sénat, en commission mixte paritaire.

Samedi 24 mai, le rapporteur de cette proposition en commission des affaires économiques, Julien Dive (Aisne, LR), a confirmé le dépôt d'une motion de rejet. Dénonçant quelque 3500 amendements sur ce texte, dont 1500 par le groupe Ecologiste et social, et 800 par La France insoumise, l'élu a fustigé une «obstruction assumée, revendiquée et méthodique». Paradoxalement, le rejet de ce texte pourrait en accélérer l'adoption finale. Dans le huis clos de la commission mixte paritaire, sept députés et sept sénateurs seraient chargés de trouver un consensus. Une option qui serait défavorable à l'opposition, vu la majorité sénatoriale à droite. Le texte serait alors de nouveau soumis au vote des deux chambres, mais sans possibilité d'amendements sauf accord du gouvernement.

Ce calcul politique semble avoir les faveurs des partis participant au gouvernement. Pour parvenir au rejet du texte, le «socle commun» devra compter sur les voix du Rassemblement national, ce que n'exclut pas le groupe d'extrême droite à la veille de l'examen, à condition que la manœuvre soit comprise sur le terrain. «Si les syndicats le demandent et font un peu de pédagogie dans les circonscriptions, on pourra voter cette motion de rejet», confirme un cadre du groupe. Du côté du groupe Ensemble pour la République, on anticipe aussi des prises de parole pour que «cela soit compris politiquement par les agriculteurs», témoigne un élu.

Côté syndical, le premier syndicat agricole, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et les Jeunes Agriculteurs, dont les revendications ont largement inspiré le contenu de la



Manifestation des Jeunes Agriculteurs d'Occitanie en soutien à la proposition de loi Duplomb, à Rodez, le 15 mai. M. RONDEL/AFP

Paradoxalement, le rejet de la proposition de loi pourrait en accélérer l'adoption finale

balle dans le pied. Elle va accélérer le mouvement de concentration des fermes», réagit Fanny Métrat, porte-parole de la Confédération paysanne qui dénonce le «mythe de l'unité paysanne, censée parler d'une seule voix». Dans l'Hémicycle, l'opposition voit d'un mauvais œil le rejet tactique du texte. «Ce serait dramatique et contraire à la primauté démocratique de l'Assemblée nationale sur le Sénat», crainit Delphine Batho, députée écologiste des Deux-Sèvres, qui espère encore pouvoir combattre ce texte «amendement par amendement, alinéa par alinéa». La manœuvre divise aussi les députés du «socle commun» qui se sont opposés à plusieurs dispositions phares de la proposition de loi.

Ligne rouge des néonicotinoïdes
Pour Sandrine Le Feur, députée Renaissance du Finistère et rapporteuse auprès de la commission du développement durable, l'hypothèse d'un rejet «serait un recul regrettable»: «Cela ferait repartir le texte à la version du Sénat, alors même que nous avons fait un travail utile en commission pour améliorer l'équilibre général.» Présentée comme le pendant plus technique de la loi d'orientation agricole, votée par le Parlement en février, la «PPL Duplomb» comporte des

dispositions controversées visant à assouplir ou à supprimer des mesures de protection de l'environnement. Son article 2, le plus inflammable, vise la réintroduction d'insecticides de la famille des néonicotinoïdes, interdits en France depuis 2018 en raison de leur impact sur les pollinisateurs. Il prévoit notamment le retour dérogatoire de l'acétamipride, pour certaines cultures comme les betteraves ou les noisettes. La commission des affaires économiques de l'Assemblée avait circonscrit cette dérogation à trois ans au maximum, la conditionnant à une autonomie garantie de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) chargée d'instruire et de délivrer les autorisations de mise sur le marché de produits phytosanitaires.

Mais même dérogatoire, le retour des néonicotinoïdes reste une ligne rouge pour nombre de députés. «C'est une limite infranchissable», objecte Sandrine Le Feur. «S'il n'y avait pas l'affaire de l'acétamipride, notre groupe aurait voté le texte à l'unanimité», a rédit l'ex-ministre de l'agriculture Marc Fesneau, désormais député MoDem de Loir-et-Cher. Le gouvernement est tout aussi partagé. Si la disposition est soutenue

par le ministre de l'agriculture, Annie Genevard, Agnès Pannier-Runacher, son homologue de la transition écologique, a réitéré dimanche son opposition. «On perd tout l'élan des investissements qu'on a faits dans les alternatives», a déclaré Mme Pannier-Runacher sur Franceinfo. Et on va se reposer la question dans quelques années parce que inmanquablement une interdiction [au niveau européen] arrivera.» D'autant que l'autonomie de l'Anses que les députés veulent voir garantie est fragile. Le Sénat avait voté pour un droit de regard des ministères sur l'Anses, par le biais d'un comité d'orientation qui pourrait prioriser le calendrier d'instruction de l'agence. Auditionné par les députés, le directeur de l'Anses avait mis sa démission dans la balance. La mesure a été supprimée par la commission des affaires économiques, mais le ministère de l'agriculture a confirmé travailler à un décret introduisant la notion d'«usages prioritaires». «Un tel décret témoignerait d'un pouvoir exorbitant de l'exécutif», dénonce le député Dominique Potier (Meurthe-et-Moselle, PS). De fait, l'Anses n'est pas indifférente aux situations d'impasses économiques, mais la protection de la santé et de l'environnement ne peut être négociée.»

Le texte comporte des dispositions visant à assouplir ou supprimer des mesures de protection de l'environnement

Deux autres sujets divisent les députés: les dispositions sur l'élevage et sur l'eau. L'article 3 du texte prévoit notamment de modifier les seuils des élevages relevant des «installations classées pour protection de l'environnement» et d'assouplir les procédures et les modalités de consultation du public. Il relèverait fortement les seuils des élevages de volailles et de porcs concernés par le régime de l'autorisation, le plus strict, et ouvrirait la voie à une exemption pour les élevages bovins. Pour le gouvernement, il s'agit de s'aligner avec les seuils fixés au niveau européen, mais l'opposition dénonce une mesure qui ne bénéficierait qu'à une minorité d'élevages, les 3 % les plus gros.

Sur l'eau, l'article 5 qui attribuait une présomption d'intérêt général majeur aux projets de stockage de l'eau et introduisait un nouveau statut de zones humides «fortement modifiées» avait été supprimé en commission du développement durable. Si la proposition de loi est rejetée, il reviendrait dans sa version sénatoriale. Cette suppression avait irrité une partie des syndicats agricoles et le gouvernement n'a pas caché qu'il souhaitait revenir à la version du Sénat. «Je tiens à exprimer clairement mon refus catégorique de toute tentative visant à diminuer le statut protecteur des zones humides», maintient Sandrine Le Feur. Ces milieux naturels jouent un rôle indispensable dans la gestion de l'eau, la conservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.»

Malgré la volonté des députés des deux commissions de l'Assemblée qui ont examiné cette proposition de loi de gommer l'empreinte de son initiateur, Laurent Duplomb, qui a multiplié ces derniers mois les propositions chocs, un rejet préalable à l'Assemblée nationale donnerait in fine l'avantage au Sénat dans la négociation sur le contenu du texte. ■

MATHILDE GÉRARD,
LAURENCE GIRARD
ET ROBIN RICHARDOT

La noisette, emblème des défenseurs des néonicotinoïdes

La microfilière est régulièrement citée en exemple de l'impasse technique qui obligera à réautoriser l'usage de l'acétamipride

La noisette cache-t-elle une betterave? Le petit fruit à coque, doté d'un capital de sympathie indéniable, est devenu l'emblème des défenseurs des produits phytosanitaires en général et des néonicotinoïdes en particulier. Des insecticides interdits car néfastes pour les insectes pollinisateurs. Le cas des producteurs de noisettes a de nouveau été évoqué, dans le cadre de la proposition de loi «visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur», dite «PPL Duplomb», du nom du sénateur (LR) de Haute-Loire, qui devait arriver devant les députés lundi 26 mai.

Un des articles de ce texte a l'ambition d'assouplir les règles d'usage des produits phytosanitaires et de réautoriser l'acétamipride, un néonicotinoïde, famille d'insecticides bannie depuis

2018. A cette occasion, chacun a pu découvrir que les noisicteurs les utilisaient parfois pour protéger leur verger. La filière est dès lors restée sur le devant de la scène. Pourtant, de l'aveu même de Jérôme Bissières, vice-président de la coopérative Unicoque, et favorable à la réautorisation de l'acétamipride, cette filière est «anecdotique». Une surface de 7900 hectares à peine, à comparer aux 400 000 hectares plantés en betteraves sucrières, une culture également avide de néonicotinoïdes. Un rapport de 1 à 50. Ainsi, la Confédération générale des planteurs de betteraves revendique 26 000 membres, quand la noisette concerne environ 350 agriculteurs.

La création de la filière noisettes en France date des années 1970, mais il a fallu attendre le tournant des années 2000 pour qu'un

coup d'accélérateur soit donné à l'extension des vergers. L'objectif était de développer une offre de noisettes en coque pour le marché européen, mais surtout de répondre à la demande des industriels, à commencer par le géant italien Ferrero, qui produit, dans son usine de Villers-Ecalles (Seine-Maritime), la pâte à tartiner Nutella. «Ferrero représente 25 % du chiffre d'affaires d'Unicoque», précise M. Bissières.

Balanin et punaise diabolique

Dès l'origine, les promoteurs de cette filière ont souhaité se doter d'un centre technique, conscients que, par sa petite taille, elle ne serait pas une priorité pour les fournisseurs, notamment de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, elle emploie 10 salariés dont trois chercheurs qui travaillent sur des approches de biocontrôle.

Ils se sont penchés sur le sujet sensible du balanin, un petit charançon qui pond et se nourrit de l'amandier. «Nous avons repris en 2015 un programme de recherche avec l'Inrae sur ce sujet, commencé en 1995 puis abandonné», souligne Maud Thomas, directrice de l'Association nationale des producteurs de noisettes.

Principal producteur mondial avec 785 000 tonnes de noisettes en 2024, la Turquie est moins sujette aux attaques du balanin que la France, en raison de l'emploi d'une variété plus résistante. Mais celle-ci nécessite une récolte manuelle sur l'arbre. D'où les problèmes sur le recours au travail des enfants dans ces vergers. En France, les fruits sont ramassés mécaniquement après être tombés naturellement de l'arbre.

Depuis quelques années, un autre ravageur a fait son apparition:

la punaise diabolique. Ce parasite venu d'Asie pique le fruit encore vert et lui laisse un goût amer. Il oblige à un tri complexe après la récolte.

En 2018, après l'interdiction des néonicotinoïdes, la filière noisettes a obtenu une dérogation de deux ans. Depuis, la production évolue en dents de scie. Mais si la pression des ravageurs existe, les deux mauvaises récoltes de 2021 (7200 tonnes) et de 2022 (5600 tonnes) sont d'abord liées à des épisodes de gel printanier.

En 2025, les producteurs du petit fruit à coque ont obtenu du ministère de l'agriculture une dérogation pour l'utilisation de trois insecticides, dont la delta-méthrine. De plus, un projet de recherche d'alternative aux pesticides pour lutter contre la punaise diabolique regroupant une dizaine de filières a été lancé

pour cinq ans avec un budget de 7,5 millions d'euros.

Si la noisette continue d'être brandie comme une victime de l'interdiction de l'acétamipride, tous les noisicteurs ne sont pas sur cette ligne. A l'exemple de Damien Philibert, agriculteur bio installé en polycultures depuis dix ans à Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère). «Je ne défends pas le retour des néonicotinoïdes. Je n'ai jamais eu la tentation de les utiliser. Il faut changer d'ère», affirme-t-il. Lui a choisi une variété peu sensible au balanin. Contre la punaise diabolique, il a recours au piégeage avec des phéromones et de la glu et pulvérise ses arbres avec de l'argile calcinée. En 2024, sa première récolte sur 3 hectares pesait 750 kilogrammes. Il espère atteindre bientôt entre 1 tonne et 1,5 tonne à l'hectare. Sans néonicotinoïde. ■

L. GI.

Les finances de la Sécurité sociale menacées

Très alarmiste, la Cour des comptes fait état d'une dégradation préoccupante du budget de la « Sécu »

L'alerte avait déjà été donnée mais elle passe maintenant au rouge écarlate. Dans un rapport rendu public, lundi 26 mai, la Cour des comptes interpelle, pour la énième fois, les pouvoirs publics sur la dégradation préoccupante du budget de la Sécurité sociale. Les mots employés par la haute juridiction pour dépeindre la situation sont encore plus forts que d'habitude, voire inédits : elle écrit qu'une «*crise de liquidité*» ne peut pas être exclue, menaçant potentiellement «*le financement des prestations*».

Les termes de l'équation sont connus. En 2024, le déficit de la «Sécu» a finalement atteint 15,3 milliards d'euros, d'après les derniers chiffres fournis à la mi-mars par les services de l'Etat. Le résultat se révèle un peu moins mauvais que celui auquel s'attendait l'équipe gouvernementale durant l'hiver. Mais il reflète des déséquilibres de grande ampleur, d'autant plus problématiques que la France n'est ni en récession économique, ni en butte à une crise sanitaire. Il montre aussi que le «trou» se creuse à nouveau, alors que la tendance était au redressement depuis 2021.

Pour les exercices en cours et à venir, les perspectives s'avèrent encore plus sombres. Ainsi, en 2025, le solde entre les dépenses et les recettes pourrait être négatif à hauteur de 22,1 milliards d'euros, soit un dérapage de presque 7 milliards par rapport à 2024. En outre, cette prévision, bien qu'elle soit peut-être par optimisme : elle repose sur des hypothèses de croissance de recettes qui ont été «largement revues à la baisse» depuis le moment où elles ont été élaborées, souligne la Cour des comptes.

Besoins de trésorerie

Autre élément renforçant l'incertitude : la capacité de l'Assurance-maladie à tenir son objectif de dépenses demeure «fragile». Elle suppose des «mesures d'économie sans précédent» ainsi qu'une évolution modérée du montant de la facture liée aux soins de ville. C'est loin d'être gagné.

Après 2025, l'horizon est encombré de nuages inquiétants. Le déficit continuerait de s'accroître, certes moins vite qu'auparavant, mais en se situant tout de même à 24,1 milliards d'euros en 2028. Une dérive qui amène les magistrats de la rue Cambon, à Paris, à conclure que «la trajec-



Le premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 26 mars. THIBAUD MORITZ/AFP

toire des comptes sociaux» est devenue «hors de contrôle», les difficultés se concentrant au niveau du système de santé et, dans une moindre mesure, de la branche vieillesse. Jusqu'à maintenant, le passif a été épargné par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades).

Mais depuis 2024, elle ne reprend plus les «déficits nouveaux» qui se forment, car elle a atteint un quota qu'elle ne peut dépasser, en l'état actuel des règles. Cela change fondamentalement la donne car le fardeau est, désormais, transféré à un autre opérateur : l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), qui est la caisse nationale des Urssaf. En 2025, le volume de dette sociale que celle-ci va récupérer pourrait représenter un peu plus de 41 milliards d'euros. Une somme susceptible de tripler, presque, d'ici à 2028.

Pour faire face à ces besoins de trésorerie, l'Acoss n'est habilitée à emprunter que pour une durée maximale de vingt-quatre mois. Or, le marché des capitaux à court terme, sur lequel elle lève des fonds, «n'est pas indéfiniment extensible», selon la Cour : il pourrait même ne pas être capable de répondre à des appels de prêts, à partir de certains montants. D'après les magistrats de la rue Cambon, «le risque de ne pas (...) assurer le financement de la Sécurité sociale devient sérieux», au-delà de 70 milliards d'euros d'endettement annuel pour l'Acoss, ce qui sera le cas dès 2027.

Measures d'économie

Un tel scénario est d'autant moins théorique qu'il s'est déjà réalisé. En 2020, au début de l'épidémie de Covid-19, les places financières s'étaient bloquées, empêchant l'Acoss d'obtenir l'ar-

Pour les magistrats de la Rue Cambon, «la trajectoire des comptes sociaux» est devenue «hors de contrôle»

gent dont elle avait besoin. Elle avait alors dû emprunter 20 milliards d'euros à la Caisse des dépôts et consignations et à un «pool» de banques. Auditionné en octobre 2023 au Sénat, Yann-Gaël Amghar, alors directeur général de l'Acoss, avait déclaré que si la dette portée par son établissement continuait de s'accumuler, elle pourrait faire naître un risque de liquidité et mettre en

péril, par exemple, le paiement des pensions.

Pour éloigner cette menace, des solutions techniques sont envisageables. Par exemple prolonger la durée d'existence de la Cades, qui est censée stopper son office en 2033 : si elle poursuit au-delà, elle pourra alors se voir confier un surcroît de dette sociale. Mais une telle décision passe par la loi organique, dont les conditions d'adoption sont plus strictes qu'une loi ordinaire. Le vote n'est pas acquis d'avance, avec une Assemblée nationale morcelée en plusieurs blocs.

Autre option possible : attribuer des ressources supplémentaires à la Cades, pour qu'elle endosse une partie de la charge confiée à l'Acoss. Une loi ordinaire suffit mais il n'est pas dit que cette piste prospère car elle se traduirait par une augmentation des prélevements obligatoires, ce qui est

contraire à l'engagement pris par de nombreuses forces politiques.

«En tout état de cause, insistent les magistrats de la Cour des comptes, une nouvelle reprise de dette par la Cades ne résoudrait pas le problème de fond (...).» Au préalable, ajoutent-ils, il est «indispensable» de définir une stratégie de «retour à l'équilibre impliquant des mesures d'économie et de maîtrise des dépenses». Plus facile à dire qu'à faire. Dans le budget de la «Sécu» qu'il avait défendu à l'automne 2024, Michel Barnier, alors premier ministre, avait inclus une disposition prévoyant de valoriser une partie des retraites à un rythme inférieur à l'inflation afin de contenir la progression des prestations. Un choix très critiqué, qui avait contribué au vote de la motion de censure et à la chute de son gouvernement. ■

BERTRAND BISSUEL

De nouvelles pistes pour redresser les comptes publics

Le député macroniste Mathieu Lefèvre propose de donner plus de pouvoir au gouvernement pour réagir en cas de dérapage budgétaire

Casser le monopole du gouvernement en matière de prévisions budgétaires, mais lui donner plus de moyens pour réagir quand le déficit dérape. Y compris en créant une nouvelle catégorie de lois. Tel est le cœur de la proposition de loi organique que le député (Renaissance) du Val-de-Marne, Mathieu Lefèvre, a déposé jeudi 22 mai à l'Assemblée nationale. «Il est urgent de redresser nos comptes, et ce texte peut aider à améliorer les prévisions comme à corriger le tir en cas de dérive», explique l'élu.

Comment remettre le budget de la France sur les rails ? En apparence, rien ne bouge ou presque depuis des semaines sur ce sujet crucial. Mais en coulisses, cependant, cela bouillonne. À Matignon, d'abord, le premier ministre ne désespère pas que son exercice pour remettre à plat les dépenses

de l'Etat, mission par mission, débouche sur des économies. Les ministres ont jusqu'à la mi-juin pour présenter des propositions.

François Bayrou n'a pas non plus renoncé tout à fait à son idée d'un référendum fixant un cap pour les finances publiques, en dépit des doutes qu'elle a suscités à gauche comme à droite. «La fiscalité et le budget, ce sont les compétences du Parlement, ce n'est pas un objet de référendum», a notamment déclaré Emmanuel Macron sur TF1, le 13 mai.

«Le travail technique se poursuit» malgré tout, indique-t-on à Matignon. Le premier ministre juge indispensable de mobiliser l'opinion pour surmonter les réticences du Parlement et faire accepter des économies massives, de l'ordre de 100 milliards d'euros en cinq ans, dont 40 milliards en 2026.

A Bercy aussi, ministres et hauts fonctionnaires sont mobilisés pour préparer le budget 2026. Passage en revue des performances de chaque politique publique, analyse des dépenses immobilières, premières tractations avec les ministères dits dépendants... Dans une lettre envoyée le 5 mai à tous les ministres, la directrice du budget, Mélanie Joder, prépare déjà les esprits à l'extinction des crédits consacrés à l'environnement et à la compétitivité dans le cadre du plan de relance mis en place en 2020. La ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin, passe aussi au crible les opérateurs et agences de l'Etat.

Craignant que les discours de François Bayrou débouchent sur peu de chose, la droite sénatoriale, menée par son président, Gérard Larcher, entend élaborer son propre plan d'économie de 40 mil-

liards d'euros. Le rapporteur général du budget, Jean-François Husson (Les Républicains), a tenu une première réunion mercredi. Le projet devrait être bouclé lors d'un séminaire prévu le 18 juin, puis livré au gouvernement. Parmi les idées figure un gel de toutes les dépenses, y compris sociales.

Rendre fiables les prévisions

A l'Assemblée nationale, Mathieu Lefèvre espère pour sa part que sa proposition de loi organique sera examinée à l'automne, dans le cadre du créneau réservé aux textes du groupe macroniste. Son texte vise d'abord à rendre plus fiables les prévisions budgétaires, en donnant davantage de poids au Haut Conseil des finances publiques (HCFP), un comité d'experts indépendants qui s'appuie sur la Cour des comptes. Quand ce comité juge certaines

prévisions officielles trop peu réalistes, Bercy serait forcé soit de les rectifier, soit de s'expliquer. C'est déjà ce qu'a suggéré Pierre Moscovici, le président du HCFP, mais que rejette Bercy.

Le député du Val-de-Marne propose ensuite d'ajouter dans la loi deux outils pour agir contre un dérapage significatif du déficit en cours d'année, comme en 2023 et 2024. En pareil cas, le gouvernement pourrait d'une part annuler lui-même 3 % des crédits votés, alors que la limite actuelle est fixée à 1,5 % du budget, soit environ 10 milliards d'euros. Il pourrait d'autre part présenter une «loi de finances de redressement des comptes publics», une sorte de loi de finances rectificative, mais plus contraignante : toute mesure aggravant le déficit y serait interdite. «Aujourd'hui, un gouvernement peut hésiter à présenter un budget rectificatif, car la discussion parlementaire risque d'aboutir à réduire les recettes, créer des dépenses ou revenir sur des économies décidées», argumente Mathieu Lefèvre. L'instrument législatif que je propose empêcherait cela.»

Toutes ces initiatives aboutiront-elles ? Et, surtout, suffiront-elles à reprendre le contrôle des finances publiques ? Dans son rapport annuel sur la France rendu public jeudi, le Fonds monétaire international (FMI) encourage le gouvernement à réduire le déficit public comme promis, même si cela nécessite «des décisions difficiles». Sans nouvelles mesures «significatives», le déficit public risque de se maintenir autour de 6 % du produit intérieur brut, au lieu de redescendre à moins de 3 % en 2029, comme François Bayrou s'y est engagé, insiste le FMI. ■

DENIS COSNARD

Fin de vie : un débat apaisé avant le vote des députés

Différents points ont été précisés en lecture à l'Assemblée nationale dans le texte sur l'aide à mourir

Au perchoir de l'Assemblée nationale, samedi 24 mai, Roland Lescure a ouvert la dernière séance des débats sur la proposition de loi portant la création d'un droit à «l'aide à mourir» par un compliment aux députés présents. «Je vous félicite», a lancé le député Renaissance des Français établis hors de France, proche d'Emmanuel Macron, saluant «l'examen exemplaire» du texte qui doit être soumis à un vote solennel mardi 27 mai.

Aucun tumulte ni virulentes passes d'armes n'ont troublé les sept jours de débat consacrés à cette proposition de loi, qui «garantit une ultime liberté», selon les députés qui l'ont défendue à gauche, mais aussi du côté des rangs du bloc central. Avec toutefois des divergences au sein des députés macronistes ou centristes.

Aucun vibrant plaidoyer de la part des partisans de ce «grand texte». Profil bas sur la forme et le fond: telle a été leur stratégie. «Ne donnons pas des arguments à ceux qui de toute manière sont opposés au texte», avait donné pour consigne, le 2 mai, Olivier Falorni, député (divers gauche) de Charente-Maritime et rapporteur général du texte, en s'adressant aux députés de gauche tentés d'ouvrir l'aide à mourir aux mineurs. Assidue pendant les quelque quatre-vingt-dix heures de débats, Catherine Vautrin, la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, s'était fixé deux objectifs: rassurer sur le caractère «strict» des critères d'accès à l'aide à mourir et donner des «garanties» visant à «sécuriser» la procédure.

Délibération «collégiale»

En séance, les députés du Rassemblement national (RN), des Républicains (LR) et de l'Union des droites pour la République (UDR) ont porté une grande partie des quelque 2 690 amendements afin de tenter de s'opposer au principe d'une aide à mourir et corriger un texte qu'ils jugent «permis» et susceptible d'entrainer des «abus de faiblesses envers des personnes vulnérables». «A l'extérieur de l'Hémicycle, vos arguments font mouche parce que votre communication est excellente», a lancé Thibault Bazin (LR, Meurthe-et-Moselle) à l'adresse des partisans du texte. Tous les mots sont là! Mais ce sont des faux-semblants.» «Nous avons précisé, affiné, consolidé ce qui devait

Profil bas sur la forme et le fond: telle a été la stratégie des partisans de ce «grand texte»

l'être pour aboutir à un texte clair, précis, encadré», a soutenu, à l'inverse, le député «insoumis» de Loire-Atlantique Matthias Tavel.

Au terme de cette première lecture, le texte a évolué mais sous l'effet quasi exclusif de l'adoption d'amendements portés par ses défenseurs. A l'initiative de Mme Vautrin, l'un des critères d'accès à l'aide à mourir a été précisé. L'amendement déposé par la ministre donne la définition d'*«une affection grave et incurable en phase avancée»*. Cette phase est «caractérisée par l'entrée dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade, qui affecte sa qualité de vie».

Mme Vautrin a repris la formulation de la Haute Autorité de santé (HAS), dans un avis du 6 mai. Les médecins devront prendre en compte «la qualité de vie» du malade, s'est réjouie la députée Marie-Noëlle Battistel (Parti socialiste, Isère) et non plus une «quantité de vie» restante, critère temporel que la HAS a considéré comme inopérant.

Le fait des critères d'accès prévus dans la proposition de loi, des malades atteints d'une affection chronique incurable, «mais qui ne sont pas en fin de vie», seront «éligibles» à l'aide à mourir, se sont alarmés plusieurs opposants au texte. «Quand bien même [des personnes] pourraient vivre plusieurs mois ou plusieurs années (...), doit-on ne pas répondre à leur demande quand elles présentent des souffrances physiques et psychologiques liées à leur affection?», leur a répondu le député socialiste de Haute-Vienne Stéphane Delautrette, corapporteur du texte.

Les conditions d'accès à l'aide à mourir, même «cumulatives», comme l'ont répété les partisans du texte, laissent au médecin une marge d'appréciation importante. Pour tenter de prévenir des décisions médicales arbitraires ou contestées, les députés ont resserré certaines modalités de mise en œuvre de l'aide à mourir.

De nouveau par le biais d'un amendement de Mme Vautrin, ils



Le rapporteur général du texte sur la fin de vie, Olivier Falorni, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 12 mai. JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

ont réintroduit le délai de réflexion incompréhensible de deux jours accordé au patient pour qu'il confirme son souhait de mourir après que le médecin lui a donné son accord. Ces quarante-huit heures minimum avaient été supprimées en commission des affaires sociales. Initialement, le texte prévoyait aussi que le souhait d'accéder à une aide à mourir pouvait être exprimé par oral.

Mme Vautrin a défendu un amendement, adopté, qui précise que la demande doit être établie par le malade de manière «écrite ou par tout autre mode d'expression adapté à ses capacités». «En réalité, vous ne modifiez rien», a taclé le député LR des Hauts-de-Seine Philippe Juvin, qui a plaidé, en vain, pour que la demande soit «exclusivement écrite».

Autre nouveauté introduite par un amendement de Frédéric Valletoux, président de la commission des affaires sociales: la délibération «collégiale» avant la décision d'accorder une aide à mourir. Le praticien devra recueillir obligatoirement un autre avis médical et paramédical, comme prévu ini-

tialement dans la proposition de loi. Mais il devra aussi, au terme du texte amendé, convoquer une réunion avec au moins un médecin spécialiste de la pathologie du malade et un auxiliaire médical (aide-soignant, infirmier) physiquement ou en visioconférence si le spécialiste n'exerce pas à proximité — cas de figure probable dans les déserts médicaux.

Négociations à venir

«La désertification [dans certains territoires] ne doit pas amener à escamoter le contrôle médical, s'est inquiété Laurent Mazaury, député de l'Union des démocrates et indépendants des Yvelines. Les habitants du Gers devront-ils mourir plus tôt que d'autres?» Le président du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires à l'Assemblée nationale et rapporteur du texte, Laurent Panis, a tenté de rassurer: «La règle est bien la concertation entre médecins avec rencontre physique.»

Mme Vautrin a échoué, en revanche, à établir «une garantie supplémentaire» dans la procédure. Elle a défendu un amendement

Les médecins devront prendre en compte «la qualité de vie» du malade

précisant que le médecin saisi d'une demande d'aide à mourir pourra faire appel à un psychiatre ou un neurologue en cas de «doute sérieux» sur le «discernement» du patient. Les députés LR ayant plaidé que le psychiatre devrait être consulté «systématiquement» n'ont pas voté l'amendement de la ministre, le jugeant «insuffisant».

S'agissant du délit d'entraînement que prévoit la proposition de loi contre ceux qui tenteraient de faire obstacle à une aide à mourir, les députés ont alourdi la peine prévue, portée désormais à deux ans de prison et à 30 000 euros d'amende. Ils ont, en revanche, rejeté la création d'un «délit d'incitation à l'aide à mourir», défendu

par des députés LR, RN, UDR, Renaissance mais aussi par Yannick Monnet (communiste, Allier) et Frédéric Valletoux (Horizons, Seine-et-Marne), coauteurs d'un même amendement. Mme Vautrin a estimé qu'un «délit d'incitation permettrait de trouver un équilibre» avec le délit d'entraînement. En ne s'opposant pas à cette mesure, la ministre de la santé prépare les négociations à venir avec le Sénat.

Ce sujet sera sur la table durant la navette du texte, qui sera examiné au Palais du Luxembourg «à l'automne», a indiqué le président LR du Sénat, Gérard Larcher, jeudi 22 mai sur France Inter. «Je suis assez réservé personnellement sur le texte», a-t-il déclaré tout en prenant le soin de préciser «aujourd'hui», laissant donc entendre que sa position pourrait évoluer. «Tout dépendra de la nature du texte [à l'issue des débats], a-t-il ajouté. Dimanche 25 mai, dans La Tribune Dimanche, Mme Vautrin s'est voulue optimiste: «Je souhaite que le texte soit voté d'ici à 2027, c'est encore possible.» ■

BÉATRICE JÉRÔME

La question du handicap s'immisce dans les discussions

Plusieurs collectifs de militants «antivalidistes» appellent la gauche à s'opposer à une proposition de loi qu'ils jugent inutile et dangereuse

Où s'arrête la maladie et où commence le handicap? Doit-on privilégier la liberté individuelle ou s'assurer d'abord de l'égalité réelle face aux soins et de la solidarité envers les plus vulnérables? Ces questions ont émergé à l'occasion des discussions sur la fin de vie à l'Assemblée nationale, qui ont commencé le 12 mai et doivent s'achever mardi 27 mai.

La proposition de loi ouvrant un droit à l'aide à mourir suscite l'hostilité de plusieurs collectifs de militants «antivalidistes», qui dénoncent les discriminations systémiques contre les personnes handicapées (Handi-social, jusqu'au bout solidaires ou le Collectif Lutte et handicaps pour l'égalité et l'émancipation). «Quand on est handicapé, on entend souvent: "moi, je ne pourrai pas" ou "si j'étais à ta place, je me tuerais". Le handicap est présenté comme la chose la pire qui peut arriver dans la vie. Mais, nous, on ne veut pas mourir, on veut des droits», expli-

que au *Monde* Alice Ohayon, vice-présidente des Dévalideuses.

Estimant que l'actuelle loi Claeys-Léonetti, autorisant, dans certains cas, une «sédation profonde et continue jusqu'au décès», répond à la plupart des situations, Mme Ohayon considère que la priorité de l'Etat est d'assurer à tous de bonnes conditions matérielles de vie pour éviter que les personnes handicapées ne soient discriminées ou «ressentent qu'elles sont un poids» pour la société ou leurs proches.

Comme l'explique aussi l'avocate Elisa Rojas, dans une tribune au *Monde* publiée le 13 février, «le risque de voir mourir des personnes malades et handicapées acculées par l'exclusion, la précarité, la souffrance socio-économique, l'absence d'accès aux soins, y compris palliatifs, est trop grand pour ne pas s'opposer fermement à ce texte». D'autres «dérives», comme l'élargissement des critères d'accès, sur le modèle du Canada, sont souvent citées par ces

«Le texte ne concerne que les personnes atteintes de maladies incurables»

OLIVIER FALORNI
rapporteur général de la proposition de loi

collectifs, qui interpellent en priorité les députés issus de la gauche. «On est progressistes, mais on essaie de faire comprendre que ce n'est pas une loi de solidarité», explique Mme Ohayon.

Rapporteur de la loi, le député (divers gauche) de la Charente-Maritime Olivier Falorni assure que le texte «ne concerne pas la vieillesse ou le handicap, mais les personnes atteintes de maladies graves et incurables avec des souffrances insupportables ou réfrac-

taires au traitement». La ministre déléguée au handicap, Charlotte Parmentier-Lecocq, a aussi tenu à répondre sur X, affirmant que «[le texte] ne crée aucun droit à mourir du fait du handicap» et se fonde sur cinq critères cumulatifs, notamment l'aptitude à manifester une volonté libre et éclairée.

Respect de l'autodétermination

Cible des messages «virulents» des militants «antivalidistes», étant lui-même en fauteuil roulant, Sébastien Peytavie, député (Génération.s) de la Dordogne, «essaie de relayer les arguments et inquiétudes». Favorable au texte actuel, qu'il estime «équilibré», il reconnaît avoir «changé de position sur les directives anticipées» au cours des débats entamés en 2024. L'élu souligne aussi l'importance du texte, voté en parallèle, sur les soins palliatifs pour tous, en déplorant qu'en janvier, à Toulouse, une femme atteinte de la maladie de Charcot «a demandé une sédation profonde, car

elle n'avait pas accès aux soins à domicile». «La loi [sur la fin de vie] n'est pas "validiste". La société est "validiste", il n'y a aucun doute là-dessus», affirme la députée (Les Ecologistes) de Paris Sandrine Rousseau. On lit aussi sur les réseaux que c'est une loi eugéniste. Je suis en frontal désaccord, car ce sont les personnes qui décident pour elles-mêmes.»

Le respect de l'autodétermination est un point de vigilance pour le Collectif Handicaps. «On ne prononce pas sur le débat de société "pour ou contre" l'aide à mourir, qui nous dépasse, mais on veut éviter deux écueils: que ce nouveau droit soit refusé à des personnes qui veulent y avoir accès ou imposé à d'autres qui n'en voudraient pas», explique Axelle Rousseau, coordinatrice du collectif, qui rassemble 54 associations de personnes concernées ou de leurs proches.

Le texte a été amendé pour que l'aide à mourir soit formulée par le demandeur avec des «modes d'expression adaptés à ses capaci-

tés» s'il n'a pas l'accès à l'écrit ou au langage oral. La «souffrance psychologique seule» ne peut être un critère, et l'altération du discernement doit être vérifiée par les médecins, mais ni les personnes atteintes d'un trouble psychique, ni celles placées sous protection juridique, ne sont écartées par principe du dispositif, s'ils ont, par ailleurs, une affection grave, comme un cancer.

Christophe Duguet, directeur des affaires publiques d'AFM-Téléthon, une association de défense des personnes sévèrement handicapées ou atteintes de pathologies dégénératives, note que «la notion de souffrance ne suit pas les gradients de la lourdeur de la maladie. Dans des situations de très grande dépendance, on constate de très fortes aspirations à vivre, même dans des conditions que d'autres ne pensent pas concevables. La société se doit de donner les moyens à ces personnes de vivre dignement». ■

ANNE-AËL DURAND

Sécurité sociale : l'alerte de la Cour des comptes

► Dans un rapport dévoilé lundi 26 mai, la Cour souligne à mots plus forts que jamais la dégradation préoccupante du budget de la Sécurité sociale

► Les magistrats estiment qu'une « crise de liquidité » ne peut pas être exclue, menaçant potentiellement « le financement des prestations »

► Alors que le déficit pourrait passer de 22,1 milliards d'euros en 2025 à 24,1 milliards en 2028, le rapport juge la trajectoire « hors de contrôle »

► Des solutions techniques existent pour contrer cette menace, mais elles passent par le vote de lois, et se heurteraient donc à des obstacles politiques

M ÉDITORIAL
UNE INSOUTENABLE DÉRIVE

PAGE 31 ET NOS INFORMATIONS PAGE 7

DEUX POLOGNE DANS LES RUES DE VARSOVIE

► A l'approche du scrutin présidentiel du 1^{er} juin, les partisans de Rafal Trzaskowski, maire pro-européen de la capitale, et ceux du nationaliste Karol Nawrocki ont manifesté dimanche 25 mai



Manifestation en faveur du candidat Rafal Trzaskowski, à Varsovie, le 25 mai. DAMIAN LEMANSKI/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

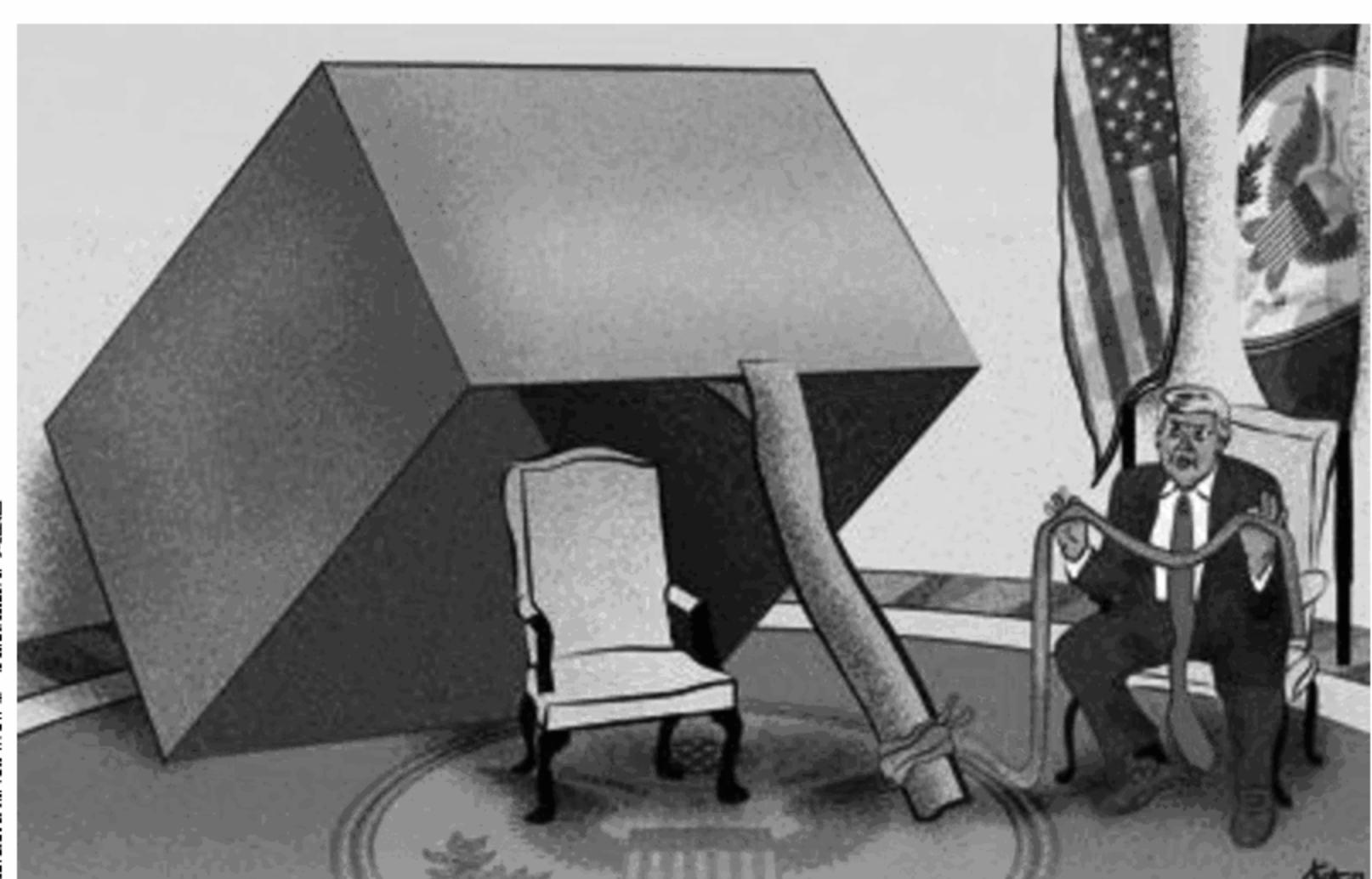
Justice
Le consentement, notion centrale du dossier Depardieu-Arnould

Italie
Gorgona, une île-prison sous le soleil de Toscane

Sexualité
Une étude inédite sur les pratiques des jeunes après MeToo

VU PAR THIAGO (BRÉSIL)

CARTOONING FOR PEACE



Gaza
Une mère palestinienne perd neuf de ses dix enfants

La pédiatre Alaa Al-Najjar se trouvait près de chez elle, dans un hôpital du sud du territoire, quand sa maison a été bombardée. Son mari, lui aussi médecin, et l'un de leurs fils, ont été grièvement blessés

PAGE 4

Economie
L'Afrique mise sur la musique et l'audiovisuel

Les industries culturelles et créatives du continent sont riches de promesses économiques mais font face encore à bien des obstacles financiers

PAGES 16-17

Assemblée Le texte sur l'aide à mourir soumis au vote

APRÈS SEPT JOURS de débats apaisés, le texte de la proposition de loi sur la fin de vie doit être soumis à un vote solennel, mardi 27 mai, à l'Assemblée nationale. Au moment d'engager ces discussions, Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé, des solidarités et de la famille, s'était fixé deux objectifs : rassurer sur le caractère « strict » des critères d'accès à l'aide à mourir et donner des « garanties » visant à « sécuriser » la procédure.

Durant cette première lecture, le texte a évolué, mais sous l'effet quasi exclusif d'amendements portés par ses défenseurs. Ainsi, à l'initiative de Mme Vautrin, une des conditions d'accès à cette aide a été précisée. L'amendement déposé par la ministre donne la définition d'*«une affection grave et incurable en phase avancée»*. Le texte doit encore être discuté au Sénat. Mme Vautrin espère une adoption de la loi d'ici à 2027.

PAGE 8

Disparition
Marcel Ophuls, auteur du « Chagrin et la Pitié »

Le cinéaste, mort à l'âge de 97 ans, samedi 24 mai, dans sa maison du Sud-Ouest, a marqué à jamais l'histoire du documentaire avec cette chronique sans fard de l'Occupation, sortie en 1969

PAGES 26-27

Festival de CANNES
Un palmarès très politique

La Palme d'or est revenue à l'Iranien Jafar Panahi pour « Un simple accident », une charge virulente contre la République islamique. Le jury a également récompensé « L'Agent secret », du Brésilien Kleber Mendonça Filho, qui évoque l'époque de la dictature militaire dans son pays

PAGE 23



1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Eric Zemmour veut croire à sa candidature en 2027

En quête de rebond, le leader de Reconquête ! entretient l'hypothèse de se présenter à la présidentielle

REPORTAGE

SAINT-VULBAS (AIN) - envoyé spécial

Sur un écran géant, une compilation d'images de la campagne présidentielle de 2022, avant que les mots «Zemmour 2027» n'apparaissent. Vendredi 16 mai, environ 250 spectateurs attendent que le dirigeant d'extrême droite monte sur la scène d'une salle polyvalente, dans la petite commune de Saint-Vulbas (Ain). «Notre futur président de la République!», annonce Thibault Dumas, le responsable local de Reconquête !

Sur l'estrade, entre deux formules éculées sur «les écolos qui nous emmerdent avec leurs pistes cyclables» et les «soi-disant demandeurs d'asile à qui on donne une carte de crédit avec 400 euros», Eric Zemmour alimente l'hypothèse de sa candidature à la prochaine présidentielle, en prenant pour exemple Donald Trump. «Après sa défaite de 2020, il était donné aux chiens, lui aussi, ils allaient le mettre en taule; ce n'était plus rien, ce gars-là, énumère-t-il. Et regardez où il est, maintenant. Il faut garder espoir.»

Ses proches le racontent à qui veut l'entendre : la condamnation de la présidente du groupe Rassemblement national (RN) à l'Assemblée nationale, Marine Le Pen, à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire le 31 mars, ouvre un espace pour celui qui avait obtenu 7,1 % des suffrages en 2022. Le remplacement de la triple candidate à la présidentielle par le

président du parti, Jordan Bardele? «Il a fait campagne [aux européennes de 2024] contre Léon Deffontaines, Manon Aubry et Marion Maréchal. On en reparle face à Edouard Philippe, François Hollande, Jean-Luc Mélenchon et moi», répète-t-il à ses interlocuteurs, soulignant les faiblesses du «plan B» du RN, de «son manque d'expérience» et d'une «assise populaire moins conséquente que celle de Le Pen».

Dans la foulée du jugement du tribunal de Paris, Reconquête ! annonçait une mini-série de trois meetings de son président, les premiers depuis la campagne des européennes en 2024. A chaque fois, dans des petites communes, comme à Chemillé-en-Anjou (Maine-et-Loire) le 26 avril, avant un autre le 6 juin dans le Nord. «Une campagne à bas bruit à la rencontre des Français», se targuent-ils dans son entourage, en vue d'enrôler des candidats pour les élections municipales de 2026.

Mais, au centre international de rencontres de Saint-Vulbas, le petit bureau de recrutement im-

provisé reste désespérément vide. Eric Zemmour s'est, lui, vu interdire de visiter la centrale nucléaire voisine du Bugey comme il l'escroquait, dénonçant à la tribune les «raisons spéculées» invoquées par EDF.

Parti rabougrì

L'effervescence de la campagne de 2022, ou même des européennes, n'est plus qu'un lointain souvenir, qui sert de décorum à un parti rabougrì, dépouillé du petit réseau catholique traditionaliste de Marion Maréchal, retournée dans le giron du RN avec la dissolution de l'Assemblée, le 9 juin 2024. Reste à occuper un organe toujours bien doté financièrement – malgré des revenus qui ont fondu en 2024 – et ces dizaines d'admirateurs, qui se bousculent pour un selfie ou un autographe, et à qui il doit parfois péniblement apporter la contradiction. «Il faut parler de la paix, M. Zemmour!», l'implore une sexagénaire. «Mais tout le monde est pour la paix, madame», la rabroue-t-il. Sans parler de ces fans qui lui réclament naïvement de former «un ticket avec le RN», comme si les dirigeants lépénistes avaient besoin de cet allié, qui ne cesse de leur envoyer son mépris à la figure. Le meeting prévu depuis un mois à Troyes, vendredi 23 mai, a été annulé quatre jours avant sa tenue, officiellement pour des «raisons d'agenda».

Sur les plateaux de télévision, Eric Zemmour ne se consacre plus qu'à de grands entretiens où il peut dérouler «sa vision», comme

le dit un proche, le plus souvent sans adversaires politiques. Le voilà, le 4 mai, qui joute sur BFM-TV face à l'éditorialiste Alain Duhamel. «Le Malien serait encore en vie s'il avait été expulsé», ose-t-il à propos d'Aboubakar Cissé, ce jeune homme poignardé à mort dans une mosquée au cri de «ton Allah de merde», le 25 avril à La Grand-Combe (Gard).

Le 22 mai, le sexagénaire retrouve le plateau de Christine Kelly, au milieu des chroniqueurs qui l'ont longtemps accompagné sur CNews. L'adaptation documentaire de son essai *Le Suicide français* (Albin Michel, 2014) sera prochainement diffusée sur une autre chaîne du groupe Canal+, détenu par son ami Vincent Bolloré, ayant la publication d'un nouveau livre.

Le commentaire de la vie politique est, lui, dévolu à sa compagne et unique parlementaire de Reconquête !, l'eurodéputée Sarah Knafo. La trentenaire se démultiplie sur les chaînes de télévision et les radios, allant jusqu'à dupliquer sur son compte YouTube la séquence de sa confrontation avec l'ex-garde des sceaux Eric Dupont-Moretti, le 19 mai, sur Paris Première, enfreignant les règles du droit d'auteur. Son écho médiatique est jugé disproportionné par rapport au poids du parti. «Knafo, c'est très artificiel et très Bolloré», tranche le député RN du Pas-de-Calais Bruno Bilde. «Faites un micro-trottoir en province, pas sûr qu'elle soit connue par 10 % des gens.»

Unique parlementaire de Reconquête !, l'eurodéputée Sarah Knafo se démultiplie à la télévision et sur les radios

pas les mêmes égards, bien qu'elle soit proche de son entourage et qu'elle ait déclaré au lendemain de sa victoire être «prête à travailler avec lui». «On s'enferme si l'on parle d'alliances avec des personnalités ou des formations politiques», évacue un conseiller du locataire de la Place Beauvau. Il rappelle, par ailleurs, que «Zemmour n'a pas réussi à faire plus de 7 % en 2022, quand Pécresse était [seulement] à 4 %».

Proximité avec Stérim

En quête de rebond, Sarah Knafo n'écarte pas l'hypothèse de se présenter aux municipales à Paris, après que Marion Maréchal, a jeté l'éponge. A rebours des autres formations d'extrême droite, elle assume une proximité avec le milliardaire catholique Pierre-Edouard Stérim, avec qui elle a récemment diné à Bruxelles.

«C'est une femme qui a énormément de qualités, juge ce dernier. Les points de doute que j'ai, c'est sa capacité à s'entourer d'une équipe qui soit au niveau.» Son institut Politicae, qui vise à former des candidats pour les élections municipales de 2026, accompagne plusieurs candidats de Reconquête !. L'eurodéputée participera au «Sommet des libertés», le 24 juin, au Casino de Paris, un événement coorganisé par Pierre-Edouard Stérim et *Le Journal du dimanche*, propriété de Vincent Bolloré, où est également annoncé Jordan Bardella. ■

ROBIN D'ANGELO
ET CLÉMENT GUILLOU (À PARIS)

La Russie met la main sur une deuxième église orthodoxe de Nice

La justice a donné raison à Moscou, qui revendique la propriété d'un édifice religieux géré par les descendants des «Russes blancs»

Pour l'avocat de la Fédération de Russie, Andrea Pinna, l'épisode est un «non-événement», rien de plus que la visite d'un propriétaire désireux de faire l'état des lieux de son bien». Pour les fidèles de l'église orthodoxe Saint-Nicolas-et-Sainte-Alexandra, à Nice, le choc est un peu plus rude. Jeudi 22 mai, à la sortie de l'office religieux, ils ont vu débarquer un huissier accompagné d'avocats et d'un serrurier. Une heure de face-à-face tendu plus tard, et après l'arrivée de la police, les paroissiens ont dû s'effacer pour laisser entrer les visiteurs. Armés d'appareils photos, ceux-ci ont inventorié tous les objets se trouvant à l'intérieur de l'édifice religieux, icônes en premier lieu.

«Nous étions une trentaine à assister à la liturgie en ce jour de Saint-Nicolas, patron de notre paroisse, relate Tatiana Chirinsky Abolin, 79 ans, professeure de physique à la retraite. Nous prenions une collation dans la bibliothèque, au rez-de-chaussée, après l'office, quand ils sont arrivés. Si nous n'avions pas été là, ils auraient fait quoi? Ce serrurier, il était là pour forcer la porte ou pour condamner les lieux?»

L'hypothèse n'a rien de fantasque : dans ce bras de fer judiciaire, qui dure depuis deux décennies, les représentants de la Russie ont déjà eu recours à de telles méthodes – serrures de la cathédrale Saint-Nicolas changées, cadenas posé sur la grille du cimetière de Caucade, où reposent des centaines d'émigrés russes sur les hauteurs de la ville, etc.

L'histoire de ces lieux remonte à la seconde moitié du XIX^e siècle, quand la famille impériale russe et l'Eglise orthodoxe de Russie

ont acquis des terrains à Nice et y ont érigé des édifices religieux. Ceux-ci ont accueilli les Russes en villégiature sur la Côte d'Azur, puis ceux qui s'y sont installés après la révolution de 1917. Le pouvoir soviétique s'en est alors désintéressé. Dans les années 1920, les églises et le cimetière ont été confiés à l'Association culturelle orthodoxe russe de Nice (ACOR), créée pour assurer la continuité du culte, sous l'égide du patriarchat de Constantinople (et, à partir de 2019, sous celle du patriarchat de Roumanie).

Bataille judiciaire

C'est finalement la Russie poutinienne qui, au milieu des années 2000, a lancé une vaste offensive pour récupérer des dizaines d'églises à travers le monde, dans une volonté combinée d'affirmation de puissance et de revendication de l'héritage tsariste. Le cas de la cathédrale de Nice est déjà de l'histoire ancienne : Moscou a pris possession des lieux en 2011. La bataille judiciaire concerne désormais le cimetière de Caucade et la «vieille église» Saint-Nicolas-et-Sainte-Alexandra, rue Longchamp. Après un jugement en première instance favorable à l'ACOR, en février 2021, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a finalement donné raison à la partie russe, le 24 avril. En tant qu'héritière juridique de l'Empire russe, la Fédération de Russie se voit désignée propriétaire légitime.

«La décision est toute récente. Quand nous avons vu arriver l'huissier, nous avons cru qu'il venait simplement nous remettre la notification du jugement du 24 avril», explique Alexis Obolensky, 79 ans, président de l'ACOR, qui assure n'avoir jamais eu l'intention d'enlever des icônes ou d'autres objets de l'église. Ce descendant d'une lignée princière arrivée en France en 1921 interroge surtout les motivations de la justice : «Les deux parties ont des arguments et le débat juridique est complexe, comme le prouve la décision prise en première instance par le tribunal de Nice. Pourquoi, dès lors, favoriser un pays qui s'approprie tout par la force?»

Le sujet, déjà sensible auparavant, a de fait pris une dimension particulière avec l'invasion de l'Ukraine, en 2014 puis en 2022. «On pensait que tout le monde avait ouvert les yeux sur la Russie de Poutine», déplore Tatiana Chirinsky Abolin, qui est aussi trésorière de l'ACOR. Mais on donne tout de même raison à un Etat voyou.» «Dans ce dossier précis, il n'est pas question de force, mais seulement de l'application de décisions de la justice française», répond l'avocat Andrea Pinna, du cabinet Pinna Goldberg.

Pour nombre de descendants des Russes blancs, mais aussi pour beaucoup de paroissiens arrivés plus récemment à Nice, Géorgiens et Ukrainiens en particulier, impossible de continuer à prier rue Longchamp dans de telles conditions. Si l'ACOR prévoit de se pourvoir en cassation, et multiplie les initiatives, comme une lettre ouverte à Emmanuel Macron, la perspective de devoir quitter les lieux se précise. «On est en passe de devenir des Français exilés en France, jetés à la rue, constate Alexis Obolensky. Et nous n'avons nulle part où aller : l'église roumaine est déjà pleine, celle des Grecs est minuscule, et celle du patriarchat de Serbie est, elle aussi, infestée à Moscou.» ■

BENOÎT VITKINE

The advertisement is for the 'MOT POUR MOTS' festival at La Villette in Paris. It features a large graphic of the word 'MOT' in a stylized font. The text includes:

- Le Monde Nouvel Obs Télérama'**
- LITTÉRAIRE**
- ENTRÉE GRATUITE**
- 21 JUIN :** LAURE ADLER, CONSTANTIN ALEXANDRAKIS, CHRISTINE ANGOT, PÉNÉLOPE BAGIEU, EMMA BECKER, CARYL FEREY, FRANÇOISE GILLARD, LOUISE CHENNEVIERE, LUCAS HARARI, REBECCA LIGHIERI, SUSIE MORGESTERN, OLIVIER NOREK, DENIS PODALYDES, ABEL QUENTIN, BLANDINE RINKEL, LA GRANDE SOPHIE, ALBIN DE LA SIMONE, VANESSA SPRINGORA, GUILLAUME VIRY
- 21-22 JUIN EN MUSIQUE**
- POUR MOTS**
- MARRAINÉ PAR LOLA LAFON**
- 22 JUIN :** BERTRAND BELIN, CHRISTELLE DABOS, MARYLINE DESBIOLES, ANDRÉ COMTE-SPONVILLE, SHANE HADDAD, MATHILDE HENZELIN, CATHERINE MEURISSE, MARIE NDIAYE, CAMILLE LAURENS, GUILLAUME POIX, FLORENCE SEYVOS, NEIGE SINNO, ESTHER TEILLARD, ADÈLE YON, GABRIELLA ZALAPI, CORALY ZAHONERO, VALÉRIE ZENATTI
- RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR**
- CHANEL**
- Région Île-de-France**
- CNL**
- CFC**
- la Villette**
- VILLE DE PARIS**

Lycée Averroès : un rapport qui reprend des arguments fragiles

Les griefs, jugés comme non étayés par le tribunal de Lille, se retrouvent pourtant dans le discours de l'Etat

Le rapport « Frères musulmans et islamisme politique en France », remis mercredi 21 mai au président de la République, Emmanuel Macron, et publié vendredi 23 mai, fait une large place à l'enseignement confessionnel musulman, considéré comme un pilier de l'influence frériste. « Le secteur éducatif apparaît comme la priorité de la branche française, à un degré qui la distingue de ses homologues européens », écrivent les auteurs. Parmi les cinq établissements musulmans bénéficiant d'un contrat avec l'Etat pour tout ou partie de leur effectif, « trois sont affiliés à la Fédération nationale de l'enseignement privé musulman », qui émane des Frères musulmans, peut-on lire.

Parmi eux, le lycée Averroès de Lille, premier établissement privé musulman à avoir bénéficié, en 2008, d'un contrat avec l'Etat – et premier à l'avoir perdu, fin 2023. Au sujet de ce lycée considéré comme la tête de pont de l'islam frériste, le rapport reprend plusieurs éléments fragiles, issus d'une procédure lancée par la préfecture du Nord pour faire annuler le contrat. Cette procédure a été annulée par le tribunal administratif de Lille, le 23 avril 2025. « Tous ces arguments ont été démentis par les faits, parles preuves, s'étonne le proviseur d'Averroès, Eric Dufour, à la lecture du rapport. Mais tout se passe comme si rien ne s'était passé. »

Le rapport reprend, en effet, deux des arguments-clés de l'instruction menée contre le lycée Averroès par la préfecture : le premier est la présence d'un livre de l'imam Hassan Iquioussen (expulsé pour ses prêches sexistes et antisémites) dans la bibliothèque de l'établissement. Selon la préfecture, cet ouvrage a été découvert lors d'une inspection de l'éducation nationale. *Le Monde* a comparé la note produite par la préfecture avec le rapport d'inspection : l'éducation nationale ne mentionne pourtant aucun ouvrage précis.

Le proviseur d'Averroès estime pour sa part qu'il y a pu avoir une confusion car la bibliothèque

possède bien un livre intitulé *La paix soit avec toi*, coécrit par Othmane Iquioussen (fils d'Hassan) avec l'universitaire Christian Defebvre (Bayard, 2017). Le tribunal administratif de Lille a considéré qu'« aucune pièce du dossier (...) n'est de nature à permettre l'identification des œuvres dont la présence a été constatée le 20 janvier 2022 par l'auteur de la note ». Un autre ouvrage, les commentaires des 40 hadith de l'imam An-Nawawi, qui contient des propos contraires aux valeurs républicaines, est cité dans un rapport de la chambre régionale des comptes d'avril 2023 comme faisant partie du programme d'« éthique musulmane » en classe de 2^e. Là encore, le tribunal administratif a considéré qu'il n'était pas avéré que cet ouvrage avait été présenté aux élèves.

Imprécision formelle
Au reste, le rapport sur les Frères musulmans contient une imprécision formelle, en sourciant ces deux éléments – le livre de l'imam Hassan Iquioussen et les 40 hadiths – dans le rapport de la chambre régionale des comptes. Si celle-ci a bien été destinataire d'un document envoyé par le lycée, qui mentionnait les commentaires des 40 hadiths, elle n'a jamais parlé des supposés écrits d'Hassan Iquioussen, et pour cause : « Les inspecteurs de l'éducation nationale sont les seuls à être entrés dans notre bibliothèque », rappelle Eric Dufour.

Ces deux éléments sont donc considérés comme non matérialisés par la justice administrative. Pourtant, leur pérennité dans le

« Tous ces arguments ont été démentis par les faits. (...) Mais tout se passe comme si rien ne s'était passé »

ÉRIC DUFOUR
proviseur du lycée Averroès

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ Après Cannes, Nice visée par un sabotage

Au lendemain du black-out à Cannes (Alpes-Maritimes), un incendie volontaire a visé un transformateur électrique à Nice, dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 mai, touchant 45 000 foyers. Une enquête en flagrance a été ouverte pour « destruction par incendie en bande organisée » et confiée à la police judiciaire. Le feu s'est déclaré sur un poste électrique dans le quartier des Moulins, un secteur gangrené par le narcotrafic. Dimanche, un communiqué anonyme et non authentifié, se réclamant de « deux bandes d'anarchistes », a revendiqué « l'attaque ». – (AFP)

SANTÉ Un analogue de la nicotine dans le collimateur d'une association antitabac

Le Comité national contre le tabagisme a annoncé, lundi 26 mai, attaquer en justice

Aroma King, un fabricant de produits de vapotage, pour contrer une nouvelle substance qu'il considère potentiellement plus addictive que la nicotine classique. L'association pointe « l'émergence et la promotion préoccupantes » de la 6-méthyl-nicotine ou métatine, un analogue de la nicotine identifié dans certains produits de vapotage vendus notamment en France depuis début 2024. – (AFP)

RECTIFICATIF
Après la parution de l'article titré « Ultradroite : prison requise contre l'ex-leader des Zouaves Paris » (*Le Monde* daté du 9 décembre 2024), nous avons reçu de M^e Laurent Dutheil de La Rochère le droit de réponse suivant : « M^e Laurent Dutheil de La Rochère n'est pas l'avocat de M. Marc de Cacqueray-Valmenier, ce dernier ayant été assisté de M^e Cyrille Dutheil de La Rochère, avocat au barreau de Versailles, lors de l'audience du 6 décembre 2024. »

France, a avancé, lui aussi, l'argument des 40 hadiths.

En parallèle de la décision judiciaire d'avril, qui a vu l'établissement Averroès réintégré dans son contrat avec l'Etat, la commission parlementaire a donc abordé son cas à de multiples reprises, et les réponses des acteurs renseignent sur l'attention toute particulière dont il a fait l'objet. Se dessine ainsi une forte divergence d'analyse entre l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur.

Motif financier

Alors que les inspecteurs de l'éducation nationale n'ont jamais constaté de manquements graves, la Place Beauvau assume désormais une « politique d'en-trave » à l'encontre des établissements musulmans. Auditionnée le 8 avril, Dominique Marchand, cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, a confirmé que la décision de rompre le contrat avec le lycée Averroès ne se basait pas sur l'analyse de ses inspecteurs, qui ont rendu un rapport très positif en 2020.

De même, la direction des affaires financières de l'éducation nationale, dont dépend l'enseignement privé sous contrat, a alerté, à

Il se dessine une forte divergence d'analyse entre l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur

plusieurs reprises, sur la minceur juridique des arguments en défaveur de l'établissement Averroès. Ainsi en 2019, le lycée souhaite contractualiser ses classes de collège – qui sont hors contrat. Dans une note lue en commission par le corapporteur et député « insoumis » du Val-d'Oise Paul Vannier, la direction des affaires financières indique qu'elle ne voit pas de raisons de s'y opposer. Le refus d'offrir un contrat d'association au collège Averroès sera pourtant entériné lors d'une réunion interministérielle, le 7 février 2019.

A l'issue de cette réunion, le cabinet d'Edouard Philippe, alors premier ministre, écrit au préfet du Nord pour l'inviter à demander les financements nécessaires à la mise sous contrat du collège.

« Le ministère (...) vous répondra le plus rapidement possible pour vous dire que les crédits ne sont pas disponibles », écrit le cabinet, dans un échange lu et analysé par Paul Vannier comme la « fabrication » d'un motif financier pour justifier le refus.

L'établissement Averroès assure n'en avoir jamais eu vent : « Ils ne nous ont jamais répondu », indique Eric Dufour. Passé un certain délai, la non-réponse vaut refus. L'échange démontre, en tout état de cause, que le refus de contractualiser le collège Averroès est remonté jusqu'à Matignon.

A nouveau, lorsque la préfecture du Nord entreprend de rompre le contrat du lycée fin 2023, la direction des affaires financières écrit, dans une note lue en commission parlementaire, qu'il est « difficile de déterminer si les manquements relevés par le préfet sont suffisants ». Le tribunal administratif est arrivé aux mêmes conclusions, mais l'éducation nationale a décidé de faire appel. La ministre, Elisabeth Borne, a considéré que l'un des rares motifs matérialisés par le juge – le lycée Averroès a bel et bien refusé une inspection, en juin 2022 – justifiait la rupture du contrat. ■

VIOLAINE MORIN

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE



En tant que banque coopérative et locale, nous avons soutenu 5 200 structures associatives, en 2024, pour un montant total de 60,8 millions d'euros.

BANQUE POPULAIRE +X

la réussite est en vous

Source : BPCE. Toutes Banques Populaires confondues.
BPCE, Société anonyme à direcció et conseil de surveillance au capital de 207603030 euros - Siège social : 7, promenade de Germaine-Sablon, 75013 Paris - RCS Paris n° 493 455 042.
Crédit photo : Getty Images - 05/2025.

Depardieu-Arnould : le consentement en débat

Le réquisitoire définitif demande un jugement pour viols, en soulignant la fragilité de la partie civile

Chaque jour pendant le récent procès de Gérard Depardieu, condamné mardi 13 mai à dix-huit mois de prison avec sursis pour agressions sexuelles, une jeune femme a pris place quelques rangs derrière les deux plaignantes. Charlotte Arnould, 29 ans, tenait à voir à quoi ressemblait une audience face à l'acteur de 76 ans et à son avocat, Féérie Assous, qu'elle aura peut-être à affronter un jour, elle aussi, depuis le banc des parties civiles.

Charlotte Arnould a porté plainte pour viols et agressions sexuelles contre Gérard Depardieu le 27 août 2018, au sujet de faits survenus les 7 et 13 août 2018 au domicile de l'acteur. A l'issue de l'enquête préliminaire, la procédure avait été classée sans suite par le parquet de Paris, le 4 juin 2019 : «*infraction insuffisamment caractérisée*». Le 10 mars 2020, Charlotte Arnould a déposé une nouvelle plainte, cette fois avec constitution de partie civile, entraînant l'ouverture d'une information judiciaire.

Au terme de l'instruction, le parquet de Paris a requis, le 14 août 2024, le renvoi de Gérard Depardieu devant une cour criminelle, afin qu'il y soit jugé pour viols et agressions sexuelles. Il appartient désormais à la juge d'instruction d'ordonner la tenue d'un procès, ou un non-lieu. Dans son réquisitoire définitif, que *Le Monde* a pu consulter, le parquet estime que «*Gérard Depardieu a contraint la victime à se soumettre à sa volonté de lui imposer des actes sexuels et qu'elle n'a pas été en capacité de s'y opposer*».

Un lien d'amitié avec les parents
En août 2018, Charlotte Arnould a 22 ans, Gérard Depardieu 69. Elle a grandi dans le Jura, il a fréquenté l'hôtel que tenait son père, l'acteur et ses parents ont noué un lien d'amitié. Elle l'a croisé plusieurs fois pendant son enfance, et a entretenu des contacts épisodiques avec celui qu'elle considérait comme un «oncle» ou un «père spirituel».

Charlotte Arnould, arrivée à Paris à 18 ans, rêve d'embrasser une carrière artistique. En 2016, elle est repérée par Fanny Ardent, vieille amie de Gérard Depardieu, qui lui confie un rôle dans une comédie musicale. Parmi ses ambitions figure celle d'interpréter Barbara, à laquelle Depardieu rend hommage dans un spectacle joué pour la première fois en 2017.

Cette année-là, Charlotte Arnould emménage dans le 6^e arrondissement, à trois minutes de chez Gérard Depardieu. Le 2 août 2018, elle et sa mère, de passage à Paris, sont tombées sur lui devant son

hôtel particulier. Après cette rencontre, la mère de la jeune femme écrit à l'acteur sa joie de l'avoir revu, il l'appelle le 7 août au matin.

Selon la mère, c'est lui qui demande le numéro de Charlotte Arnould, car il souhaite évoquer avec elle sa carrière naissante, et propose de la faire répéter. Selon lui, c'est la mère qui «*demande [s]i peut s'occuper d'elle, l'aider*».

Le 7 août vers 9 heures, Gérard Depardieu propose à Charlotte Arnould de venir répéter. Elle se rend de nouveau chez l'acteur avec cette intention :

«*Lui dire que ce qu'il m'avait fait m'avait traumatisée (...) et que s'il avait envie de me faire travailler, ce serait uniquement s'il estimait que j'avais du talent. C'était dans une démarche de m'affirmer et de lui dire "plus jamais cela".*»

Gérard Depardieu l'accueille

torse nu. Au bout de deux minutes, ils s'embrassent longuement. Elle reste une heure et cinq minutes. Pendant vingt minutes, les deux protagonistes sont à l'étage, où elle se masturbe à la demande de l'acteur. Avant et après cela, comme la première fois, c'est une alternance entre lectures, baisers, discussions, et mains de Gérard Depardieu dans l'entrejambe de Charlotte Arnould. Les enquêteurs notent à plusieurs reprises que, sur les images, la jeune femme semble «calme» et «décontractée», qu'elle se déplace «avec assurance» et «semble rire».

Les versions de Charlotte Arnould – qui était vierge – et de Gérard Depardieu sont identiques «à l'exclusion de deux points : le fait qu'elle n'a pas consenti aux actes et le fait qu'il l'a pénétrée de ses doigts», lit-on dans le réquisitoire définitif.

«J'étais tétonnée»

Les vidéos ne montrent aucune coercition apparente. La question du consentement n'a jamais été verbalisée. Charlotte Arnould évoque un état de sidération et de passivité face à Gérard Depardieu, qui a «tout dirigé». Avait-il compris, selon elle, qu'elle ne souhaitait pas de rapport sexuel ? «Il est vrai que je ne lui ai pas clairement dit», explique-t-elle aux enquêteurs. «J'étais impressionnée par son charisme. Je n'ai jamais eu un sourire, un moment de plaisir. Je ne peux concevoir qu'un homme avec son expérience n'ait pas vu que je n'étais pas consentante. Mon visage avait des rictus car j'étais mal à l'aise.» Elle dit aussi : «Il connaissait mon passif d'anorexie et mon rapport avec mon corps. C'est pour ça que je ne comprends pas. Comment a-t-il pu ?» Concernant les faits du 7 août, elle

Selon le parquet, l'acteur a commis une forme d'abus d'autorité vis-à-vis de Charlotte Arnould

déclare : «*J'étais là sans être là, j'étais pétrifiée, j'avais honte et j'avais peur, j'étais dans la terreur, en fait. (...) Je ne comprenais rien à ce qui se passait.*» Elle dit encore : «*Il est exact que je ne suis pas opposée. J'étais comme morte, j'étais tétonnée. J'étais comme un pantin ; à aucun moment c'est moi qui vais vers lui. Plusieurs fois, j'ai les mains dans le dos, et pour moi, c'est un signe de refus.*»

Gérard Depardieu, qui admet avoir été à l'initiative des gestes, raconte : «*J'ai touché ses fesses en lui disant qu'il fallait qu'elle prenne de la rondeur. J'ai senti dans son regard et son comportement une curiosité, une entente qui m'ont poussé à aller plus loin.*» Il a alors glissé la main dans son mini-short. «*Elle était toujours debout devant moi, consentante. Elle avait un regard avec un mélange d'étonnement et de complicité.*»

Il ajoute : «*J'ai eu ces gestes parce qu'elle était en attente d'une initiation. J'ai vu qu'elle était dans cette attente à son sourire. (...) Mes gestes n'ont pas eu l'air de lui déplaire. (...) C'est très simple de refuser, il suffit de le dire. Quand elle a mis ses mains derrière son dos, je n'ai pas pris ça pour un signe de refus, au contraire, j'ai pris ça comme un signe d'acquiescement. J'ai pensé, à l'ensemble de son comportement, qu'elle était consentante.*»

Sur les faits du 13 août, Charlotte Arnould explique : «*Lorsque j'étais allongée sur le dos sur son lit, je lui ai dit : "Vous êtes le premier homme à me toucher."*» Elle estime qu'il aurait dû percevoir qu'elle n'était pas consentante : «*Par mes silences, par mon corps complètement soumis, par mon absence de participation.*» L'acteur fait part d'une perception différente : «*J'ai eu une attirance charnelle liée à notre échange qui me paraissait être celui d'une curiosité réciproque.*» En confrontation, chacun maintient sa version. «*Au moment des faits, j'étais persuadé qu'elle était consentante, dit l'acteur. Si j'avais pensé qu'elle n'était pas d'accord, je n'aurais rien fait. Avec le recul, je peux penser qu'elle n'était pas consentante et que j'ai*

«Au moment des faits, j'étais persuadé qu'elle était consentante», dit Gérard Depardieu

Le 7 août, alors qu'elle était venue pour travailler avec Gérard Depardieu, celui-ci a «soudainement modifié la nature de leur rapport en le sexualisant, sans préalable». Elle a été «sidérée» par des questions intrusives sur son intimité avant que, «brusquement», il mette la main dans son short, «ce qui a eu pour effet de la priver de réaction, la laissant décontenancée par la situation à laquelle elle ne s'attendait pas». Pour les faits du 13 août, selon le parquet, «la contrainte résulte de l'état de sidération créé par les premiers faits, qui l'a conduite à obéir à l'injonction de Gérard Depardieu quand il lui a demandé de revenir, qu'il l'a appelée à cet effet et qu'il l'a convaincue en mettant de nouveau en avant le prétexte de l'aider dans [ses projets].»

Dans une tribune parue dans *Le Figaro* en 2023, Gérard Depardieu écrit : «*Une femme est venue chez moi une première fois, le pas léger, montant de son plein gré dans ma chambre. Elle dit aujourd'hui y avoir été violée. Elle y est revenue une seconde fois. Il n'y a jamais eu entre nous ni contrainte, ni violence, ni protestation. (...) Elle voulait chanter avec moi les chansons de Barbara au Cirque d'hiver. Je lui ai dit non. Elle a déposé plainte.*»

Une vingtaine d'autres femmes

Le 19 août 2018, six jours après les seconds faits dénoncés, Charlotte Arnould laisse un message vocal à Gérard Depardieu : «*Ecoutez, dans mes aspirations folles, je me suis dit, mais enfin je pense que c'est complètement fou, et puis c'est pas moi qu'on vient voir et écouter chanter dans Barbara, c'est vous qui avez connu Barbara, c'est pas moi. Mais si seulement je pouvais vous prendre la main et sentir Barbara à travers vous, le chanter avec vous au Cirque d'hiver. Bon, alors là c'est complètement naïf et complètement con ce que je suis en train de vous dire et vous allez vous dire mon Dieu cette Charlotte est une folle. C'est pas grave, j'ai envie de vivre, j'ai envie de vivre.*»

Le 20 août au matin, elle et Depardieu s'appellent : «*Il m'a dit qu'en reparlerait mais que c'était mieux que je sois toute seule sur scène,*» dit-elle aux enquêteurs. Le 21 août, après avoir reçu un message alarmant de Charlotte Arnould, une voisine fait venir un médecin des urgences, qui trouve la jeune femme «*un peu prostrée, triste et qui avait formulé avoir un état d'angoisse important.*» Le 23, elle rejoint sa mère dans le Sud. Le 27, elle porte plainte. Depuis, une vingtaine de femmes ont dénoncé les comportements de l'acteur.

Voilà neuf mois que le parquet de Paris a requis un procès. Entre-temps, Mme Assous a déposé différentes demandes d'actes, reposant mécaniquement la décision d'un renvoi ou non de son client devant une cour criminelle. Ces demandes visent notamment à obtenir une nouvelle expertise psychologique de la plaignante, dont la défense remet en cause la crédibilité, arguant que celle-ci a formulé des accusations d'abus sexuels sujettes à caution contre quatre hommes, outre Gérard Depardieu. Lors du procès pour agressions sexuelles, fin mars, Mme Assous avait passé une partie de sa plaidoirie à évoquer le dossier de Charlotte Arnould, qu'il avait qualifiée de «menteuse» et de «mythomane», promettant avec fracas que ce dossier s'achèverait par un «non-lieu». ■

HENRI SECKEL



L'actrice Charlotte Arnould, lors du procès de Gérard Depardieu pour agressions sexuelles, à Paris, le 24 mars. JULIEN DE ROSA/APP

RETROUVEZ CHAQUE SOIR À 20H
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi 20h - 21h

**DE CAUSE
À EFFETS.**

Aurélie Luneau

Le magazine
de l'environnement

En partenariat avec

Le Monde



L'Allemagne débat sur le « travailler plus »

Le chancelier Friedrich Merz estime que le temps de travail doit augmenter pour résoudre la crise

BERLIN - correspondance

C'est l'un des leitmotivs préférés des milieux libéraux et conservateurs outre-Rhin : la cause du déclin économique du pays serait le désamour des Allemands pour le travail. Friedrich Merz, le nouveau chancelier, a mis le sujet en tête de ses priorités pour la relance de l'économie, en stagnation depuis cinq ans. «Nous devons, dans ce pays, travailler de nouveau davantage et surtout plus efficacement. Ce n'est pas avec la semaine de quatre jours et l'équilibre vie privée-vie professionnelle que nous pourrons maintenir notre prospérité !», a-t-il asséné lors de la journée de l'économie de son parti, l'Union chrétien-démocrate (CDU), à la mi-mai, suscitant les protestations des syndicats.

Depuis, le pays entier s'interroge sur sa supposée fainéantise, hanté par un graphique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui tourne en boucle, classant les Allemands en queue des 34 pays membres de l'organisation, avec 1343 heures de travail par an et par personne, contre 1500 en France, 1803 en Pologne et 1897 en Grèce. Paresseux, les Allemands ? Certains experts relativisent l'analyse. D'abord, les durées mesurées et le classement international ne font pas consensus : l'OCDE elle-même précise que son graphique ne peut être utilisé que pour des comparaisons dans le temps, «à cause de la disparité des sources et des méthodes de calcul» entre les pays. Une étude Rexicode de 2023, qui évite ces biais, place l'Allemagne dans la moyenne des pays du nord de l'Europe. Surtout, avec 46 millions d'actifs, le nombre d'heures total travaillées outre-Rhin est à un niveau record.

Petite enfance

La hausse de l'emploi féminin depuis quinze ans a contribué à l'augmentation de la population active, grâce au développement des infrastructures de garde pour la petite enfance. Celles-ci restent cependant insuffisantes : si près des trois quarts des femmes travaillent, 68 % des mères sont employées à moins de 40 heures, la durée légale hebdomadaire du travail (contre 9 % des pères). Contrairement aux idées reçues de jeunes désengagés, la participation des 20-24 ans au marché du travail est à un niveau record, en progression de 5 points depuis 2015.



Sur une ligne de production de l'usine Volkswagen, à Dresde (Allemagne), le 14 mai. MATTHIAS SCHRADER/AP

Le recours à l'immigration, longtemps favorisé, est de moins en moins accepté socialement

Pourtant, la tendance à la baisse individuelle du temps de travail est réelle. Elle s'explique par le vieillissement de la population, mais aussi par une évolution générale du rapport au travail, qui n'est pas propre à l'Allemagne. «Entre 1999 et 2019, les heures de travail par actif ont diminué en moyenne de 0,25 % par an, tous âges et sexes confondus. L'augmentation de la prospérité s'accompagne non seulement d'un désir de consommer davantage, mais aussi de disposer de plus de temps libre», relève Nicola Fuchs-Schündeln, présidente du Centre pour la recherche en sciences sociales. Selon les dernières données du recensement, le temps partiel a atteint un niveau historiquement élevé en 2024, aussi bien pour les hommes (12 %) que pour les femmes (49 %).

Cette aspiration se retrouve dans les revendications des syndicats, qui, jusqu'en 2022, ont négocié plus de temps libre, plutôt que des hausses de salaires. IG Metall fait ainsi campagne pour la semaine de quatre jours (32 heures), censée offrir plus de flexibilité aux familles, notamment celles qui ont en charge des enfants ou des proches âgés, majoritairement soignés à domicile. Un travail réel, mais ni reconnu ni rémunéré.

Jusqu'ici socialement acceptée, cette évolution vers un temps de travail réduit ne fait plus consensus : la productivité diminue, la

crise se prolonge, et la génération du baby-boom part à la retraite. «Le nombre d'actifs est en baisse depuis mai 2024, il a probablement dépassé son zénith», analyse Michael Hüther, de l'Institut économique de Cologne, proche du patronat. 11 % de la population active va quitter le marché du travail dans les dix prochaines années, ce qui, en l'absence de croissance, aggrave le problème du financement des caisses sociales.

Le recours à l'immigration, longtemps favorisé mais de moins en moins accepté socialement, ne permettra sans doute pas de combler les déficits. Or, la pénurie de travailleurs qualifiés pèse déjà sur la croissance. Dans la construction, l'artisanat et les travaux publics, le manque de travailleurs pourrait affecter le plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour la rénovation des infrastructures, en produisant surtout de l'inflation.

Pour ces raisons, de nombreux experts estiment que la seule solution est effectivement de revenir sur la baisse du temps de travail. Clemens Fuest, président de l'Institut économique de Munich, s'est illustré en suggérant de supprimer un jour férié, comme le Danemark l'a fait en 2023, pour libérer des travailleurs pour la défense et la rénovation des infrastructures. «L'argent seul ne construit pas des ponts», a-t-il expliqué. D'autres experts suggèrent de s'attaquer aux dispositifs fiscaux désincitatifs pour le travail des femmes. Ou d'abaisser les barrières à la reconnaissance des qualifications des étrangers.

Plus de flexibilité

Friedrich Merz veut, pour sa part, abolir la limite de huit heures par jour actuellement inscrite dans la loi, en conservant la semaine de 40 heures, pour permettre plus de flexibilité. Un autre levier, bien

plus sensible politiquement, serait l'augmentation du travail des seniors, sans toucher à l'âge de la retraite, fixé à 67 ans. Le gouvernement a formulé l'idée d'une «retraite active», qui défiscaliserait les salaires jusqu'à 2 000 euros par mois, pour ceux qui acceptent de travailler plus longtemps.

Rien ne dit que ces incitations fonctionneraient : actuellement, l'âge moyen de départ à la retraite est de 64,4 ans, ce qui signifie que beaucoup préfèrent partir en retraite à leur taux plein. Parfois par choix, souvent pour des raisons de santé. «Les données des caisses d'assurance maladie indiquent que le stress psychique et le burn-out augmentent», a averti Yvonne Lott, sociologue à la Fondation Hans-Böckler proche des syndicats, à la radio allemande. En 2023, chaque travailleur s'est absenté en moyenne 15,1 jours pour maladie. Un record. ■

CÉCILE BOUTELET

2,9 millions d'Allemands de moins de 35 ans sont sans qualification

Le système d'intégration des jeunes sur le marché du travail ne semble plus fonctionner aussi bien qu'auparavant

BERLIN - correspondance

C'est un paradoxe étonnant : l'Allemagne, qui subit une importante pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et un vieillissement rapide de sa population, laisse de plus en plus de jeunes sans qualification sur le marché. Selon le dernier rapport annuel sur la formation professionnelle, 2,8 millions de jeunes de moins de 35 ans sont sans formation professionnelle reconnue. Un chiffre en forte hausse depuis une décennie, qui soulève un déficit structurel : contrairement à sa réputation, le pays ne parvient plus à intégrer aussi facilement les jeunes sur son marché du travail.

L'Allemagne reste l'une des nations où le chômage des jeunes est le plus faible, avec 6,5 %, con-

tre 17,6 % en France et 14,5 % dans la moyenne européenne. Le système de formation dit «dual», qui combine l'apprentissage en entreprise avec un enseignement théorique en école professionnelle (*Berufsschule*), est largement considéré comme efficace, grâce à une formation concrète adaptée aux besoins des entreprises. En 2023, environ 1,2 million de jeunes étaient engagés dans une formation en alternance en Allemagne.

Pourtant, ce système s'essouffle. Depuis 2015, le nombre de jeunes âgés de 20 à 34 ans sans formation professionnelle ni diplôme est passé de 1,9 million à près de 2,9 millions en 2024, soit 19 % d'une classe d'âge. Un million de ces jeunes n'étaient ni en emploi ni en formation. Et 1,9 million occupaient un emploi, en général limité à des activités précaires et à

des tâches subalternes, avec un risque élevé de chômage et de pauvreté. Côté entreprises, 14 % des places d'apprentissage restaient non pourvues, surtout dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, ou de la santé.

Taux de rupture

Le phénomène, considéré comme très préoccupant par les autorités, a plusieurs causes. L'une d'elles, relevée par un rapport de l'agence pour l'emploi de mars 2025, est liée aux difficultés du système allemand à intégrer efficacement les jeunes d'origine étrangère, arrivés nombreux depuis 2015. La formation en langue est insuffisante. «Une des faiblesses du système scolaire est que l'éducation dépend fortement du niveau de formation des parents. Cela a des conséquences négatives pour de

nombreux jeunes issus de l'immigration», déplore le rapport.

Les jeunes d'origine étrangère sont surreprésentés parmi les élèves qui quittent le système scolaire sans aucun diplôme. Après quoi, leurs chances d'obtenir une place d'apprentissage sont très réduites. Pour prendre un apprenti, les entreprises attendent un certain niveau en allemand, en lecture et en mathématiques, sans quoi les candidats à l'apprentissage doivent effectuer des mesures d'adaptation avant d'envisager une formation. Beaucoup abandonnent à ce moment-là.

Une partie du problème est administrative : l'Allemagne peine à reconnaître les formations acquises hors de ses frontières, en raison même de la spécificité de son système. Dans les villes, les livreurs de repas et de colis, ou les chauffeurs de taxi sont très souvent des étrangers aux compétences non reconnues. «Le processus de reconnaissance des compétences est très bureaucratique. Cela a pour conséquence que certains jeunes étrangers sont comptés comme non qualifiés ou travaillent au-dessous de leurs compétences réelles», explique Jan Krüger, directeur du département formation à la Confédération allemande des syndicats (DGB), qui a appelé, en janvier, à une offensive de formation pour les jeunes sans qualification.

La confédération reconnaît aussi une faiblesse de l'apprentissage : l'inadéquation grandissante entre les attentes des jeunes, quelle que soit leur origine, et les formations proposées. En témoigne le taux de rupture de contrats de formation, qui s'est élevé à 29,5 % en 2022, contre moins de 10 % en 2005. Les

formations, parfois physiques, à l'extérieur, avec des horaires décalés, ou trop faiblement rémunérées, ne sont pas toujours attractives pour les jeunes, nombreux à abandonner avant la fin.

«Certains employeurs doivent faire un effort pour offrir aux jeunes une meilleure qualité dans l'apprentissage», poursuit M. Krüger. Pour certains, prendre un emploi non qualifié à court terme peut également se révéler plus rémunérant. Un apprenti en première année de formation gagne en général 680 euros par mois, un travailleur non qualifié, payé au salaire minimum, peut gagner plus du double. Mais les emplois peu qualifiés ont en général une faible évolution de salaire. Beaucoup d'entre eux sont condamnés à disparaître. ■

C.BT



PERTES & PROFITS | DISTRIBUTION

PAR ISABELLE CHAPERON

Carrefour
à bonne enseigne

Un petit tour et puis s'en va. Le distributeur néerlandais Ahold Delhaize, numéro six mondial, a approché Carrefour, à la fin de l'année 2024, afin d'étudier une éventuelle acquisition de l'enseigne française, a rapporté, vendredi 23 mai, le média en ligne d'enquête *La Lettre*. Les discussions, « très préliminaires », que Carrefour n'a pas souhaité commenter, se sont achevées en janvier. De quoi rappeler que le deuxième distributeur tricolore reste une cible dans un secteur de la grande distribution en perpétuel mouvement.

Carrefour pèse près de 10 milliards d'euros en Bourse, soit trois fois moins qu'Ahold Delhaize pour un chiffre d'affaires quasi équivalent. Le néerlandais s'avère, certes, plus rentable grâce à sa forte présence aux Etats-Unis où il réalise 61 % de ses ventes, avec 4,1 % de marge opérationnelle contre 2,6 % en Europe (Benelux, Europe centrale). Carrefour affiche, de son côté, une marge opérationnelle de 2,6 %. Cela ne justifie pas un tel écart de valorisation. Acquérir des positions en France, en Espagne et au Brésil (où Carrefour est numéro un) à un prix attractif aurait ainsi pu avoir du sens pour Ahold Delhaize.

La grande distribution est avant tout un métier local, reposant sur le maillage et la force de frappe à l'échelle d'un territoire. D'où les reprises de magasins Casino par

Auchan et Intermarché en 2024. Mais l'effet taille joue également pour peser face aux multinationales de la grande consommation. Cela a pu amener les Walmart, Tesco ou Auchan à se lancer dans des stratégies d'expansion lointaines, pas vraiment payantes en matière de synergies. La plupart de ces groupes ont procédé, depuis, à des recentrages partiels. Carrefour, par exemple, qui a cédé ses activités en Chine en 2019, continue à investir au Brésil, mais s'apprête à faire des cessions dans ses filiales européennes.

Entre assise locale et taille mondiale, les géants des gondoles cherchent la martingale. Et les envies de conquête peuvent ressurgir. Le canadien Couche-Tard a lancé un assaut sur le roi japonais des supérettes Seven & i, faute d'avoir réussi à racheter Carrefour en 2021 pour une valorisation évoquée de 16 milliards d'euros. Bruno Le Maire, alors ministre de l'économie et des finances, avait tué dans l'oeuf les velléités du québécois, arguant qu'il en allait de la sécurité alimentaire de la France. Une position très politique, prise sans avoir instruit le dossier, dans un contexte de pandémie. Le gouvernement aurait-il une autre vision aujourd'hui ? Vu le cours de Carrefour, la Bourse a l'air de penser que non. Les actionnaires, dont les familles Houzé et Diniz perçues comme désireuses de sortir, ne sont pas près de passer à la caisse. ■

NEW YORK - envoyé spécial

La guerre commerciale de Donald Trump ressemble de plus en plus à un rodéo, et il faut être bien accroché pour en suivre les soubresauts. Après avoir menacé l'Union européenne (UE), vendredi 23 mai, de lui imposer des droits de douane à hauteur de 50 % à partir du 1^{er} juin, le président américain a rétropédalé, dimanche soir. Il a annoncé reculer cet ultimatum au 9 juillet. Soit plus ou moins un retour à la date initiale. Celle de la fin de la période de trois mois qu'il a laissé au monde entier, début avril, avant l'entrée en vigueur de ses « droits de douane réciproques ». Il ne s'est donc, en résumé, pas passé grand-chose. Mais l'épisode, qui suit de près la reculade face à la Chine, en dit long sur la façon très personnelle dont Donald Trump conçoit les relations diplomatiques.

Le changement de pied est intervenu dimanche soir, après une conversation téléphonique avec Ursula von der Leyen. La présidente de la Commission européenne, qui a fait état sur X d'un « bon appel », a rappelé que l'UE et les Etats-Unis « entretiennent les relations commerciales les plus importantes et les plus étroites au monde », estimant que les Vingt-Sept auraient besoin d'une ral-

Selon les chiffres américains, les Etats-Unis ont importé pour 606 milliards de dollars de biens depuis l'Europe en 2024

longe jusqu'à juillet pour faire avancer les discussions. « J'ai accepté cette extension – jusqu'au 9 juillet –, c'est mon privilège de le faire », a expliqué Donald Trump, sur son réseau social Truth, alors qu'il revenait d'un week-end dans son club de golf du New Jersey.

L'annonce des 50 %, vendredi, censée donner un coup de fouet aux négociations, a fait long feu. Le président des Etats-Unis avait livré un plaidoyer qui mêlangeait ses nombreux griefs envers l'UE. En vrac, l'auto allemande, la taxe sur la valeur ajoutée, les normes sanitaires qui empêchent les exportations américaines de viande, les règlements sur les géants du numérique... Et l'existence même de cette entité créée, selon lui, « pour profiter des Etats-Unis d'un point de vue commercial ».

Selon les chiffres de l'administration américaine, les Etats-Unis ont importé pour 606 milliards de dollars (530 milliards d'euros) de biens depuis l'Europe en 2024 (principalement des produits pharmaceutiques et des voitures, mais aussi du vin, des parfums...). En retour, l'UE importe massive-

ment du pétrole et du gaz, ainsi que des voitures ou des avions, pour 370 milliards de dollars. Soit un déficit commercial qui s'élève à 235 milliards de dollars (205 milliards d'euros). Donald Trump mentionne, lui, plutôt 300 milliards ou 350 milliards de dollars. La Commission européenne l'évalue de son côté à 150 milliards d'euros, un chiffre qui descendrait à 50 milliards, si on intégrait le secteur des services, un domaine dans lequel les Etats-Unis sont largement excédentaires, notamment avec le numérique. Quoi qu'il en soit, ces échanges dépassent largement ceux que les Etats-Unis enregistrent avec le Mexique, le Canada ou la Chine.

Le choix de l'attentisme

La nouvelle de vendredi aurait donc dû créer un séisme quasi-superieur au « *liberation day* », lors duquel Donald Trump avait annoncé ses droits de douane mondiaux. La Chine, particulièrement ciblée, avait rétorqué, provoquant une escalade des barrières douanières, une mise à l'arrêt des chaînes de livraison, une chute des marchés et des tensions sur la dette américaine,

avant une volte-face de Donald Trump. L'exemple de l'affrontement sino-américain a manifestement vacciné les investisseurs, qui attendent de voir les mesures entrer en vigueur, conscients que les annonces de Donald Trump peuvent être à durée limitée. L'offensive antieuropéenne de vendredi n'a ainsi provoqué qu'une baisse relative à Wall Street. Le S&P 500, l'indice le plus

Pékin a remporté la guerre de la communication, en faisant reculer Trump. Mais aucun accord n'a été conclu et la situation est déséquilibrée avec les Etats-Unis qui appliquent 30 % de droits de douane et la Chine seulement 10 % en retour. Le Royaume-Uni, premier pays à conclure un « deal », n'a pas réussi à faire tomber la barrière des 10 % sur la plupart de ses biens, considérée par l'administration américaine comme un plancher. L'UE espère encore parvenir à un meilleur résultat. L'avenir dira quelle méthode, entre la précipitation britannique, l'intransigeance chinoise et l'attentisme européen, est celle qui paie le plus. ■

NICOLAS CHAPUIS

Au Royaume-Uni, l'Etat renationalise un groupe ferroviaire

La société South Western Railway est redevenue publique dimanche

LONDRES - correspondance

A 6 h 14, dimanche 25 mai, le premier train de Great British Railways (GBR), professeur d'économie politique et spécialiste du rail à l'université de Glasgow. Actuellement, les chemins de fer sont gérés par des entités privées et publiques qui ne contrôlent chacune qu'une parcelle de l'ensemble. » Cette fragmentation remonte à 1996, lorsque le premier ministre, John Major, avait privatisé le train britannique.

Ce trajet inaugural marque la renationalisation de South Western Railway, qui gère 1 600 trains quotidiens dans le sud-ouest de l'Angleterre, selon son site Internet. Codétenue par First Group, une société cotée à la Bourse de Londres, et MTR, l'exploitant du métro hongkongais, le groupe est le premier à retourner dans le giron de l'Etat, dans le cadre d'un processus lancé par le gouvernement travailliste. Il sera suivi fin juillet par C2C, dans l'Essex, et à l'automne par Greater Anglia, dans l'est, a annoncé le département du transport.

Concrétisant une promesse, les travailleurs ont prévu de nationaliser les dix entreprises qui vont tourner le système ferroviaire anglais d'ici à octobre 2027. Une loi adoptée à la fin de 2024 leur permet de reprendre le contrôle de ces entités lorsque leurs contrats avec le gouvernement expirent. A terme, elles seront consolidées au sein de Great British Rail, dont les contours précis restent à définir.

« Cela créera un acteur unique qui pourra superviser l'ensemble du système », note Andrew Cumbers, professeur d'économie politique et spécialiste du rail à l'université de Glasgow. Actuellement, les chemins de fer sont gérés par des entités privées et publiques qui ne contrôlent chacune qu'une parcelle de l'ensemble. » Cette fragmentation remonte à 1996, lorsque le premier ministre, John Major, avait privatisé le train britannique.

Pas assez ambitieux

« Le réseau de voies ferrées a été divisé en segments régionaux dont la gestion a été confiée à plus de 100 entreprises privées, explique-t-il. Le matériel roulant est détenu par des sociétés de leasing et loué à ces opérateurs. » Les infrastructures – les rails, les signaux et les gares – sont du ressort de l'Etat, depuis que la société responsable de leur maintien, Railtrack, a fait faillite, en 2001. « Ce système était censé favoriser la compétition entre opérateurs, mais cela n'a jamais fonctionné, car chacun avait un monopole naturel sur ses tronçons régionaux », dit Andrew Cumbers. Ces sociétés ont, en outre, chroniquement sous-investi dans leurs opérations.

La qualité du service en a pâti. En 2023-2024, seuls 67,6 % des trains sont arrivés à l'heure et 3,8 % ont été annulés, alors que le prix des billets progressait de 115 % entre 2004 et 2024, selon The Office of rail and road, l'agence gouvernementale britan-

nique chargée de la régulation du secteur ferroviaire et autoroutier.

La pandémie, lorsque le nombre de passagers a chuté de 94 %, a fait apparaître les défaillances au grand jour. « L'Etat, qui devait déjà subventionner les opérateurs de trains, a dû accroître sa part », relève Andrew Cumbers. La contribution de l'Etat est passée de 6,5 milliards de livres en 2019-2020 (7,7 milliards d'euros) à 12,5 milliards de livres en 2023-2024, selon The Office of rail and road. Entre 2018 et 2023, quatre opérateurs – LNER, Northern, Southeastern et TransPennine – ont été nationalisés de force, car leurs prestations étaient trop mauvaises. Les trains écossais et gallois sont retournés aux mains publiques en 2022 et 2021. A leur arrivée au pouvoir, en juillet 2024, les travailleurs ont choisi d'éteindre la mesure au rail anglais.

Les projets du gouvernement ne sont pas assez ambitieux, déplore toutefois Andrew Cumbers. « Certains éléments du système resteront aux mains d'entités privées, ce qui risque de saper l'efficacité de Great British Rail », avance-t-il. Des entreprises pourront continuer de proposer des services de location de matériel roulant, de fret, de billetterie et de transport de passagers sur des tronçons sous-exploités ou dans les villes. Cela concerne, par exemple, la ligne qui dessert Hull, cité industrielle du nord-est de l'Angleterre, ou la ligne Elizabeth, à Londres. ■

JULIE ZAUGG

UN HORS-SÉRIE | Le Monde LA VIE

Le Monde LA VIE

LA FABRIQUE DE L'OPINION

Fake news, propagande, complotisme... d'hier à aujourd'hui

EN QUÊTE DE SENS

Nous sommes saturés de médias pourtant, il n'a jamais été aussi difficile de s'informer. Comment démêler le vrai du faux ? Des réseaux sociaux manipulent nos opinions : toute image, tout texte peut être faussé... Comme ils l'ont toujours fait, les puissants aménagent la vérité et donnent à l'Histoire le sens qui les arrange. Faut-il ne plus croire en rien ? En reparcourant l'histoire de la propagande, des fake news et du complotisme, ce numéro décrypte les mécanismes de la désinformation jusqu'à l'heure numérique. Et aiguise notre esprit critique.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR BOUTIQUE.LAVIE.FR - 132 PAGES - 12,90 €

Dans les Alpes, l'hydroélectricité est centenaire

La petite centrale hydroélectrique du Haut-Laval, dans l'Isère, raconte aussi l'histoire de l'industrie locale

LAVAL-EN-BELLEDONNE (ISÈRE) -
envoyé spécial

Curieux édifice : un bâtiment blanc et beige aux baies cintrées, le toit couvert d'ardoises, avec une tour suggérant un clocher d'église. Nous voici devant un «temple laïc de l'électricité», décrit la plaque posée au bord du chemin, au détour d'une route départementale, par la commune de Laval-en-Belledonne (Isère). Comme d'autres dans les Alpes, à une vingtaine de kilomètres de Grenoble, la petite centrale hydroélectrique dite «du Haut-Laval» fonctionne depuis maintenant plus d'un siècle. Conçue à partir de 1916, en pleine première guerre mondiale, puis mise en service en 1921, elle rappelle que l'hydraulique est une source d'électricité renouvelable centenaire – bien avant l'essor des éoliennes et des panneaux solaires.

«C'est une fierté de réussir à garder cet actif en l'état, et de faire en sorte qu'il tourne toujours», apprécie Céline Martinet. Clés en main, en cet après-midi d'avril, la directrice générale adjointe de l'exploitant Hydrocop s'apprête à ouvrir la porte métallique de la centrale. A l'entrée, sous vidéo-

surveillance, deux mises en garde pour promeneurs imprudents : «Danger de mort», «défense d'entrer».

En ce lieu haut de plafond, aucun salarié ne travaille en permanence. Automatisées, les deux turbines à l'habitacle rouge se contrôlent à distance. Une visite de routine hebdomadaire suffit. «Une centrale comme celle-ci permet de soutenir la tension du réseau électrique», fait valoir Mme Martinet, jusque dans ce village d'un millier d'habitants. D'une puissance de 2,6 mégawatts, l'installation est à même de produire 11 gigawattheures par an. Soit la consommation moyenne de quelque 5000 personnes, chauffage compris.

Dans la salle des machines, la charpente en bois est d'origine. De même que la «carcasse» (l'habitat) des deux turbines, assure l'exploitant. En revanche, depuis 2007, leurs roues ont fait l'objet de deux remplacements – chaque roue a une durée de vie d'une dizaine d'années. Hydrocop a, par ailleurs, reconditionné un alternateur, en 2021. Il prévoit d'en faire de même pour l'autre, en 2025. Une pièce importante : elle transforme l'action mécanique de l'eau en énergie électrique.

LES CHIFFRES

PLUS DE 2 500

C'est le nombre d'installations hydroélectriques en France. Hydrocop en exploite près de 40.

14 %

C'est la part, dans la production d'électricité nationale, issue du parc hydroélectrique en 2024.

1921

C'est la date de la mise en service de la centrale de Haut-Laval, dont les travaux avaient été lancés en 1916. Elle dispose d'une puissance de 2,6 mégawatts et peut produire 11 gigawattheures par an, soit la consommation de quelque 5 000 personnes.

tre de diamètre. Ensuite, la conduite forcée, en acier : 1 kilomètre de longueur et 0,7 mètre de diamètre, jusqu'à la centrale.

Le groupe Hydrocop se présente comme le «quatrième producteur d'hydroélectricité en France», derrière EDF, la Compagnie nationale du Rhône et la Société hydroélectrique du Midi. Sur plus de 2 500 installations hydroélectriques dans le pays, il en exploite près de quarante. Celle du Haut-Laval raconte à la fois l'histoire de l'électricité et de l'industrie locale.

Comme d'autres dans les environs, elle a d'abord appartenu aux anciennes Papeteries de Lancey, jusqu'en 2007. L'idée de cette centrale est venue de l'un des fils du papetier Aristide Bergès (1833-1904). Pas n'importe quel papetier : le grand promoteur de la «houille blanche», pour son usine iséroise installée à Villard-Bonnot – expression dont il usa, dès la se-

«C'est une fierté de réussir à garder cet actif en l'état»

CÉLINE MARTINET
directrice générale adjointe d'Hydrocop

conde moitié du XIX^e siècle, pour comparer le potentiel de l'hydroélectricité à celui du charbon.

Au départ, dans les Alpes ou dans les Pyrénées, les premières centrales hydroélectriques du pays ont répondu à une demande bien spécifique, c'est-à-dire aux «besoins considérables en énergie» d'industries à l'initiative de leur construction, avant même le développement d'un réseau national de transport d'électricité et la mise en chantier de grands barrages, relève Anne Dalmasso, professeure

d'histoire contemporaine à l'université Grenoble-Alpes.

Difficile de connaître avec exactitude l'âge moyen du parc hydroélectrique français, soit près de 14 % de la production d'électricité nationale, en 2024. Celui des 424 installations d'EDF est, en tout cas, de 79 ans révolus. Plus la taille des ouvrages est importante, plus les normes de contrôle sont à l'avantage.

«Ces installations vivent, se modernisent», souligne Jean-Marc Levy, délégué général de France Hydro Electricité. Certaines finissent cependant par mourir, comme celle du Bas-Laval, également à Laval-en-Belledonne : une centrale troglodyte fermée après plus d'un siècle d'existence. Dans la continuité du même ruisseau, une nouvelle infrastructure a pris la relève à Villard-Bonnot en 2015 ; elle est gérée par le distributeur local Gaz Electricité de Grenoble. ■

ADRIEN PECOUT



La centrale hydroélectrique dite «du Haut-Laval», à Laval-en-Belledonne (Isère), le 14 avril. SOPHIE RODRIGUEZ «POUR LE MONDE»

Une usine pyrénéenne renaît en fabriquant des trams

A Bagnères-de-Bigorre, l'espagnol CAF produit des rames pour des villes moyennes et emploie 225 personnes

REPORTAGE BAGNÈRES-DE-BIGORRE (HAUTES-PYRÉNÉES)

Dans la litanie des mauvaises nouvelles, des plans sociaux et des perspectives sombres pour l'économie, on en oublierait presque que certains secteurs ne se portent pas trop mal. Ainsi en est-il de l'industrie ferroviaire, qui profite à plein des nombreuses commandes publiques de trains, de tramways ou de métros. Les constructeurs ne sont pas légion en France, où deux entreprises se partagent l'essentiel du marché. Il y a le mastodonte Alstom, qui navigue toujours en eaux troubles depuis la difficile digestion de son concurrent Bombardier, racheté en 2021. Moins connu, l'espagnol Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles (CAF) pousse ses pions dans le tissu industriel tricolore. Lors du sommet Choose France, lundi 19 mai, il a ainsi annoncé un investissement de 50 millions d'euros dans ses usines françaises.

L'essentiel de la somme ira au site de Reichshoffen (Bas-Rhin), qu'Alstom a dû céder en 2021, en

contrepartie de l'acceptation, par la Commission européenne, de la fusion avec Bombardier. Avant cela, CAF avait fait une entrée discrète en France en rachetant une usine moribonde de la Compagnie de chemins de fer départementaux à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), qui était, jusqu'en 1992, le siège de l'entreprise Soulé. Cette usine, qui a employé jusqu'à 1 000 personnes pendant les «trente glorieuses», a une longue histoire dans le transport de passagers, puisqu'elle a fabriqué des caisses en bois pour les tramways dès les années qui ont précédé la première guerre mondiale.

Villes intermédiaires
Comme un retour aux sources, le constructeur espagnol a décidé de spécialiser ce site dans le montage de tramways, qui bénéficient de nombreuses commandes de villes intermédiaires, où ce type de transport est particulièrement prisé. L'usine n'est pas immense et les trois lignes de production ne seraient guère adaptées à des unités de plus grande taille, que CAF réserve à ses «usines sociales» en Espagne et en Alsace. Et sur-

tout, c'est presque un comble, il n'y a plus de voie ferrée fonctionnelle à Bagnères-de-Bigorre, depuis la fermeture de l'axe qui reliait la ville de 7 000 habitants à Tarbes, à 22 kilomètres de là.

Découpés en deux tronçons, les tramways, aujourd'hui en cours de production, quitteront l'usine vers leur destination finale par camions, en convoi exceptionnel. Une fois inspectée par son futur propriétaire, l'unité qui stationne dans un hangar partira dans quelques jours pour Montpellier, où sillonnera, dès décembre, la toute nouvelle ligne 5 de la ville du Languedoc. CAF a remporté ce marché de 77 rames en 2022 ainsi

que d'autres contrats pour Marseille, Tours et Rome.

«Quand je suis arrivé, il n'y avait pas de cadence», faute de commandes régulières, plaisante le directeur général de CAF France, Alain Picard, un ancien haut cadre de la SNCF qui faisait visiter «son» usine à quelques journalistes, mardi 20 mai, sans dissimuler sa fierté de voir le «site revivre». Après quelques contrats de fabrication et de rénovation de trains courts – des RER de la RATP notamment –, la priorité est désormais donnée aux tramways.

Avant une forte montée de la production soutenue par un investissement de 10 millions d'euros, entre 2022 et 2025, pour rénover l'usine vieillissante. «Nous allons passer de un à quatre tramways complets assemblés par mois», anticipe dans un français parfait Anxo Rodriguez, nouveau directeur du site venu d'une usine espagnole du groupe. Soit environ 250 voitures chaque année – chaque tramway est composé de trois à neuf voitures, selon l'affluence estimée par les clients.

Il n'y avait plus que 50 employés ici quand le site a été repris. Ils sont

aujourd'hui 225, tous contrats confondus, et la direction prévoit qu'ils seront 15 % de plus en 2025.

Ce qui n'est pas si facile, dans une région où l'aéronautique exerce un très fort pouvoir d'attraction sur les profils techniques spécialisés, comme les soudeurs ou les peintres, remarque M. Picard.

Les contrats en cours assurent une activité à ce rythme jusqu'en 2028. Le groupe CAF dans sa globalité dispose d'un carnet de commandes de 14 milliards d'euros, contre 94 milliards pour Alstom, et table sur le fait que le dynamisme de la commande publique de trains ne se tarira pas. A l'instar d'Alstom, CAF a du mal à honorer certaines de ses livraisons, au grand dam, notamment, des passagers des lignes Paris-Toulouse et Paris-Clermont-Ferrand, qui attendent avec impatience et exaspération leurs nouvelles rames Oxygène. Mais, à l'inverse de son concurrent et bien que côté à la Bourse de Madrid, CAF ne subit pas les humeurs de ses actionnaires, qui sont en majorité ses salariés et la Caisse d'épargne du Pays basque. ■

JONATHAN PARIENTÉ

INFLATION Le gouvernement japonais va vendre son riz aux détaillants

L'Etat, qui tente de lutter contre la très forte hausse des prix du riz (98,4 % sur un an), prévoit la vente de quantités issues de ses réserves directement aux détaillants, a affirmé, lundi 26 mai, le nouveau ministre de l'agriculture nippon. – (AFP)

ÉNERGIE Le montant des crédits verts a bondi de 27 % en 2024

La somme totale des prêts accordés par les banques françaises pour financer des projets de transition énergétique a progressé de 27 % en un an, pour s'établir à 471 milliards d'euros en 2024, fait savoir, lundi 26 mai, la Fédération bancaire française. – (AFP)

AÉRONAUTIQUE Vietjet Air va acheter 20 Airbus A330 supplémentaires

La compagnie vietnamienne low-cost Vietjet Air a annoncé, lundi 26 mai, qu'elle va passer commande pour 20 avions gros-porteurs Airbus A330-900, en marge de la visite du président français, Emmanuel Macron, à Hanoï. – (AFP)

«Nous allons passer de un à quatre tramways complets assemblés par mois»

ANXO RODRIGUEZ

directeur du site



Le chanteur nigérian Wizkid à l'Accor Arena, à Paris, le 16 septembre 2022. DAVID WOLFF-PATRICK/REDFERNS/GETTY IMAGES

Les promesses du soft power africain

DOSSIER

ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) - envoyée spéciale

Ma musique n'est pas faite pour divertir, mais pour passer un message», clamait, dans les années 1970, l'activiste nigérian et père de l'afrobeat Fela Kuti (1938-1997). Un demi-siècle plus tard, la formule ne convient plus guère aux lointains descendants du «Black President». Au Nigeria, le pays le plus peuplé du continent, c'est désormais l'afrobeat (avec un «s») qui règne en maître: une musique dansante, addictive, à la vocation résolument festive et commerciale. Apparu à Lagos, la chaotique mégapole nigériane, ce genre mêlant R'n'B, électro, hip-hop et sons traditionnels africains fait aujourd'hui fuir partout dans le monde.

Le 18 avril, à Paris, près de 80 000 personnes ont accouru au Stade de France pour écouter la vedette nigériane Burna Boy, première tête d'affiche africaine à se produire en solo dans cette enceinte. L'«African Giant», du nom de son album phare sorti en 2019, draine les foules, tout comme ses comparses Wizkid, Aya Starr ou encore Rema, dont le tube *Calm Down*, remixé avec la pop star américaine Selena Gomez, a dépassé le milliard de vues sur YouTube.

«L'impact en termes de rayonnement est énorme», souligne Yoel Kenan, fondateur et patron de la société de distribution musicale Africori, qui possède des bureaux à Johannesburg (Afrique du Sud), Londres et Lagos, et accompagne près de 7 000 artistes africains. Il y a quinze ans, le Nigeria était perçu comme un pays de truands, alors que maintenant on pense d'abord culture et afrobeats.»

D'autres styles nés ailleurs sur le continent contribuent à gonfler la popularité de la musique africaine, à commencer par l'arampiano sud-africain, mais aussi le «rap ivoire» ou le bongo flava de Tanzanie. Signe de cette reconnaissance, la cérémonie des Grammy Awards a lancé, en 2024, une nouvelle catégorie consacrée à la «meilleure performance musicale africaine», qui a couronné, pour sa première édition, l'étoile sud-africaine Tyla.

«Le continent est excitant, plein d'idées créatives, et cela suscite l'intérêt, y compris chez les investisseurs», veut croire Yoel Kenan. Du point de vue d'Africori, la preuve est faite: la société a été rachetée en février par Warner Music Group. L'Afrique subsaha-

Plébiscitée par le public mondial, les industries culturelles et créatives pourraient devenir les nouvelles pépites du continent. Un moteur de croissance et d'emploi qui se heurte encore à la faiblesse des infrastructures et à la difficile **monétisation** des talents

rienne est désormais incontournable pour les majors de l'industrie musicale, qui y ont toutes ouvert des bureaux. En 2024, c'est le géant Universal qui s'offrait une participation majoritaire dans Mavin Records, le label nigérian des plus grandes stars de l'afrobeat, pour un montant non dévoilé.

Longtemps considérée comme un produit de niche, souvent sous le prisme de l'exotisme, la culture africaine est devenue le soft power du continent. Dans la musique, donc, mais aussi la mode, avec des designers toujours plus nombreux à s'imposer sur les podiums internationaux, ou encore dans l'audiovisuel. Ainsi, les séries sénégaloises additionnent les cartons d'audience jusqu'au sein de la diaspora, tandis qu'au Nigeria, Nollywood, deuxième industrie mondiale du cinéma en nombre de films produits (derrière Bollywood, en Inde), assoit la notoriété du géant d'Afrique de l'Ouest.

Comédies romantiques, histoires de gangsters, dessins animés futuristes... L'Afrique se voit racontée sous un autre angle que celui des journaux télévisés occidentaux, focalisés sur les guerres, les coups d'Etat et la pauvreté. Témoin, la télé-réalité «Young, Famous and African», qui met en scène, dans un quartier huppé de Johannesburg, des stars africaines, leurs tenues extravagantes et leurs drames amoureux. L'émission en est déjà à sa troisième saison, diffusée depuis janvier sur Netflix.

L'ESPOIR DES BAILLEURS DE FONDS
Plébiscitée par le public, ces industries culturelles et créatives pourraient-elles devenir les nouvelles pépites du continent? Un moteur de croissance et d'emploi dans une région où la jeunesse, toujours plus nombreuse, manque cruellement de débouchés? Cet espoir est en tout cas celui des bailleurs

C'EST LE PARADOXE: CÉLÉBRÉE À L'INTERNATIONAL, LA CRÉATIVITÉ AFRICAINE EST PEU SOUTENUE LOCALEMENT

de fonds, qui multiplient initiatives et véhicules d'investissement pour promouvoir ces métiers. «L'intérêt des agences de développement et des fonds privés s'est éveillé il y a environ cinq ans, au moment où la créativité africaine a commencé à devenir visible partout», confirme la Française Marie Lora-Mungai, fondatrice de la société de conseil Restless Global, spécialisée dans les industries culturelles et créatives en Afrique.

Les statistiques viennent à l'appui: d'ici à 2050, la population africaine devrait avoir doublé, pour atteindre 2,5 milliards de personnes. Un jeune sur trois dans le monde sera alors africain. Cette génération, née avec les réseaux sociaux, contribuera à donner le «la» de la culture populaire mondiale, tout en formant un vaste marché de consommation pour l'industrie du loisir.

La Société financière internationale, branche de la Banque mondiale dévolue au secteur privé, s'est ainsi alliée, en 2023, au japonais Sony pour identifier des investissements dans la musique, le cinéma ou la mode en Afrique. Sur le continent, la banque panafricaine Afreximbank a lancé, en 2020, son programme Creative Africa Nexus, dont le budget, depuis le démarrage, a été multiplié par quatre pour atteindre 2 milliards de dollars (1,77 milliard d'euros).

La France n'est pas en reste, comme en témoigne la kyrielle de projets mis en œuvre par l'Agence française de développement. Au programme: aide à la formation dans l'édition musicale ou l'audiovisuel, coopération technique pour la construction de salles de spectacle ou encore accompagnement des gouvernements pour la mise en place de politiques culturelles. «Il faut arriver à convaincre les pouvoirs publics que les industries culturelles et créatives peuvent être un vrai secteur économique», indique Gaëlle Mareuge, responsable du pôle.

Car c'est le paradoxe: célébrée à l'international, la créativité africaine est peu soutenue localement et peine à générer de vraies industries. Ses entreprises sont petites, sou-

En Afrique, le besoin criant de salles de spectacle

LES FANS DE DAVIDO pourront bien-tôt venir l'écouter à Londres, San Francisco ou Toronto, mais aucune date n'est prévue en Afrique. La star américano-nigériane de l'afropop y voit un «problème», pour lui et les autres vedettes issues du continent. «Nous voudrions donner [en Afrique] les mêmes concerts qu'au Royaume-Uni, en Europe», a-t-il insisté, mi-mai, lors de l'Africa CEO Forum, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Las, «nous n'avons pas les équipements qu'il faut», a-t-il regretté.

Les grandes salles de spectacle modernes, en particulier, font cruellement défaut au sud du Sahara. Mais une attention nouvelle est portée à ce sujet, chez les bailleurs de fonds

comme au sein des gouvernements. «Nous avons décidé de financer un certain nombre d'arénas en Afrique, des stades polyvalents qui permettront d'accueillir des événements sportifs et culturels», indique Makhtar Diop, directeur général de la Société financière internationale, sans vouloir donner le détail de ces futurs investissements. Cette filiale de la Banque mondiale consacrée au secteur privé a déjà engagé, depuis fin 2022, quelque 88 millions de dollars (78 millions d'euros) pour soutenir les industries culturelles, créatives et sportives.

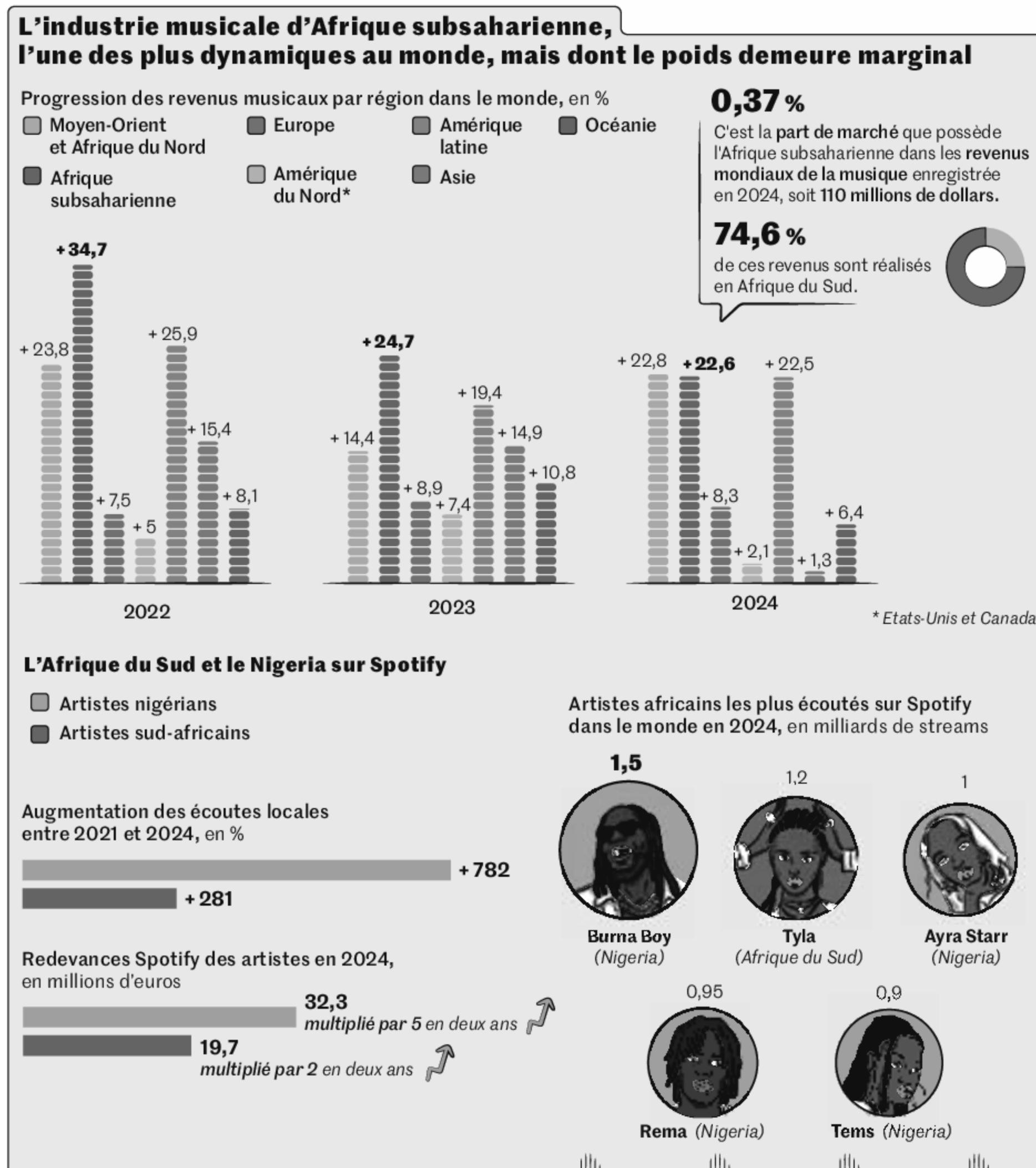
Selon Makhtar Diop, le bénéfice économique de ces installations ne fait guère de doute, comme le démontre l'expérience du Rwanda. Une salle couverte d'une capacité de 10 000 places, la BK Arena, a été inaugurée à Kigali, en 2019. Depuis, l'enceinte a hébergé quatre finales de la Basketball Africa League, des concerts de stars internationales, comme le rappeur américain Kendrick Lamar, ou encore un congrès de la Fédération internationale de football.

Faible connectivité aérienne
«Aujourd'hui, leur infrastructure est réservée six mois à l'avance. C'est l'un des équipements qui a permis au Rwanda de devenir le deuxième pays en Afrique pour le tourisme d'affaires», décrit le dirigeant. Plusieurs pays semblent

vouloir suivre la même voie. En mars, la Tanzanie a annoncé avoir obtenu un prêt de la Corée du Sud pour construire une salle de 15 000 places à Dar-es-Salaam, tandis que le Kenya prévoit de réaménager l'un de ses centres de congrès de Nairobi pour pouvoir accueillir davantage d'événements.

Mais le déficit d'infrastructures n'est qu'un des freins à l'organisation de tournées artistiques et sportives en Afrique. D'autres obstacles tiennent à des régimes de visas souvent complexes, à la faible connectivité aérienne entre pays et au manque de structures organisées dans l'événementiel pour gérer la billetterie ou la logistique. ■

MARIE DE VERGÈS



Le marché des industries culturelles et créatives en Afrique

Musique, cinéma, audiovisuel, mode, artisanat, design, édition, multimédia, art...

50 milliards de dollars
de chiffre d'affaires par an

3 % du PIB africain

5 millions d'emplois

1,5 % du marché mondial

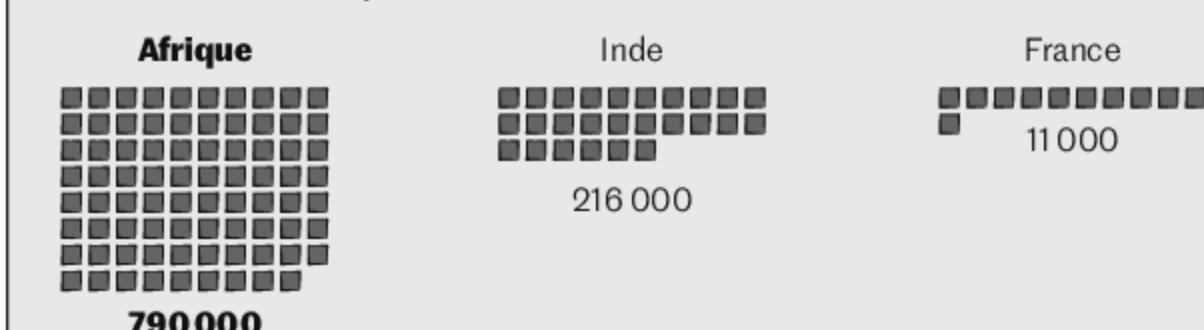
Part moyenne de l'emploi des industries culturelles et créatives dans l'emploi total, en 2021, en %

Afrique 8,2

Moyenne mondiale 6,2

Un secteur encore très informel, qui manque d'infrastructures

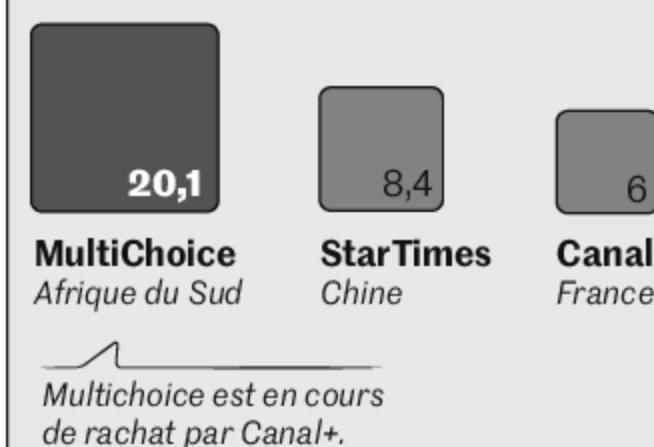
Nombre d'habitants par écran de cinéma en 2019



la moitié des pays africains s'est dotée d'une politique cinématographique ou d'une commission du film

Entre **50 % et 75 %**
C'est l'estimation des pertes de revenus du secteur à cause du piratage des contenus audiovisuels créatifs

Les trois plus gros diffuseurs de la télévision payante en Afrique, en millions d'abonnés en 2021



Sources : IFPI ; Spotify Loud & Clear ; OkayAfrica ; AFD ; Afreximbank ; Brookings ; Unesco

vent informelles, et ne contribuent que très marginalement au produit intérieur brut africain, entre 2 % et 3 % selon les estimations. La musique est un cas d'école. «Il y a une dichotomie entre le niveau d'impact atteint ces dernières années et la réalité économique de ce marché», résume Olivier Laouchez, président-directeur général et fondateur de Trace, un réseau de chaînes télévisées consacré aux musiques afro-urbaines.

«En gros, 90 % des artistes africains galèrent, notamment parce qu'il manque un maillon essentiel : celui de la monétisation des droits musicaux», poursuit Olivier Laouchez, dont le groupe vient de signer un accord avec la République démocratique du Congo pour développer une plateforme de gestion de ces droits. Dans ce pays, comme au Nigeria ou en Ouganda, la musique est omniprésente dans les restaurants, dans les boîtes de nuit et à la radio, mais les artistes n'en retirent presque rien, à cause de cadres législatifs souvent obsolètes et d'organismes de collecte peu efficaces, voire inexistant. La superstar congolaise Fally Iputa se plaignait, en septembre, dans une vidéo, de n'avoir «jamais rien gagné en termes de droits d'auteur» dans son pays, «ne serait-ce que 10 dollars».

A cette faiblesse de la régulation s'ajoute celle du pouvoir d'achat. Au sud du Sahara, environ un tiers de la population vit avec moins de 2,15 dollars par jour, et la majorité ne possède pas de compte bancaire. Constant l'essor fulgurant de l'Internet mobile, les plateformes de streaming misent tout de même sur le continent, où elles proposent des offres à prix cassés et des options gratuites. «Les Africains donnent une valeur particulière à la musique. Nous avons constaté que, même si la data coûte cher dans la région, le niveau d'écoute est élevé», insiste Jocelyne Muhutu-Remy, directrice de Spotify en Afrique subsaharienne. En mars, la firme suédoise se félicitait d'ailleurs de la percée des artistes subsahariens dans leurs propres pays : la consommation de contenus nigérians au Nigeria aurait ainsi augmenté de 782 % en trois ans !

Mais les gains générés par ces audiences, par l'abonnement ou la publicité, demeurent bien moindres que dans le reste du monde. «Le fait que votre chanson soit numéro un sur n'importe quelle plateforme de streaming au Nigeria n'est pas matière à célébration. Visez plus haut ou faites des affaires à côté», lâchait Burna Boy, en avril, sur son compte Instagram, assurant qu'un million d'écoutes dans son pays natal rapporterait dix fois moins qu'en Europe ou aux États-Unis. D'après la Fédération internatio-

nale de l'industrie phonographique, les revenus de la musique enregistrée ont eu beau croître près de cinq fois plus vite en Afrique subsaharienne (+ 22,6 % en 2024) que dans le monde (+ 4,8 %) en 2024, il ne représente qu'une fraction (0,37 %) du chiffre d'affaires global de ce marché.

«IL FAUT DE LA VOLONTÉ POLITIQUE»

Autre secteur, mêmes défis : dans l'audiovisuel, l'intérêt du public peine aussi à se traduire financièrement. «Le principal problème, c'est la distribution, souligne Marie Lora-Mungai. Du contenu, il y en a. Mais, si on ne peut pas le distribuer, on ne peut pas le monétiser.» Difficile de compter sur la traditionnelle salle de cinéma : le continent est de loin le moins bien équipé au monde, avec un écran pour près de 790 000 habitants, selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, en 2021.

Ces dernières années, les plateformes mondiales de vidéo à la demande comme Netflix, Prime Video ou Disney+ ont bien commencé à se déployer en Afrique, signant des partenariats avec des studios de production et des cinéastes africains. Mais, confrontées à la petitesse des bourses des consommateurs et à la lenteur du développement du haut débit, «elles ont réalisé qu'il était très difficile de générer des revenus»,

poursuit la consultante. Au Nigeria, où le dévissage de la monnaie nationale, le naira, a encore accru les difficultés, un net resserrement des budgets consacrés aux projets locaux est constaté depuis un an.

D'autres continuent de parler sur le marché africain, comme en témoigne l'offre publique de rachat lancée en 2024 par le français Canal+, très implanté en Afrique francophone, sur le sud-africain MultiChoice, leader de la télévision payante en Afrique anglophone – deux acteurs historiques, engagés de longue date dans le financement de la production locale. Reste à déterminer dans quelle mesure un tel rapprochement entre les deux poids lourds continentaux de l'audiovisuel payant pourrait bénéficier aux cinéastes africains. «Pour dynamiser le secteur, on a plutôt besoin de concurrence entre une diversité d'opérateurs économiques», estime la productrice togolaise Angela Aquereburu, qui a elle-même réalisé plusieurs feuilletons à succès pour les chaînes de Canal+.

En 2024, elle a tenté une autre voie en diffusant directement sur YouTube sa dernière série, *Ahoé*. Résultat : 5 millions de vues en quelques semaines, mais des recettes presque nulles, faute d'un accord sur la monétisation des contenus entre le service vidéo de Google et le Togo. La fonctionnalité grâce à laquelle se rémunèrent de nom-

breux artistes en Occident n'est disponible que dans une poignée de pays subsahariens. «Nos pouvoirs publics doivent monter au front sur ces sujets, exhorte Angela Aquereburu, nommée, en février, à la tête de la Société de radio et de télévision du Bénin. Notre jeune génération est très créative, mais on ne construit pas une industrie tout seul. Il faut de la volonté politique et des lois qui favorisent et protègent.»

Les choses bougent petit à petit. Dans un nombre croissant de pays, les industries culturelles et créatives commencent à apparaître sur le radar des gouvernements. Ainsi, au Nigeria, un ministère des affaires culturelles et créatives a été créé en 2023, afin de renforcer le rôle de celles-ci dans l'économie nationale. Au Bénin comme en Côte d'Ivoire, des fonds sont mis sur pied pour accompagner les entrepreneurs créatifs. «Notre continent est riche de ses matières premières, mais aussi de son capital humain et de sa culture», fait valoir Françoise Remarck, la ministre ivoirienne de la culture et de la francophonie. Le pays a désormais inscrit le sujet dans le pilier numéro un de son plan national de développement, car, insiste-t-elle, «c'est un secteur qui doit participer à la transformation structurelle de l'économie, comme l'agriculture ou l'énergie». ■

MARIE DE VERGÈS

La Côte d'Ivoire se rêve en «terre de tournages»

DANS UNE RUELLE SABLONNEUSE
d'Abidjan flotte un air d'autrefois. Entre deux barres d'immeubles, les comédiens de 220 logements jouent au damier, à deux pas d'une vieille cabine téléphonique et d'un petit maquis (une gogote) reconstruit de toutes pièces, vantant les mérites de la Bock, «la bière de l'homme fort». La nouvelle création d'A+, la chaîne de Canal+ consacrée aux séries africaines, promet une plongée dans les années 1990 et la vie d'un quartier populaire de la capitale économique de Côte d'Ivoire.

Coproduit par la société ivoirienne Plan A, ce feuilleton quotidien de 104 épisodes, annoncé pour juin, est un nouveau pari pour Canal+. En Afrique francophone, le groupe mise depuis des années sur la production locale, mais «c'est inédit de proposer une série dont l'action se déroule dans le passé», avance Michel Mutombo-Cartier, directeur général d'A+.

Faut-il voir la preuve d'une certaine maturité de la scène audiovisuelle ivoirienne ? Sa vitalité ne fait guère de doute pour les professionnels. «Ça tourne partout, tout le temps», s'enthousiasme le réalisateur Jean-Jules Porquet, à la manœuvre le même jour pour coniquer l'équipe d'une sitcom mélodramatique destinée à la Nouvelle Chaîne ivoirienne (NCI). La libéralisation du paysage audiovisuel, qui s'est traduite par l'arrivée, à partir de 2019, de chaînes privées comme NCI ou Life TV, a contribué à stimuler la demande de contenus locaux.

Les autorités, quant à elles, ne ménagent pas leurs efforts pour promouvoir les atouts du pays comme «terre de tournages». Le gouvernement espère attirer un nombre croissant de productions étrangères. Une commission du film a été lancée en 2024 pour faire la publicité du pays et accompagner les équipes internationales. C'est

d'ailleurs à Yamoussoukro qu'a été en partie tourné le dernier film de Jean-Pascal Zadi sur une mission d'astronautes africains, *Le Grand Déplacement*, en salle en France le 25 juin.

«Nous avons beaucoup à offrir»

«Nous sommes mobilisés pour bien accueillir ces grandes productions en leur évitant toutes les tracasseries administratives, en matière de visas ou quand le matériel arrive», explique la ministre de la culture et de la francophonie, Françoise Remarck. «Nous avons beaucoup à offrir, notamment la diversité de nos décors naturels. Et nous souhaitons qu'un maximum de techniciens ivoiriens soient associés à ces tournages.»

La contribution de la filière à la croissance et à l'emploi est aujourd'hui mal connue. Mais son potentiel fait rêver alors qu'à moins de deux heures d'avion, Nollywood, la prolifique industrie audiovisuelle du Nigeria, fait

travailler plus d'un million de personnes. Un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, de 2021, affirmait qu'à l'échelle du continent, le nombre d'emplois dépendant du cinéma africain pourrait être multiplié par quatre, pour atteindre 20 millions de personnes, si le secteur était mieux soutenu sur la question des financements, de la réglementation ou de la formation.

Ces freins persistent aussi en Côte d'Ivoire. «On n'est pas encore là où il faudrait, notamment en termes de compétences», estime Amos Zadi, chargé de production chez Life TV. Les instituts de formation multiplient les offres de cours, mais les enseignements demeurent très théoriques. De nombreux techniciens sont encore appelés en renfort des pays voisins, comme le Burkina Faso et le Sénégal. ■

M. D. V., ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE), ENVOYÉ SPÉCIALE



■ En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Nos services

Lecteurs

■ Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.souscensure.eu

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Bel anniversaire,

Lina !

Pour tes dix-huit ans, *Le Monde* s'ouvre à toi.

Avec tout notre amour et notre infinie tendresse.

Mme Geneviève Giordanengo, Ses trois enfants Et ses six petites-filles, ont la douleur d'annoncer le décès de

Gérard GIORDANENGO, ancien professeur à l'École nationale des Chartes, survenu le 18 mai 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Porchaire (Charente-Maritime), dans l'intimité familiale.

Un don à l'Institut du cerveau peut être fait en sa mémoire.

Anne JAROSZ, (Annie RICOUX), psychanalyste, est décédée à Paris, le 17 mai 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

De la part de Joëlle, Claudine (†), Martine (†), ses sœurs, Les familles Broquère, Blanchez, Jaubert, Miquel, Guelfucci, ses neveux et nièces.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 mai, à 14 h 30, en l'église Sainte-Anne, 28, rue Thieux, à Marseille 8^e.

Isabelle, Sabine, Nathalie et Véronique Massenet, leurs compagnons, Philippe et Rémi, Gaspard, Anatole, Gilles, Basile, Aimée, Félix et Madeleine, ses petits-enfants, font part du décès de

Claude KRAYENBÜHL, née REDON, survenu le 21 mai 2025, à Paris.

Nous nous retrouverons le 30 mai, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, pour un dernier adieu.

Eric Bachelet, son époux, Lou, sa fille et Romain Kuntz, Violette et Diane, ses petites-filles, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie MAZZEGA-BACHELET, docteur en littérature comparée, enseignante, écrivaine, mezzo-soprano, survenu le 20 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 28 mai, de 11 h 30 à 12 h 30, en la salle Mauméjean, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Jean-Pierre, son mari, Sophie, Jean-François, Guillaume et Jérôme, ses enfants et leurs conjoints, Alexis, Alizée, Alma, Amélie, Benjamin, Cara, Edith, Joseph, Julien, Juliette, Marin, Marion, Rose, ses petits-enfants et leurs conjoints, Anais, son arrière-petite-fille, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Claudie MOUSCADET, née BRULEY, survenu le 18 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 28 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris 9^e, suivie de l'inhumation à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Des dons peuvent être faits au profit de l'association Les Blouses Roses.

Mme Monique Versini, Ses filles Et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard VERSINI, survenu le 18 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 27 mai, en l'église de Saint-Louis, Paris 4^e, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le 28 mai, à l'ancien cimetière de Crest (Drôme), à 15 heures.

Condoléances

La Société psychanalytique de Paris a l'immense tristesse de faire part du décès de

Marilia AISENSTEIN-AVEROFF, survenu le 14 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Philosophe de formation, psychanalyste formateur de la SPP, elle en fut la présidente entre 1995 et 1998. Très engagée dans des liens à l'international, membre des Sociétés psychanalytiques hellénique et britannique, elle participa à la recherche en psychosomatique et écrivit de nombreux travaux, en particulier dans ce domaine.

Ses collègues lui rendent hommage, et adressent leurs condoléances émues à ses proches.

Conférences

La Chaire TDTE organise le 3 juin 2025, à 14 heures, une conférence intitulée « Comment réussir la prochaine réforme des retraites », à l'Hôtel de l'Industrie, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e, avec la participation de Jean-Hervé Lorenzi. *Inscription gratuite : tdte.fr*

Les conférences de la Grande Loge de France le jeudi 5 juin 2025, à 19 h 30, Mme Corinne Pelluchon, philosophe, « Partir en mer. Pour un existentialisme écologique ». Hôtel de la GLDF Grand Temple Pierre Brosselot, 8, rue Louis Puteaux, Paris 17^e. *Inscription gratuite : www.gldf.org*

Le Monde

Abonnement quotidien + numérique

Pour une information hiérarchisée, approfondie et rigoureuse

27 € /mois
la première année sans engagement

→ Le journal, ses suppléments et M le magazine du Monde livrés chez vous

→ L'accès à l'intégralité des contenus numériques sur le site et l'application du Monde

En cadeau Le sac banane Le Monde

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/PAB

GORGONA (ITALIE) - envoyée spéciale

Sur le pont supérieur du *Phenice*, un groupe de filles prend la pose. Lunettes de soleil sur le nez, elles inspectent leur coiffure dans le reflet de leur portable avant de chanter en play-back sur une petite chorégraphie. Le TikTok est dans la boîte, il semble faire l'unanimité. Partout autour d'elles, des grappes d'adolescents papotent bruyamment. Ce lundi matin d'avril, ils sont une centaine à s'être retrouvés au port de Livourne (Italie) pour une sortie scolaire un peu particulière.

Après une heure de traversée, une forme verte se dessine à l'horizon, sur la mer de Ligurie : Gorgona, la plus petite île de l'archipel toscan. Les haut-parleurs du bateau crient une annonce en italien : les membres du personnel d'encadrement sont invités à récupérer tous les portables, tablettes et montres connectées. Interdiction formelle de prendre des photos aujourd'hui. Les élèves s'en doutaient. Gorgona n'est pas une île comme les autres. C'est la dernière « île-prison » en activité en Italie. Un pénitencier à ciel ouvert, sans murs ni barbelés, où vivent 87 prisonniers.

Avec sa baie turquoise, ses maisons de pêcheurs multicolores et ses pins parasols, Gorgona resplendit. Barbara Radice, une fonctionnaire qui travaille là depuis trois ans, ne prête plus tellement attention à ce décor de carte postale. Elle avance d'un pas rapide jusqu'au bar de la caserne, suivie de près par deux apiculteurs et un charpentier, venus animer des ateliers pour la journée. Derrière le comptoir, deux hommes, l'un en uniforme, l'autre en civil, distribuent cafés et croissants à la petite foule qui se retrouve ici chaque matin. Tout le monde discute, comme dans n'importe quel café-bar. Difficile de distinguer qui est à Gorgona de son plein gré et qui y est incarcéré.

Une dizaine de minutes plus tard, Giovanni (gardiens et détenus ne souhaitent pas révéler leur nom de famille), un agent de la police pénitentiaire d'une quarantaine d'années, quitte la caserne pour s'engouffrer dans une Jeep fatiguée et commencer sa ronde. Tout au long de la journée, ses collègues et lui se relaient pour vérifier si chaque détenu est bien là où il doit être. C'est la partie visible d'un système de « surveillance dynamique », qui se substitue aux caméras. Les tentatives d'évasion sont exceptionnelles, mais il faut en permanence s'assurer de la sécurité de tous et prévenir les éventuels problèmes dans ce lieu où les détenus, condamnés pour homicide, trafic de drogue ou vol, évoluent « librement ».

La voiture s'élanse avec fracas sur les routes escarpées de ce caillou de 2,2 kilomètres carrés. Sur le chemin, des maçons en train de restaurer une maison, des hommes au volant d'un tracteur, un berger et son troupeau de brebis, un autre avec des chèvres... Les gardiens sont toujours en alerte, mais Giovanni préfère ça aux prisons traditionnelles où il exerçait avant. « Un détenu enfermé est un détenu problématique. Ici, c'est mieux, pour eux comme pour nous. »

NI MAFIEUX NI PÉDOCRIMINELS

A Gorgona, les pensionnaires ne sont en cellule qu'entre 20 heures et 7 heures, dans de grands bâtiments jaunes sur les hauteurs de l'île. La majorité partage à deux, trois ou quatre les chambres du « département Capanne » (« cabane », en français), attenant au bureau des policiers. L'autre édifice, surnommé « Articolo 21 », en référence à un article de loi relatif au travail en extérieur, est réservé aux détenus proches du terme de leur peine, qui ont accédé à des avantages : rester dehors une heure de plus ou bénéficier d'une cellule individuelle dans un bâtiment ni gardé ni clôturé.

Avant de prendre sa pause, Giovanni effectue un dernier arrêt au pied d'une vigne où s'affairent trois hommes, pour faire un point avec le responsable de section. Danièle, 32 ans, l'allure athlétique, arbore un tee-shirt floqué « Frescobaldi », l'une des entreprises viticoles les plus importantes d'Italie et partenaire du pénitencier depuis 2012.

Formés par des agronomes et des œnologues, les détenus s'occupent d'un vignoble de 2,3 hectares pour le compte de la cave toscane, avec à la clé la possibilité de poursuivre dans d'autres domaines Marchesi Frescobaldi, après leur sortie. « Chaque année, on produit 9 000 bouteilles », explique Danièle. Voilà trois ans qu'il est employé sous un régime de droit commun, avec une couverture sociale, une assurance-chômage... « C'est un travail très gratifiant. Je leur serai toujours reconnaissant de m'aider dans cette période difficile de ma vie. »



Piero, prisonnier depuis deux ans sur l'île de Gorgona (Italie), et le troupeau de chèvres dont il s'occupe, le 28 avril. PIETRO PAOLINI/TERRA PROJECT POUR « LE MONDE »

L'île de Gorgona, prison à ciel ouvert

L'îlot de l'archipel toscan abrite un centre pénitentiaire, où 87 détenus purgent leur peine en travaillant hors les murs, dans l'agriculture, la pêche ou l'élevage, sous le regard d'un système de surveillance dynamique

Arriver en prison a été pour lui un « drame mental », mais pouvoir passer ses journées dehors le réconforte. « Je ne vois plus les murs ni les barreaux, et je peux suivre le rythme des saisons. Ça change tout. Apprécier la liberté et apprécier la nature sont deux choses distinctes. Moi, j'ai toujours aimé la nature », confie ce fils d'agriculteurs. Il dit aussi, gêné, le soulagement de percevoir un salaire : « La chose la plus humiliante en prison, c'est de devoir appeler ta famille et de leur demander 200 euros pour les courses, avant même de leur dire bonjour. Déjà que tu es un poids pour eux... »

En Italie, à peine 35 % de la population carcérale a un emploi – dont moins de 5 % pour des employeurs privés. Le travail a toujours été un pilier de Gorgona, devenue une colonie pénitentiaire agricole peu de temps après sa création, en 1869. Al'origine, il s'agissait surtout d'entretenir l'île à bas coût ; mais, au fil du temps et des directeurs successifs, le rapport à l'activité salariée a évolué à l'avantage des détenus, qui ont désormais la possibilité de se former à de nouveaux métiers. Le travail occupe, responsabilise, restaure l'estime de soi et facilite la réinsertion sociale et professionnelle.

Bruno Bonucci, qui a dirigé la prison de 1978 à 1989, est l'un des premiers à avoir cru à ce projet, que beaucoup jugeaient utopique. Jouant en quelque sorte le rôle de maire, il a permis d'achever la construction des réseaux d'eau et d'électricité de l'île, de créer des égouts et des installations sportives. Son successeur, Carlo Mazzerbo, a consacré près de trente ans de sa vie à faire de Gorgona une « île des droits ». Il a ouvert la prison sur l'extérieur, pour développer les partenariats dans divers secteurs d'emploi, comme l'agriculture, la pêche ou l'élevage.

Outre les activités rémunérées, Gorgona propose aussi de nombreux ateliers : musique, théâtre, dessin... Ce jour de printemps, après le déjeuner, 12 détenus se retrouvent pour suivre leur quatrième cours d'apiculture, auprès des instructeurs arrivés par le bateau du matin. Vêtus d'une combinaison jaune, ils s'affairent autour des ruches, certains goûtent timidement le miel, en prenant soin de ne pas déranger les butineuses.

« Elles sentent si on est agité ou nerveux, donc il faut se maîtriser », précise Paolo, un Piémontais au crâne rasé, âgé de 55 ans, qui s'occupe des abeilles depuis deux ans. Il y a aussi Vassily, un trentenaire d'origine slave, très timide. « Je participe à autant d'ateliers que possible pour me changer les idées », explique-t-il dans un français presque parfait. Dans une autre vie, avant de fuir la guerre en Ukraine et de devenir passeur en Italie, il étudiait la sociologie dans une grande école parisienne.

Une journée classique à Gorgona n'a pas grand-chose à voir avec l'idée que l'on peut se faire du milieu carcéral. Les détenus aussi sont surpris lorsqu'ils arrivent. « Tous les pénitenciers devraient être comme celui-ci, permettre d'apprendre, d'avoir une seconde chance », dit Michele. Dans les autres prisons, on recule, ici, on avance. »

UN « MONDE À PART »

Le bon fonctionnement de ce modèle alternatif repose avant tout sur une sélection minutieuse. Les détenus transférés ici le sont en général en récompense d'une bonne conduite, avec une peine résiduelle ne dépassant pas dix ans. Sont exclus les mafieux et les pédocriminels, qui ne peuvent être mêlés aux autres sans crainte de débordements. Il faut aussi avoir des compétences professionnelles, ou la volonté d'en acquérir, et surtout savoir vivre en communauté. « Il y a plein d'outils qui peuvent se transformer en arme blanche ici, alors si quelqu'un a une montée de colère, ça peut être dangereux », explique Barbara Radice, chargée de faire une sélection dans les demandes de transfert qui s'amonceillent sur son bureau.

Sur l'île, on l'appelle l'« éducatrice », mais elle préfère se présenter comme fonctionnaire juridico-pédagogique. « Reconnaître la dignité de la personne, c'est déjà la traiter comme un adulte, et pas comme un enfant que l'on éduque. » Elle est chargée du bien-être des détenus et du lien avec l'administration. Elle croit fort à l'article 27 de la Constitution, peint en lettres capitales sur un mur du port : « Les peines ne peuvent pas consister en des traitements contraires au sens de l'humanité et doivent tendre à la rééducation du condamné. » Elle se débrouille pour avancer dans ce sens-là, et passe

beaucoup de temps à chercher des associations volontaires pour venir à Gorgona. « Grâce à Dieu, il y a des gens qui croient en l'importance de tout ça. » Comme le metteur en scène Gianfranco Pedulla et sa troupe, qui ont monté un spectacle avec les détenus et leur ont permis de sortir quelques jours pour se produire dans des salles toscanes. Barbara Radice est mue par une certitude : « Gorgona doit exister parce que les 60 000 personnes détenues en Italie doivent avoir la possibilité de vivre une expérience comme celle-là. » Ce concept innovant a fait ses preuves : le taux de récidive est de 20 %, contre 80 % sur l'ensemble du territoire italien.

Quand il a postulé en 1989, Carlo Mazzerbo était l'unique candidat pour prendre la direction de la prison. Pendant des années, il a vécu sur l'île, mais, depuis le rattachement de Gorgona au pénitencier de Livourne, en 2013, les instances dirigeantes doivent se partager entre les deux localités. « C'est compliqué d'administrer une prison de l'extérieur », reconnaît l'actuel directeur, Giuseppe Renna, qui ne peut venir que les week-ends. La directrice adjointe, Fabiana Massaro, en poste depuis peu, a d'emblée constaté la difficulté de recruter des gens prêts à vivre loin de leur famille, dans un lieu pauvre en distractions. A ce jour, 22 agents surveillent l'île-prison. Ils devraient être au moins 37.

« Certaines personnes veulent la fermeture de l'établissement en raison de son important coût de fonctionnement, mais je tiens à dire qu'en prison on ne mesure pas les coûts, mais l'efficacité de la réponse à un problème. Celui de la délinquance, de la récidive, de la Camorra... », explique Giuseppe Renna. Ceux qui viennent sur l'île et en connaissent la réalité savent bien que c'est un monde à part, qui a besoin d'être amélioré et protégé. Elle a un potentiel énorme, qui n'est exploité qu'à 30 % ou 40 %. » A ce stade, le ministère de la justice italien n'envisage pas d'investir dans un projet d'envergure pour développer cette île carcérale, vers laquelle se tournent les téléphones des adolescents, sur le bateau du retour, dans l'espoir de figer le souvenir d'un lieu en équilibre. ■

IRÈNE VERLAQUE

Eric Ruf, l'adieu à la Comédie- Française

En onze ans, l'administrateur de l'institution a ouvert la maison à la création contemporaine, aux nouvelles formes et à la diversité

PORTRAIT

On le sent, on le hume dans les couloirs labyrinthiques de la Comédie-Française, en ces journées de mai: tout autant que la joie, un certain parfum de mélancolie flotte dans l'air. Joie, bien sûr, de voir les onze ans d'administration d'Eric Ruf se clore sur le succès éclatant du *Soulier de satin*, signé par le patron de la maison: une pluie de Molières, des billets vendus comme des petits pains, et la programmation du spectacle dans la Cour d'honneur du Palais des papes, à Avignon, en juillet. Et mélancolie, car ce feu d'artifice siffle aussi la fin de la partie pour une administration qui a remis la Comédie-Française sur le devant de la scène théâtrale française, en la modernisant en profondeur, sur le plan tant artistique que sociétal.

Le 4 août, Eric Ruf quittera le grand bureau directorial donnant sur la place Colette, à Paris, pour laisser la place à Clément Hervieu-Léger. Le 21 mai, il a annoncé la dernière saison programmée par ses soins: une saison particulière, qui se déroulera en partie hors les murs, en raison de travaux dans la salle Richelieu. L'heure est au bilan. «Avec lui, le Français est devenu l'endroit où il faut être», résume sobrement un programmateur pourtant connu pour son esprit piquant.

En s'installant, en septembre 2014, dans le fauteuil de l'administrateur, Eric Ruf avait pro-

mis de «redonner un lustre artistique» à la maison, notamment en l'ouvrant aux grands metteurs en scène étrangers et à la création contemporaine. La mission a été pleinement accomplie. Thomas Ostermeier, Deborah Warner, Ivo van Hove, Christiane Jatahy, Lars Noren ou Guy Cassiers ont réveillé la belle endormie qu'était devenue la Comédie-Française. De même que toute une jeune garde de la mise en scène française ou européenne, largement féminine, de Julie Deliquet à Lorraine de Sagazan, en passant par Lisaboa Houbrechts, Maëlle Poésy, Sylvia Costa ou Elsa Granat. Et d'auteurs vivants comme Christophe Honoré, Pauline Bureau ou Tiago Rodrigues. Sans oublier l'ouverture vers d'autres formes (magie nouvelle, marionnettes, masques, cabaret...), voyant notamment l'élosion du duo formé par Valérie Lesort et Christian Hecq, que depuis tout le monde s'arrache.

ÉLAN ARTISTIQUE

L'ouverture a bien été le maître-mot, pour un administrateur qui a été un spectateur assidu, et n'a fait venir au Français que des créateurs dont il avait vu et suivi le travail. «Je me suis dit que je n'avais pas de contrainte de répertoire, classique ou contemporain, et que la Comédie-Française devait présenter tous les théâtres, le plus largement possible et dans toutes les acceptations possibles, se remémore Eric Ruf. Il y avait une forte demande de la troupe, aussi, de se confronter à ces nouvelles esthétiques. Pour moi, cela n'aurait eu

aucun intérêt de ne présenter que des artistes qui soient de mon cercle ou de mon goût. Ce qui était important, c'était d'ouvrir la maison sur des créateurs qui avaient pris une place, une qualité dans leur propre registre. Alors, bien sûr, tout n'a pas toujours été réussi, mais je préfère un ratage intéressant qu'une mièvre réussite. J'ai toujours pensé que le théâtre populaire tient largement au nombre de places offertes, et il fallait donc que ces esthétiques-là soient visibles par un large public.»

Non seulement les spectateurs n'ont pas pris leurs jambes à leur cou, mais les trois salles (Richelieu, le Vieux-Colombier et le Studio) n'ont jamais été aussi pleines

que pendant cette mandature, avec un taux de fréquentation s'établissant entre 95 % et 99 %. «On me dit souvent que c'est parce que j'ai remplacé un public traditionnel par un autre, mais c'est plus compliqué, recadre Eric Ruf. J'ai plutôt le sentiment que c'est le public lui-même qui se déplace. Il n'y a plus d'un côté les abonnés, qui ne veulent voir que du répertoire, et de l'autre les jeunes, qui ne veulent suivre que du contemporain. Les amateurs de théâtre ont un petit côté joueur de casino: ils adorent prendre le risque d'aimer ou pas une proposition, cela fait partie de l'excitation. Si on les rassure systématiquement, ils s'ennuent et désertent. Et nombre de jeunes adorent

le répertoire, contrairement à ce qu'on peut dire ou penser: ils n'ont pas vu cinquante fois telle ou telle pièce de Molière, et quand ils les découvrent dans une belle mise en scène, ils sont très enthousiastes.»

«Pour l'ensemble de l'écosystème, il a été extrêmement joyeux et important que la Comédie-Française soit pleinement inscrite dans le paysage théâtral français et international», souligne Julie Deliquet. La metteuse en scène, qui a dirigé trois créations dans la maison, et est devenue entre-temps directrice du Théâtre Gérard-Philipe, de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), note aussi à quel point ce parcours a ouvert pour elle «une dimension esthétique qui était contrainte

dans le travail en compagnie, pour des raisons budgétaires.»

Cet élan artistique s'est accompagné d'un travail en profondeur pour ouvrir la maison sur la diversité de la société française, et sur la parité femmes-hommes. Il suffit de regarder le trombinoscope des comédiens de la troupe, déployé sur les murs du bureau de l'administrateur, pour constater le chemin parcouru. Il relève désormais de l'évidence de voir s'y afficher les visages de comédiens noirs, comme Birane Ba ou Séphora Pondi, de même que de voir inscrits aux génériques des noms comme Suliane Brahim, Elissa Aloulou ou Jordan Rezgui, ce qui était loin d'être le cas il y a onze ans.



Eric Ruf,
à la Comédie-
Française, à Paris,
en novembre 2024.

MATHIAS BENGUIGUI/
PASCO AND CO

Une saison 2025-2026 largement hors les murs

En raison de travaux salle Richelieu, la programmation migrera, à partir de janvier 2026, dans des théâtres de Paris et de sa périphérie

A la Comédie-Française, la saison 2025-2026 sera particulière. D'abord parce qu'elle sera la dernière imaginée par Eric Ruf. Ensuite parce que la moitié de cette saison se déroulera en partie hors les murs, dans divers théâtres de Paris et de sa périphérie, en raison de travaux qui auront lieu dans la salle Richelieu de janvier à septembre 2026.

La première partie de la saison se déroulera de manière classique, avec une seule création prévue à Richelieu: celle de *L'Ecole de danse*, de Goldoni, dans une mise en scène de Clément Hervieu-Léger, le successeur d'Eric Ruf à la tête de la maison, qui prendra ses

fonctions en août. Elle sera accompagnée par les reprises d'*Une mouette*, d'après Tchekhov, dans la lecture d'Elsa Granat; des *Fourberies de Scapin* et du *Misanthrope*, de Molière, mis en scène respectivement par Denis Podalydès et par Clément Hervieu-Léger. Le Théâtre du Vieux-Colombier accueillera la reprise du *Mariage forcé*, de Molière, dans la vision explosive signée par Louis Arene, et la création de *Casse-Noisette ou le Royaume de la nuit*, d'après Hoffmann, par Johanna Boyé.

Partir du 14 janvier 2026, la Comédie-Française s'éclatera dans neuf lieux. Le Théâtre de la porte Saint-Martin tiendra le rôle de

camp de base, avec ses deux salles, tandis que plus ponctuellement le Théâtre du Rond-Point, l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Nanterre-Amandiers (Hauts-de-Seine), le 13^e art, la Grande Halle de La Villette, le Théâtre du Châtelet et le Théâtre Montparnasse accueilleront des spectacles. Le Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre verront, eux, leur saison se poursuivre de manière habituelle.

Emma Dante, Ivo van Hove...

Parmi les créations très attendues, on comptera *Les Femmes savantes*, de Molière, par la Sicilienne Emma Dante; *Hamlet*, de Shakespeare, par le Flamand Ivo

van Hove, avec Christophe Montenez dans le rôle-titre; *Le Cid*, de Corneille, par Denis Podalydès, avec Benjamin Lavernhe; ou *La Vie parisienne*, d'Offenbach, par Valérie Lesort. Ainsi que, au Vieux-Colombier, *L'Ordre du jour*, d'Eric Vuillard, adapté par Jean Bellorini, ou *Penthésilée*, de Kleist, par le metteur en scène allemand Michael Thalheimer.

Des reprises sont aussi prévues: *Contre*, d'après Cassavetes, par Constance Meyer et Sébastien Pouderoux; *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, par Valérie Lesort et Christian Hecq; *Hécube, pas Hécube*, de Tiago Rodrigues, ou encore l'exquise *Puce à l'oreille*,

de Feydeau, orchestrée par Lilo Baur. Eric Ruf donne aussi leur chance à de jeunes artistes, à l'image d'Edith Proust, de Séphora Pondi ou d'Anna Cervinka, comédiennes dans la troupe, qui signent toutes trois des créations.

Quant aux travaux sur le site de Richelieu, ils concernent à la fois la rénovation de la scène et la mise aux normes du bâtiment, dans un édifice qui accueille le public plus de trois cents jours par an. Le plateau de la scène, qui n'a pas été refait depuis vingt ans, s'affaisse vers la face: un plateau dont la pente est, en temps normal, de 4 %, et dont la déclivité s'est accentuée en raison de la

forte activité et du poids des décors montés et démontés en alternance, menaçant de faire glisser aussi bien les acteurs que les éléments de décor.

Les travaux prévoient une réfection complète de ce plateau et de ses dessous, concernant la structure, le plancher et la machinerie scénique. Ils s'accompagnent dans les autres espaces de la maison, d'un chantier de rénovation énergétique et de modification des circulations internes visant à favoriser la vie collective. Particulière, cette dernière saison d'Eric Ruf à la tête de la Comédie-Française s'annonce riche et passionnante. ■

F.DA.

«ÉRIC RUF A DIRIGÉ
LE FRANÇAIS
EN POÈTE ET EN
ARTISAN, ET NON EN
HOMME DE POUVOIR»

ÉRIC BART
programmateur
du Printemps des comédiens

«En arrivant sur le poste, j'avais donné cette métaphore à laquelle je crois encore», raconte Eric Ruf: «je suis un peu comme Noé avec son arche, je suis censé avoir l'échantillon humain permettant de raconter toutes les histoires du monde. Et l'arche était bien blanche, pour le coup. Je me préoccupais beaucoup du public, jeune notamment, et j'ai bien vu que le public scolaire était plus diversifié que celui, traditionnel, de la maison. Il est vital que ces personnes se sentent représentées, et qu'elles vivent ce répertoire comme étant le leur, qu'elles le reconnaissent comme étant une base, un humus pour elles. Il n'a pas été très difficile de les trouver: beaucoup de jeunes acteurs issus de la diversité sont aujourd'hui très bien formés, notamment grâce au formidable travail poursuivi par le Conservatoire. On n'a pas besoin d'user de la discrimination positive: les talents sont là. Un gros travail reste à mener, en revanche, pour faire émerger des acteurs d'origine asiatique, qui sont très peu inscrits dans ces métiers.»

SALUÉ À TOUS LES ÉTAGES

Eric Ruf croit du moins fer à la «valeur d'exemplarité» de la maison, sur ce sujet comme sur les autres. «J'esi persuadé que, pour beaucoup de spectateurs, cette diversité est un facteur de plus pour aimer le théâtre. Même si on représente sur scène des histoires atroces, il y a là, pour les gens qui nous regardent sur le plateau, une forme de société idéale, où des personnes aux vécus et aux corps différents jouent ensemble et se considèrent. La Comédie-Française n'est certes pas une société idéale, mais elle peut porter quelque chose de cette idée-là. En quelques années, la question du corps noir comme portant un sens particulier a été évacuée: ces acteurs peuvent désormais jouer tous les rôles, classiques comme contemporains.»

Dans la même volonté de voir la Comédie-Française «traverser son temps», un gros travail a été accompli pour féminiser les équipes, aussi bien artistiques que techniques. Elle a été la première institution théâtrale à proposer une saison paritaire, en 2016, avec autant d'hommes que de femmes à la mise en scène. «Là encore, je n'ai pas eu l'impression de devoir grimper sur un cheval caparaçoné et faire de grandes déclarations d'intention, ce que je déteste», affirme Eric Ruf. «J'ai juste eu l'impression de choisir des artistes qui avaient du talent, et il s'est trouvé qu'il y avait beaucoup de jeunes femmes dont les projets étaient formidables, et qui se sentaient légitimes d'être là. Là encore, j'ai bénéficié d'un écosystème, qu'il fallait juste avoir la curiosité de regarder avec attention. Par ailleurs, la maison souffre d'un retard patent sur la question du handicap, et je fais mon autocritique là-dessus: les acteurs ici doivent être des athlètes, ce qui a mené à trop de prudence et d'atermoiements. Ce chantier-là doit être poursuivi.»

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, dans ce vaste vaisseau? Pas si simple. Les inquiétudes de l'administrateur sont palpables, à l'heure de laisser les clés à Clément Hervieu-Léger, entré dans la troupe en 2005. L'institution a beau paraître richement dotée par la puissance publique, elle subit de plein fouet une érosion budgétaire depuis des années. En avril 2024, elle s'est vu

signifier par le ministère de la culture une coupe de 5 millions d'euros. Sa subvention, qui était de 20,5 millions d'euros en 2024, ne suffit pas à couvrir les frais de personnel et de fonctionnement de la maison (où travaillent 400 personnes), qui se montent à 40 millions d'euros, en gonflement constant en raison de l'augmentation des salaires due à l'inflation et de l'explosion des coûts énergétiques. Les recettes propres (dont 8 millions d'euros pour la billetterie, 4,3 millions pour le mécénat, qui a quadruplé en dix ans, environ 3 millions pour l'audiovisuel et les tournées, et 5 millions de financements de l'Etat) suffisent à peine pour compenser, réduisant la «marge artistique» (l'argent alloué à la création) à peau de chagrin.

«A l'heure de quitter cette maison dans laquelle je travaille depuis trente-deux ans, je ne sais plus comment faire, quel levier actionner», confesse Eric Ruf. «Les salles sont pleines, on ne peut pas augmenter le prix des billets, sinon on ne remplit plus notre mission démocratique. On rêve toujours à d'autres ressources propres, mais qui nous mènent souvent à des questions éthiques et philosophiques compliquées. On pourrait déposer la marque Comédie-Française et vendre des rouges à lèvres Sarah Bernhardt au Japon, mais est-ce vraiment notre mission?»

D'où la mélancolie diffuse qui flotte dans la maison, et le sentiment, exprimé par plusieurs comédiens, que la troupe a «mangé son pain blanc» pendant ces années fastes. D'autant plus que le management du patron est également salué à tous les étages. A la fois acteur, scénographe et metteur en scène, Eric Ruf connaît tous les rouages de la mécanique en arrivant au poste d'administrateur. Avec lui, les déchirements internes, qui ont longtemps été la règle place Colette, se sont lissés, les tensions ont été apaisées.

«La porte de son bureau était toujours ouverte, observe Dominique Blanc, grande sociétaire de la troupe. Le mélange, chez lui, de générosité, de curiosité, d'esprit de justice et d'engagement nous a fait vivre onze années merveilleuses. C'est véritablement une œuvre qu'il a accomplie en tant qu'administrateur.» «Eric Ruf a dirigé le Français en poète et en artisan, et non en homme de pouvoir», analyse Eric Bart, le programmeur du Printemps des comédiens de Montpellier. C'est suffisamment rare de nos jours pour être souligné.»

Arrivé au terme légal de ses mandats successifs, Eric Ruf a bien senti, au vu de cette réussite, qu'il pouvait négocier avec l'Etat une prolongation exceptionnelle. Il ne l'a pas souhaité. «Mon ethos de protestant rigoureux fait que je suis très légaliste. J'estime qu'il faut respecter les statuts. L'administration de cette maison a été l'aventure de ma vie, mais il arrive un moment où l'imaginaire se fatigue, aussi. Où, à force d'être dans le simul, on aspire à retrouver son singulier.» En référence à la devise de la Comédie-Française: «Simul et Singulis», qui signifie «être ensemble tout en étant soi-même».

Quid de la suite? D'abord il veut marcher, «retoucher [sa] surface», se poser dans le jardin de sa maison en Bretagne, et écrire. «Mais je me connais. Il ne faudra pas que cela dure trop longtemps!», s'amuse-t-il. Il rêve, sans pistes concrètes pour le moment, à un projet qui mêlerait théâtre et musique, lui qui a signé plusieurs mises en scène à l'opéra. Il goûte la gratitude qui s'exprime, depuis quelques semaines, à l'égard du travail accompli. «Moi qui ai longtemps été acteur, je n'ai jamais été autant abordé dans la rue ou dans le métro que depuis que je suis administrateur. Et je note cette chose étrange: les gens ne me disent pas "bravo". Ils me disent "merci".» ■

FABIENNE DARGE

Au Musée de la Libération, les différentes vies de Daniel Cordier

L'exposition retrace le parcours du résistant, historien et amateur d'art



EXPOSITION

Les anniversaires sont souvent prétexte à des célébrations capables de mettre en lumière autant qu'en perspective un destin, un engagement dont la mémoire vaut enseignement. Mort en novembre 2020, peu après avoir fêté ses cent ans, Daniel Cordier n'aura pas pu bénéficier de ce prétexte calendrier. Heureusement la fièvre mémorielle qui l'a saisi octogénaire, convalescent après une lourde opération, nous a valu l'écriture de ses vies.

Jeune patriote militant du journal *L'Action française*, mais rompt avec son directeur Charles Maurras pour choisir, à l'heure de la débâcle, la Résistance et la clandestinité, galeriste et collectionneur audacieux, avant de se confronter à son passé d'acteur engagé pour défendre la mémoire de Jean Moulin puis d'entreprendre le récit d'une existence où rébellion et fidélité sont les maîtres mots, Daniel Cordier n'a cessé de s'interroger sur sa trajectoire, redoutant d'avoir mené «une vie pour rien» jusqu'à ce qu'il l'écrive.

Collaborateur de Jean Moulin
Après le choc d'*Alias Caracalla* (Gallimard, 2009), qui courrait la période de son engagement dans la Résistance jusqu'à la disparition de Jean Moulin, dont il fut le très proche collaborateur, et *Les Feux de Saint-Elme* (Gallimard, 2014), récit de l'éveil sensuel et érotique de l'adolescent, paraissent, après sa mort, *La Victoire en pleurant* (Gallimard, 2021), puis *Amateur d'art. Alias Caracalla, 1946-1977* (Gallimard, 2024) et enfin *Rétro-chaos* (Gallimard, 2025), retour sur les origines et les bifurcations de son parcours, qu'il avait, jusqu'à l'écriture d'*Alias Caracalla*, «tenu pour un chaos insignifiant».

Le 24 janvier au 15 mars, le lendemain même de la parution de ce dernier volet, la galerie Gallimard, à Paris, accueillit l'exposition «Daniel Cordier. Mémoires d'une vie (1920-2020)», dont le commissariat était confié à Bénédicte Vergez-Chaignon, qui avait préfacé, établi et annoté l'édition de *Rétro-chaos*. Le plan reprenait les étapes du parcours chronologique, selon les séquences établies par Cordier lui-même.

Le livret de l'exposition, publié chez Gallimard, est toujours dis-

ponible, mais l'exposition a fermé ses portes le 15 mars. Mieux qu'une session de rattrapage, le Musée de la Libération de Paris a pris le relais. Jusqu'au 13 juillet, c'est un Daniel Cordier «espion amateur d'art» qui est proposé aux visiteurs. Si l'exposition a été présentée à Toulouse à l'automne 2023 (en collaboration avec le Musée départemental de la Résistance et de la déportation de Haute-Garonne), la scénographie est inédite à Paris. Là encore le parcours suit le fil chronologique d'une vie riche en rebondissements.

Assez rapidement, l'homme a changé de nom. Né Daniel Boujou, il adopte le nom de celui qui devint son beau-père en 1928, bien avant que celui-ci ne l'adopte légalement en 1946. Engagé dans la Résistance, il multiplie les masques et les pseudonymes (Charles

Daguerre, Dandinier), même si Caracalla ne fut jamais le sien mais celui que lui attribue Roger Vailland et qu'il adopta, le jugeant idéal pour «une aventure qui fut, par ses coïncidences, ses coups de théâtre et ses tragédies, essentiellement romanesque».

Comme il a changé de cap: de l'adolescent d'extrême droite, peu de traces, mais des faux papiers et des codes nécessaires aux informations cryptées jusqu'à une écharpe de camouflage et les valises radio, rien ne manque pour accompagner la métamorphose du jeune homme qui est parachuté près de Montluçon en juillet 1942 pour sa première mission clandestine. Deson lien à Jean Moulin, on retient *L'histoire de l'art contemporain* de Christian Zervos (1938) que Cordier reçoit en cadeau en mai 1943 comme la feuille de route de sa vie future, lui qui,

pour regagner Londres, passe par Madrid pour découvrir le Prado.

La séquence consacrée à l'engagement artistique est la plus formidable, l'artiste s'affaçant devant le galeriste, le mécène généreux, dont les choix personnels disent le goût sûr et la fidélité à toute épreuve. C'est la fidélité toujours qui fait de Cordier le défenseur d'une histoire déprise de ses ombres. Pour défendre la mémoire de Jean Moulin, il se fait historien et au terme de chantiers qui occupent des décennies il se livre enfin, avec une franchise et une clarté que les ponctuations audiovisuelles de chaque section du parcours renforcent. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Daniel Cordier (1920-2020). L'espion amateur d'art, au Musée de la Libération de Paris, Paris 14^e. Jusqu'au 13 juillet.

Palais des Beaux-Arts de Lille
26 avril
1^{er} septembre
2025

Fêtes & célébrations flamandes

Brueghel, Rubens, Jordaens...

GrandPalais Rmn
Palais des Beaux-Arts Lille
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
Louvre
FESTA
MEL
Flamands
Le Monde
iOui
SDEM
beobank

« Mad ! », l'impérissable grain de folie des Sparks

Les frères Ron et Russell Mael, qui forment un duo pop fantaisiste, publient un brillant 28^e album

RENCONTRE

Toujours fou après toutes ces années», chantait, en 1975, Paul Simon sur son quatrième album solo, *Still Crazy After All These Years*. Un demi-siècle plus tard, le 28^e album des esthètes pop californiens Sparks lui fait écho, en s'intitulant *Mad!* (« fou ! »). Car, s'il existe une formation musicale qui carbure à la loufoquerie depuis près de six décennies, c'est bien le duo formé par la fratrie Mael.

Aussi, lorsqu'apparaissent sur notre écran d'ordinateur, fin mars, d'un côté la fine moustache et les lunettes rondes de Ron Mael (pianiste, arrangeur, auteur et compositeur), de l'autre, son frère Russell (chant), l'allure soignée, habillé tout en noir, c'est un fragment de l'histoire de la pop qui se matérialise devant nous. En arrière-plan, derrière Russell Mael, sont visibles des grandes figurines du « King » Elvis Presley et de l'acteur Stan

Laurel, du duo Laurel et Hardy. L'association de ces deux célébrités pourrait idéalement résumer l'univers musical des Sparks. Tandis que, dans l'intimité de la pièce de son aîné Ron, des sneakers sont curieusement exposées sous une cloche, sur une grande étagère. Bienvenue chez les Sparks !

Binôme atypique

Formé en 1968 à Los Angeles, le duo constitué des frères Mael, Russell (76 ans) et Ron (79 ans), incarne l'une des entités les plus endurantes (et culte) de la planète pop-rock. Fort d'une discographie qui totalise près d'une trentaine d'albums, ce binôme atypique tout droit sorti d'un film burlesque a exploré pléthore de styles : le glam rock des débuts, avec les classiques *Kimono My House* et *Propaganda* en 1974, le disco avec Giorgio Moroder sur *No. 1 in Heaven* en 1979 ; en passant par la new wave et la pop orchestrée (*Lil' Beethoven*, 2002) – on en oublie.

Ils ont échappé à toutes les modes. Même les incendies de Los Angeles, début janvier, n'ont pas eu raison d'eux : Russell, qui vit sur les collines de Beverly Hills, a été prélevé et le feu a miraculeusement épargné son domicile. Ron habite, quant à lui, dans la zone urbaine de la ville, moins touchée : « Je me suis senti en sécurité, mais en même temps très peiné pour tous les sinistrés », raconte le pianiste. Cela va prendre dix ans pour tout reconstruire. »

Leur nouvel album studio trouve refuge sur Transgres-

sive Records, label londonien qui héberge actuellement la crème du rock indépendant mondial, tels The War on Drugs, The Shins, Alvvays ou encore Damon Albarn. « On a travaillé avec tellement de labels par le passé que nous connaissons les avantages et les inconvénients de chacun, assure, un brin blasé, Russell. On essaie de ne plus trop s'en préoccuper, car nous avons pris conscience que les gens qui travaillent dans un label n'ont pas notre longévité. Donc on ne peut pas s'attacher. L'important, c'est ce qu'on fait musicalement. »

Mélodies principales

With France, en revanche, les Sparks entretiennent une histoire d'amour qui dure. On pense à leur collaboration avec les Rita Mitsouko sur l'album *Marc et Robert* (1988), produit par Tony Visconti (complice de David Bowie), sur trois morceaux, dont l'irrésistible single *Singing in the Shower*. Et puis, en 2021, avec le cinéaste Leos Carax pour le film *Annette*, qui leur vaudra un César de la meilleure musique originale l'année suivante. Un « moment important », se rappelle Ron, touché d'avoir reçu ce prix. « Dès le début de notre carrière, ajoute Russell, il ya eu un respect mutuel avec votre pays. En 1974, on nous a présenté le cinéaste Jacques Tati [1907-1982], qui voulait que nous soyons les acteurs principaux d'un film. Malheureusement, le projet n'a jamais pu se concrétiser, ce que nous regrettons beaucoup. »

Autre signe de leur passion tricolore, sur leur deuxième album, *A Woofer in Tweeter's Clothing*, publié en 1972, la fratrie a composé une chanson intitulée *The Louvre*. « Nous n'étions jamais allés en France, se souvient, amusé, Ron Mael. Nous en avions une vision fantasmée. Et donc, ça a toujours été une fascination pour nous. Evidemment, nous avions vu à l'université beaucoup de films de la Nouvelle Vague française, avec Godard, Truffaut, etc. »

Avec leur César, mais aussi la sortie d'un documentaire (*The Sparks Brothers*, d'Edgar Wright, 2021), les frères Mael n'ont jamais été autant célébrés. Quand d'autres

groupes se séparent, puis se reforment au bout de dix ans uniquement pour repartir en tournée, les Sparks continuent de garder le navire créativement à flot, contre vents et marées. Neuf albums studio sont sortis depuis les années 2000.

Dans la langue de Shakespeare, *mad* peut s'interpréter de deux manières, exprimant la colère ou la folie, voire les deux en même temps. Russell Mael revendique cette universalité : « *On a senti que ce titre, Mad!, avec un point d'exclamation, et sa simplicité et sa franchise, parle non seulement de la musique et des paroles d'une manière générale, mais peut être pris aussi d'une façon oblique comme un commentaire sur le Zeitgeist, l'air du temps, qui n'est évidemment pas bon.* » Lorsqu'on lui demande s'il fait référence au contexte politique, le chanteur approuve : « *Tout à fait, celui avec un certain président dans notre pays... »*

La « folie » en question s'avère nettement plus constructive sur la douzaine de nouvelles compositions délivrées par les Sparks. Ce cru 2025 réserve son lot d'excellence. Une pop saupoudrée de quelques touches de cabaret, dopée par des mélodies principales enrobées de violons, leur marque de fabrique depuis *Lil' Beethoven*. Des arrangements de cordes partiellement inspirés sur *Running Up a Tab at the Hotel for the Fab, I-405 Rules* et *A Long Red Light*. « Nous avons acquis une certaine maîtrise en la matière, commente Ron Mael. Pas au sens d'écrire de grandes pièces symphoniques, mais dans notre manière d'exploiter des cordes dans le contexte de ce que nous faisons. Si c'est pour le dé-corum ou l'enjolivement, cela ne

nous intéresse pas. On préfère que la partie orchestrale fasse partie intégrante de l'arrangement de la chanson, au même titre qu'une guitare, une basse et une batterie. »

L'un de ses titres, *Running Up a Tab at the Hotel for the Fab* (« faire payer l'addition de l'hôtel à la célébrité »), se distingue aussi par ses paroles truculentes qui racontent une situation ubuesque dans un palace : « *C'est l'histoire d'un type qui essaie d'impressionner sa partenaire, mais il n'en a pas vraiment les moyens, développe le chanteur. Alors il continue de faire grimper la note, de commander au minibar. Jusqu'à ce que ça lui attire des ennuis et qu'il se retrouve jeté en prison.* »

Tout l'art des Sparks repose ainsi sur leur manière de réactualiser les thèmes de la pop avec un sens affûté du détail. Comme dans la chanson *JanSport Backpack*, dont le texte évoque la fin d'une histoire d'amour d'une manière insolite, à travers un sac à dos : la petite amie vient de rompre, le garçon la regarde s'éloigner, la vision de son sac en guise d'adieu, filant ainsi la drôle métaphore de cette rupture sentimentale. « *Les histoires d'amour sont un thème éculé dans la pop depuis maintenant soixante-dix ans*, souligne Russell. Trouver une nouvelle façon d'exprimer quelque chose qui existe depuis si longtemps est un défi que nous apprécions. »

On salue également la capacité intacte du duo à composer des mélodies pop instantanées, à l'instar de *My Devotion*, flanquée d'un refrain presque naïf qui semble exister depuis toujours. « *Ecrire ce genre de chanson sans paraître mûre est très difficile, du moins pour moi* », admet volontiers Ron Mael. Et si, demain, la Grande Faucheuse devait sonner à leur palier, quelle serait leur épiphénomène ? Ron nous répond par le titre d'une chanson qui inaugure leur dernier album : *Do Things My Own Way* (« faire les choses à ma manière »). Bien évidemment. ■

FRANCK COLOMBANI

Mad!, Sparks, Transgressive Records/Firebird. En concert le 30 juin à la Salle Pleyel, Paris 8^e.



Ron et Russell Mael, du duo pop The Sparks, en 2025. MUNACHI OSEGBU

HORS-SÉRIE Le Monde

UNE VIE, UNE ŒUVRE

Marguerite Yourcenar
Désirs d'ailleurs



PORTRAIT

L'art d'être peu comme il faut, par Josyane Savigneau

MARGUERITE YOURCENAR Femme à part

Un hors-série du « Monde »
124 pages - 12 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Dès son plus jeune âge, Marguerite Yourcenar a pris à contre-pied ses contemporains et son environnement littéraire. Fidèle en amitié, grande voyageuse, inattendue dans ses réflexions comme dans ses mouvements, cette femme de lettres a marqué toutes les générations, avec une œuvre singulière et complète : poésies, romans, nouvelles, Mémoires, essais... Marguerite Yourcenar a multiplié les styles, mais entretenu intacte la curiosité qui entoure sa pensée. Le hors-série du *Monde* revient sur cette œuvre unique dans le siècle. Un entretien, des débats, des textes choisis, des hommages et un portrait composé par Josyane Savigneau, biographe de cette femme à part.

CINÉMA « Lilo & Stitch » prend la tête du box-office nord-américain

Le film d'animation de Disney *Lilo & Stitch* a dépassé le huitième volet de la saga *Mission : Impossible* à la tête du box-office outre-Atlantique. Ce remake en prise de vues réelles du film, sorti en 2002, s'adjuge 183 millions de dollars (209 millions d'euros). Quant au dernier volet de la

saga portée par Tom Cruise, il récolte quelque 77 millions de dollars aux Etats-Unis et au Canada. - (AFP)

2,3 millions de téléspectateurs pour la cérémonie de clôture du Festival de Cannes

La cérémonie de clôture du 78^e Festival de Cannes, diffusée samedi 24 mai sur France 2, a rassemblé 2,3 millions de téléspectateurs en direct (20,8 % de part d'audience). - (AFP)

direct, soit moins qu'en 2024. Présentée par Laurent Lafitte, la cérémonie a culminé avec la remise de la Palme d'or au réalisateur iranien Jafar Panahi pour son film *Un simple accident*, sur la tranche 19h25-19h50, qui a affiché une part d'audience de 18,8 %. En 2024, la cérémonie avait réuni en moyenne 2,5 millions de téléspectateurs en direct (20,8 % de part d'audience). - (AFP)

Festival de CANNES

Un Festival au palmarès très politique

Le cinéaste iranien Jafar Panahi, auteur d'une œuvre clandestine, a été récompensé pour « Un simple accident »

Je me permets de demander à tous les Iraniens, en Iran et dans le monde : mettons tous les problèmes de côté. La question la plus importante, c'est la liberté de notre pays. Et que personne n'ose nous dire ce qu'il faut porter comme vêtements, ce qu'il faut dire, ce qu'il faut faire. De la même façon, le cinéma est une société et personne n'a le droit de nous dire ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire.» Cette phrase, prononcée par le lauréat de la Palme d'or, l'Iranien Jafar Panahi, pour son film *Un simple accident*, fut sans doute la plus forte et la plus sentie de la cérémonie de clôture de la 78^e édition du Festival de Cannes, samedi 24 mai.

Emprisonné à plusieurs reprises dans son pays, interdit de tournage durant vingt ans, interdit de sortie de territoire depuis quatorze ans, ce très grand cinéaste, disciple et héritier d'Abbas Kiarostami, est l'auteur d'une œuvre exceptionnelle, en partie clandestine.

Son nouveau film met en scène la confrontation d'anciens détenus politiques qui retrouvent de manière fortuite leur bourreau, ainsi que le dilemme moral suscité par cette situation. Plus encore que les précédentes, cette œuvre est une attaque frontale contre la répression qui s'est encore durcie en Iran depuis la naissance du mouvement Femme, vie, liberté en 2022.

Un climat de bord de gouffre

Cette Palme d'or témoigne, outre la réussite du film, d'une orientation très politique du palmarès de cette édition du Festival, qui a notamment récompensé deux fois *L'Agent secret*, du Brésilien Kleber Mendonça Filho (Prix d'interprétation masculine pour l'excellente Wagner Moura et Prix de la mise en scène), *Sirât*, du Franco-Espagnol Oliver Laxe (Prix du jury), ou encore la Caméra d'or décernée à l'Irakien Hasan Hadi pour *The President's Cake*, qui met en scène la confection, par une fillette, d'un gâteau d'anniversaire destiné à Saddam Hussein.

Déjà peu enclin à la légèreté d'ordinaire, le ciel du cinéma



Le réalisateur iranien Jafar Panahi, lors de la cérémonie de clôture du Festival de Cannes, samedi 24 mai.

VALERY HACHE/AFP

d'auteur s'y charge cette année, toutes sections confondues, de très sombres nuages, d'une angoisse collective diffuse mais palpable. Plus de la moitié des films en compétition, au nombre de vingt-deux, délivrent les signes d'une catastrophe qui, passée ou présente, nous parle de ce climat de bord de gouffre devant lequel, aujourd'hui, plus personne ne peut se prétendre préservé.

Dans des manières et des styles qui appartiennent évidemment à leur auteur – du pur tragique au comique noir, de l'effroi à la mélancolie, du style ourlé au réalisme brutal –, on aura baigné dans l'atmosphère paranoïaque des purges staliniennes des années 1930 chez l'Ukrainien Sergueï Loznitsa (*Deux procureurs*) ou dans la menace diffuse et équivoque de la dictature militaire des années 1970 chez le Brésilien Kleber Mendonça Filho (*L'Agent secret*). Plus près de nous, nous voici

engluyés dans l'Amérique trum-pienne où sévit, grotesque et cruelle, la guerre de tous contre tous chez Ari Aster (*Eddington*). On en passe, et des pires.

Le jury a récompensé deux fois «L'Agent secret», du réalisateur brésilien Kleber Mendonça Filho

Cette obsédante inquiétude s'est retrouvée dans les autres sections du Festival. C'est, à la Quinzaine des cinéastes, le cri de rage de l'Israélien Nadav Lapid sur la barbarie conjuguée d'Israël et du Hamas palestinien (*Yes*), ou ce do-

cumentaire immersif et philosophique des Ukrainiens Yelizaveta Smith, Alina Gorlova et Simon Mozgovyi sur l'invasion russe et ce que la guerre fait aux hommes (*Militantropos*).

Un monde qui vacille

A la Semaine de la critique, le film de métémpsychose insolite du Thaïlandais Ratchapoom Boonbunchachoke évoque la répression du mouvement des chemises rouges en 2010 (*A Useful Ghost*), et le documentaire du tchétchène Déni Oumar Pitsaev sonde les plaies tenaces de ses compatriotes réfugiés en Géorgie (*Imago*, lequel a reçu l'Oeil d'or, prix du meilleur documentaire). Sans parler de la sélection de l'ACID, l'Association du cinéma indépendant pour sa diffusion, où, dans *Put Your Soul on Your Hand and Walk*, la réalisatrice Sepideh Farsi a longuement dialogué avec la photojournaliste

gazaouie Fatima Hassouna, tuée dans un bombardement israélien avant que le film ne parvienne sur les écrans.

Mais ce monde qui vacille a également inspiré des scénarios qui, a priori, semblaient plutôt éloignés de la géopolitique. Il en va ainsi d'*Alpha*, de Julia Ducourneau, revisitant, sans la nommer, l'épidémie de sida dans les années 1980-1990, avec ces malades qui mutent en gisants de marbre. C'est parce que la réalisatrice de *Titane*, Palme d'or en 2021, n'arrivait plus à parler de notre présent monstrueux qu'elle a eu l'idée de replonger dans cette période de son adolescence (elle est née en 1983), où elle observait avec effroi l'ostracisation des victimes du VIH.

Pour la Catalane Carla Simon, née en 1986, de la même génération que Ducourneau, l'époque du sida est également associée à un drame personnel : la cinéaste,

lauréate de l'Ours d'or à Berlin avec *Nos soleils* (2022), a perdu très jeune ses parents, consommateurs d'héroïne – l'Espagne détenait alors le triste record du plus fort taux de mortalité lié au VIH en Europe. Son film, *Romaria*, largement autobiographique, suit une jeune femme en quête de ses parents, dans une ville de Galice, au bord de l'océan Atlantique.

Ce trou noir à l'endroit des générations fait étrangement écho à *Jeunes mères*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne (Prix du scénario), fiction ancrée en Belgique, avec ces adolescentes confrontées trop tôt à la maternité. En filigrane, le film montre comment les blessures d'enfance ressurgissent au moment de la maternité. Il y a comme une transmission de souffrances, c'est d'ailleurs le propos de *Sound of Falling*, de l'Allemande Mascha Schilinski (Prix du jury ex aequo avec *Sirât*), qui scrute quatre générations de femmes entre violences physiques et morales.

Lueurs d'espoir

Malgré ce constat accablant, cette édition aura aussi ménagé des lueurs d'espoir, d'émancipation et de tolérance. *Sirât*, de l'espagnol Oliver Laxe, dans sa texture de film punk no future, ne ferme pas entièrement la porte à un futur plus vivable. *L'Agent secret*, de Kleber Mendonça Filho, parvient, de son côté, à ménager une sorte de grâce solaire en pleine dictature.

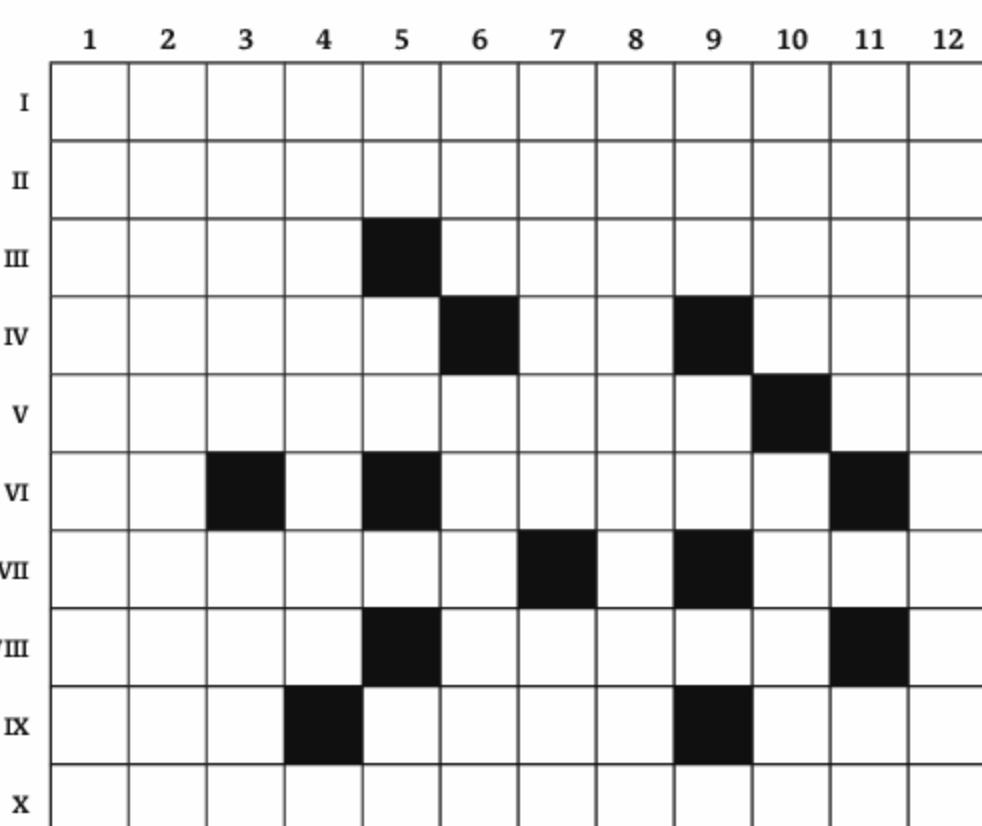
Le Mystérieux Regard du flamant rose, du Chilien Diego Céspedes, prix Un certain regard, portrait d'une famille queer flamboyante, réussit quant à lui à renverser l'animosité ambiante. Enfin, *La Petite Dernière*, de Hafsa Herzi (lauréat de la Queer Palm), qui a valu à Nadia Meliiti le Prix d'interprétation féminine, se révèle le portrait assumé d'une jeune musulmane lesbienne. Comme l'a dit la présidente du jury, Juliette Binoche, au moment de remettre la Palme, il s'agit de célébrer « une liberté retrouvée (...) de transformer les ténèbres en pardon et en vie nouvelle ». ■

CLARISSE FABRE
ET JACQUES MANDELBAUM

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 122
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 122

HORIZONTALEMENT I. Structurable. II. Crevard. Guet. III. Rime. Ifni. Ci.

IV. Unies. Othon. V. Pisseras. Onc. VI. Ute. Mages. Se. VII. La. Pète.

Yo (yo-yo). VIII. Eider. Narval. IX. Ures. Acrânie. X. Xéraphies.

VERTICALEMENT 1. Scrupuleux. 2. Trinitaire. 3. Remise. Der. 4. Uvées.

Peso. 5. CA. Semer. 6. Tri. Rat. Ar. 7. UDF. Agença. 8. Nose. Arp. 9. Agit.

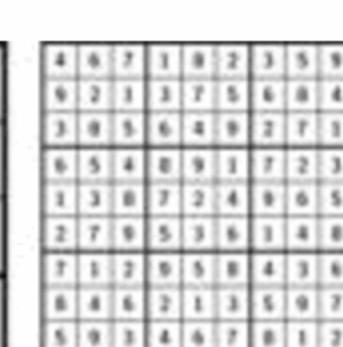
Syrah. 10. Bu. Ho. Ovni. 11. Leçons. Aïe. 12. Etincelles.

HORIZONTALEMENT

- I. Pour un déplacement à petits pas rapides. II. Passai une nouvelle fois dans le monde des affaires. III. Jamais au singulier chez le banquier. Préparer pour le troupeau. IV. Pose question. Renforce le montage. Parfois intelligent mais pas toujours. V. Pique et gratte, c'est souvent une allergie. Ouvert le score. VI. En règle. Assure le retour quand tout va bien. VII. Un rien à Rome. Probe et intègre. VIII. Berger aimé de Cybèle. Petits grains à surveiller. IX. Liaison ferroviaire. Peau de bête. Chevalier bon lecteur. X. Mettraient au pas.
- VERTICAMENT
1. Tendu pour piéger. 2. Revenir désagréablement en bouche. 3. Electuaire à l'officine. Fleuve côtier des Landes. 4. Prenions de la hauteur pour nous asseoir. 5. Le titane. Chez un duc. Le césum. 6. Répand un parfum de résine. Grande voie urbaine. 7. Bien pourvue. Libre en principe. 8. Anesthésiera comme avant au bloc. 9. Cœur tendre. Préposition. 10. Mal rasé. Suivie à distance. 11. Bonnard et ses amis peintres. Garde l'anonymat. 12. Labourèrent une fois de plus.

SUDOKU

N°25-122



Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037

ACPM
PRINTED IN FRANCE
Dirigée générale
Elisabeth Cialdella
67-69, avenue Pierre-Mendès-France,
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-20-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
75013 PARIS
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprégné sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : PIlot = 0,0083 kg/tonne de papier.

Michel Vaillant : les coulisses d'une BD culte

MICHEL VAILLANT

LES COULISSES D'UNE BD À 100 À L'HEURE

UN HORS-SÉRIE Le Monde

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR LEMONDE.FR/BOUQUINISTIQUE

124 PAGES - 11,99 €

Le vieux pont et une partie de la ville historique de Mostar, détruits lors du conflit des années 1990, ont été restaurés et reconstruits.

GODONG/ROBERT HARDING/ANDIA



VOYAGE SARAJEVO

En arrivant, on cherche les cicatrices. Et on les trouve : impacts de balles sur les immeubles, marques d'obus mal recouvertes par du ciment, et ces bouleversantes « roses de Sarajevo », pétales de céramique rouge qui marquent les endroits où les bombardements ont tué des groupes de civils. De 1992 à 1996, Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine, a subi le plus long siège de l'histoire moderne.

En montant vers les hauteurs de la ville, située dans une cuvette, il est possible d'aller sur la ligne de front d'où les tireurs d'élite serbes abattaient au hasard les habitants contraints d'emprunter, pour aller chercher de l'eau et se rendre à leur travail, celle qu'on a surnommée depuis l'*« allée des Snipers »*. Le plus émouvant de ces souvenirs est le tunnel appelé *« tunnel de l'Espoir »*, transformé aujourd'hui en musée : 800 mètres creusés en quatre mois par les habitants et passant sous l'aéroport, qui fut la seule route d'approvisionnement de la ville assiégée.

Malgré les déclarations du chef politique des Serbes bosniens, Milorad Dodik, sous le coup depuis le 27 mars d'un mandat d'arrêt international de la justice bosnienne pour avoir proclamé la sécession de la République serbe de Bosnie, l'une des trois entités régionales qui composent la Bosnie-Herzégovine, le visage qu'offre aujourd'hui Sarajevo est au contraire celui d'une ville particulièrement ouverte.

Surnommée la « Jérusalem de l'Europe », elle est la seule capitale européenne à posséder dans un périmètre très restreint une mosquée, une synagogue et deux églises, l'une catholique, l'autre orthodoxe. Même envahi par les restaurants typiques et les boutiques de souvenirs, le vieux quartier ottoman de la ville, centré autour de la fontaine Sebilj, garde cette âme tolérante. Tout près se trouve l'emblématique bibliothèque, brûlée par les Serbes en août 1992, rénovée depuis et devenue la mairie de la ville. L'intérieur, très oriental, abrite aussi un musée d'art contemporain.

D'autres souvenirs se mêlent à ceux du conflit : ceux de l'assassinat, le 28 juin 1914, de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme, qui mit le feu aux poudres de la première guerre mondiale, et ceux des Jeux olympiques d'hiver de 1984. Quatre montagnes olympiques, dont Trebevic et Igman, les deux plus connues, entourent la ville et ont gardé des équipements de l'époque, tremplins ou piste de bobsleigh devenus à la fois lieux de promenades et toiles pour graffitis.

Entre les pics Bjelasnica, Lovnica et Obalj, le village de Lukomir, à une heure de 4 × 4 de Sarajevo, le plus haut du pays (1495 mètres d'altitude), est le point de départ de multiples randonnées. Des maisons traditionnelles en pierre recouvertes de bois s'y dressent encore. Au dernier recensement (en 2013), ils n'étaient plus que 13 habitants à vivre là-haut de façon permanente – 400 moutons paissent alentour, mais c'est le tourisme qui maintient le village à flot. La vue sur le canyon de la rivière Rakitnica mérite à elle seule l'excursion.

L'écuménisme souriant de Sarajevo se retrouve partout dans les vil-

En Bosnie-Herzégovine, trésors de pierre, canyons et cyprès

Ce pays des Balkans au passé douloureux est riche en lieux historiques et en paysages montagneux, des chutes de Kravica aux sites olympiques de Sarajevo, d'une forteresse médiévale au bunker de Tito



Après Mostar, en continuant vers le sud, les vignes et les oliviers se multiplient, jusqu'aux terrasses des maisons

lages du centre du pays, où les minarets et les clochers se mêlent parfois dans la même cacophonie d'annonces, muezzin d'un côté, carillons de l'autre. Nous entrons en Herzégovine, région méridionale de la Bosnie-Herzégovine, riche en vallons et canyons. La rivière Neretva coule des flots d'un bleu parfois turquoise. Des lacs se succèdent. Du superbe patrimoine architectural de la contrée, le plus célèbre exemple est Mostar, au centre de la région, dont le pont, détruit pendant la guerre, est une merveille classée par l'Unesco.

Arche unique franchissant en dos d'âne la rivière à 29 mètres à son point le plus haut, il est encadré par deux tours fortifiées. Construit

en 1565, il a été démolie par les Croates en novembre 1993 et reconstruit à grands frais ensuite, devenu depuis le symbole de l'union entre les Bosniaques et les Croates. Autour de lui s'étendent un joli vieux quartier et une multitude de restaurants. Non loin, c'est une autre merveille naturelle avec les chutes de Kravica, qui tombent de 26 mètres de hauteur sur 120 mètres de largeur, créant un cirque très fréquenté par les baigneurs l'été. Après Mostar, en continuant vers le sud, les vignes et les oliviers se multiplient, jusque sur les terrasses des maisons. La végétation est plus méditerranéenne, s'opposant au climat tempéré de la région de Sarajevo. Pins et cyprès apparaissent. Beaucoup de résidences secondaires sont construites le long de la rivière Bregava.

Vert opale des eaux

Les Romains, les Slaves, les Ottomans, les Austro-Hongrois ont successivement envahi la Bosnie-Herzégovine, laissant partout des traces de leurs passages. Beaucoup sont des forteresses, situées au sud de Mostar. Celle de Stolac est la plus grande et offre un superbe panorama sur la ville et le vert opale des eaux de la Bregava. À Blagaj, en plus de la forteresse, un monastère derrière s'est installé au sortir d'une grotte dans laquelle coule la Buna. Mais le plus bel ensemble est à 30 kilomètres de Mostar, Pocitelj, dont la tour remarquablement conservée, construite en 1444, domine le village et les flots de la Neretva cette fois, qui filent vers l'Adriatique et la Croatie. Le village lui-même abrite aussi la grande et belle mosquée Sisman-Ibrahim-Pacha.

Il faut ensuite remonter vers le nord et dépasser Sarajevo pour arriver à Jajce. Moins bien conservée, sa forteresse offre aussi une belle vue sur un village que distinguent trois autres attractions : une grande cascade, Pliva, qui coule d'une vingtaine de mètres en pleine ville ; 25 moulins à eaux, cabanes en bois construites à quelques mètres les unes des autres au bord du lac de Pliva ; et une église souterraine. À Travnik, dominée par le massif du Vlasic, une autre forteresse domine la ville, entourée de remparts mé-

diévaux. C'est là aussi que se trouve la maison natale, transformée en musée, de l'écrivain Ivo Andric (1892-1975), le seul Prix Nobel de Bosnie, auteur du *Pont sur la Drina* (Plon, 1961), ainsi qu'une très belle mosquée aux murs décorés, appelée « mosquée colorée ».

Mais la plus incroyable de ces forteresses est récente et souterraine : le bunker de Tito, « Atomska Ratna Commanda D-O (ARK D-O) » de son nom officiel. Situé près de Konjic, enterré sous le mont Zlatar dans le sud-ouest du pays, c'est une stupéfiante cité souterraine tenue top secret et découverte par hasard par l'armée bosniaque dans les années 1990. De 1957 à 1975 ont été ainsi construits dans le plus grand secret, pour l'équivalent de 26 milliards de dollars actuels (23 milliards d'euros), ces 6 500 mètres carrés en forme de U pouvant accueillir (et nourrir pendant six mois) 350 personnes, soit Tito, ses proches et ses adjoints, en cas d'attaque nucléaire.

Projet dantesque, à la fois preuve d'un délit paranoïaque et d'un egoïsme hors norme, le bunker est aujourd'hui transformé en musée d'art contemporain. Les pièces (chambres, salles de bains, couloirs, garde-manger, salles de réunion) sont restées intactes. Il n'est pas certain que Tito ait jamais mis les pieds dans ce complexe.

Comme il n'est pas certain que la Vierge Marie soit vraiment apparue à Medjugorje, en Herzégovine, où six jeunes Croates affirment pourtant l'avoir vue le 24 juin 1981 et, pour certains, continuer de le faire. Mais la bourgade s'est du coup transformée en émule des françaises Lourdes et portugaise Fatima, accumulant magasins de souvenirs religieux et hébergements. Un chemin de pèlerinage s'élève le long de la colline aux apparitions, que certains parcourent pieds nus malgré la dureté des cailloux. Feu le pape François a autorisé les pèlerinages officiels en 2019, légitimant la pratique de plus de 2 millions de visiteurs par an. De quoi, mêlant histoire et religion, finir par cette curiosité la visite d'un pays encore méconnu où l'une et l'autre sont extrêmement présentes. ■

HUBERT PROLONGEAU

CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Nomade Aventure

Y ALLER
En train et bus, en deux jours et trois étapes : Paris-Stuttgart avec la SNCF ou la Deutsche Bahn, Stuttgart-Zagreb avec ÖBB Nightjet et Zagreb-Sarajevo avec Flixbus. A partir d'une centaine d'euros.
En avion, plusieurs compagnies aériennes proposent des vols avec escale pour Sarajevo.
Nomade Aventure propose le voyage « Bosnie, le secret des Balkans », circuit de sept jours, à partir de 1449 euros.

SE LOGER
A Sarajevo : Hotel Boss, petite maison à deux étages située en haut d'une côte et au-dessous d'un cimetière, à dix minutes à pied de la vieille ville. Chambre double avec petit déjeuner à partir de 85 euros.
A Mostar : Eden - Hotel & Spa, grand immeuble de quatre étages non loin du vieux quartier. Chambre double avec petit déjeuner à partir de 130 euros.

DÉJEUNER, DÎNER
Le plat national sont les *cevapi*, des brochettes de viande (agneau ou mouton) servies dans un pain avec des oignons. On en trouve partout, mais ceux du *Cevabdžinica Nune* sont particulièrement appréciés. Ferhadija 12, Sarajevo.
Très populaires aussi, le *burek*, pâte feuilletée fourrée à la viande, qui a des variantes au fromage et aux épices. On peut les goûter au *Buregdžinica Bosna*. Bravadižiluk 11, Sarajevo.

Noëlle Vincensini

Ancienne résistante, figure de l'antiracisme corse

Elle était l'ultime rescapée corse de la Résistance et avait depuis vécu plusieurs vies. Noëlle Vincensini s'est éteinte à 98 ans, jeudi 22 mai, à Ajaccio, où elle résidait. Ayant traversé la déportation, porté le militantisme antiraciste en Corse ou embrassé la défense des spécificités culturelles insulaires, elle a mené une «vie de combats contre les injustices», résumait au *Monde* sa fille, Elsa Chabrol, quelques jours avant sa mort.

Née en 1927 à Piedicroce (Haute-Corse), dans une fratrie de neuf enfants, d'un père paysan et d'une mère issue de la bourgeoisie, au sein d'une famille où «primait la solidarité», Noëlle Vincensini évoquait, dans la revue *Passe-Relles*, en 1996, avoir eu très tôt, «comme les jeunes de [sa] génération, la guerre au ventre».

Agée de 11 ans, elle éprouve un «sentiment d'impuissance enfantine» après les accords de Muñich de 1938, et écrit au généralisme des armées, Maurice Gamelin, pour lui faire part de sa «volonté d'agir» née de son «inutilité sur les bancs de l'école quand tant de dangers (...) menacent». Réponse, quelques semaines plus tard, de l'état-major : «Vos sentiments vous honorent, mais ce que vous avez de mieux à faire pour le moment, dans l'intérêt de tous, est de bien travailler à l'école.» La missive est signée de la main d'un certain Charles de Gaulle. «Cette lettre, qui a aujourd'hui disparu, avait une grande importance dans notre famille», relate Elsa Chabrol.

En 1941, à 14 ans, l'adolescente quitte la Corse pour rejoindre une tante à Montpellier. Elle fera ses armes dans la Résistance, au lycée Georges-Clemenceau, où elle est interne, en organisant avec trois camarades une cellule qui rejoindra le Front uni de la

jeunesse patriotique, au sein duquel elle est chargée de diffuser la presse clandestine. La jeune fille fait bientôt la navette entre Montpellier, Béziers, Narbonne et Nîmes pour convoyer des valises de munitions, d'armes, de documents ou du matériel d'imprimerie. Arrêtée à 17 ans avec une cinquantaine de personnes, dont ses trois amies lycéennes, par la Gestapo, elle est torturée puis déportée, le 4 juillet 1944, pour actes de résistance au camp de concentration de Ravensbrück-Neubrandenburg.

Porte-voix des «immigrés»

Noëlle Vincensini avait mis presque trois quarts de siècle pour raconter cet enfer dans *Le Morceau de sucre et autres récits* (Albiana, 2018). La résistante y décrit le voyage de «trois jours et quatre nuits» dans les trains, où les femmes sont «entassées en wagons à bestiaux plombés», avant de vivre un quotidien écrasé par le travail harassant, la violence concentrationnaire, le froid, l'absence de soins et les rations étiques, «quelques mois à survivre avant le crématoire». En avril 1945, elle fait partie de ces déportés jetés sur les routes du nord de l'Allemagne par les SS dans la «marche de la mort». C'est un morceau de sucre lancé à cette jeune fille exténuée qui lui a donné la force de fuir avec ses trois camarades de lycée, retrouvées à Ravensbrück.

«Revenir vivant d'un camp de concentration, c'est certes au prix de mille miracles et ces miracles-là s'appellent fraternité, solidarité, amour, dignité invaincue», expliquait Noëlle Vincensini, dont la «vie d'après le camp» ne pouvait être qu'*'engagée'* au sein de l'Union de la jeunesse républicaine de France puis du Parti communiste français, où elle militera vingt ans, croissant

Pablo Picasso, Fernand Léger, Paul Eluard, Louis Aragon... Elle devient adjointe au maire de Palaiseau (Essonne), en 1953.

Après la Libération, elle rencontre l'écrivain Jean-Pierre Chabrol, ancien résistant lui aussi, qu'elle épouse en 1947 et avec lequel elle aura quatre enfants. Dans leur maison familiale défilent des intellectuels, mais aussi des artistes comme Jacques Brel ou Georges Brassens, qui lui avait dédié l'une de ses chansons, *Pénélope*.

Quittant la région parisienne pour rejoindre le Midi après son divorce, dans les années 1970, Noëlle Vincensini commence des études d'ethnologie à l'université de Nice, mais s'établit ensuite en Corse, où elle devient une militante du Riacquistu, un mouvement de réappropriation culturelle porté par la mouvance nationaliste. Elle réalise trois documentaires, dont un consacré à la transhumance, *Da la piaghja a la montagna* («de la plaine à la montagne», 1977), et est aussi l'une des fondatrices de Sinemassoci, une association locale d'aide à la production cinématographique.

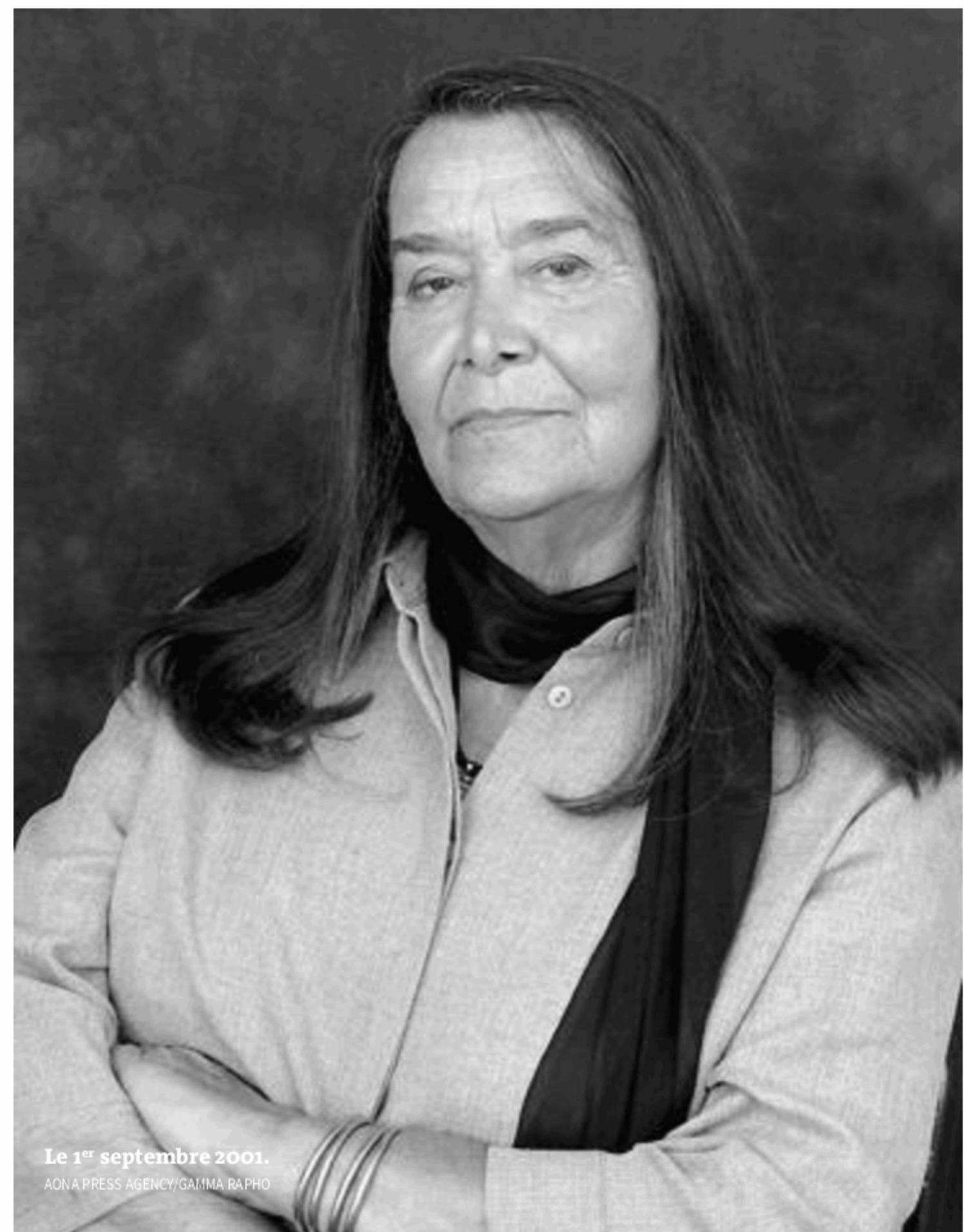
Dans cette période de revendications nationalistes, ses combats l'amènent à dénoncer la fraude électorale autant que l'arbitraire de la Cour de sûreté de l'Etat. En 1978, elle est également l'une des chevilles ouvrières d'une radio pirate, Radio Balbuzard, qui dénonce la répression visant les militants corses. «Un Corse sur mille était soit en prison soit au maquis, sous le coup de poursuites», relevait-elle alors.

Au printemps 1985, Noëlle Vincensini porte sur les fonts baptismaux le collectif antiraciste Ava basta («maintenant, ça suffit»). Six mois plus tard, le Front de libération nationale corse revendique l'assassinat, à Ajaccio, de deux Tunisiens soupçonnés de se

livrer au trafic de drogue. Devenue la voix d'Ava basta, Noëlle Vincensini démontre que cette accusation est infondée. Dans le même temps, elle devient le porte-voix de ceux que l'on appelle alors les «immigrés», prend publiquement la parole pour fustiger racisme et xénophobie, fait l'objet de menaces et d'insultes. «Mais c'est la Corse, dit-elle. On continuera toujours à discuter.» En 2005, alors qu'un groupuscule inconnu multiplie les plastiques au nom de la «lutte contre la drogue», en visant des personnes d'origine marocaine, elle dénonce

une nouvelle fois des actions «xénophobes» et provoque une importante manifestation à Ajaccio, condamnant les «imbéciles». D'ordinaire silencieux pour la plupart, les élus de premier plan et de toutes tendances politiques y défilent. En 2008, l'ancienne résistante avait été élevée au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Son parcours avait fait l'objet, en 2015, d'un documentaire réalisé par la journaliste Jackie Poggioli, *70 ans après, résistantes corses déportées*. Dix ans plus tard, elle était la dernière survivante. ■

ANTOINE ALBERTINI



Le 1^{er} septembre 2001.

ANNA PRESS AGENCY/GAMMA RAPHO

3 JANVIER 1927 Naissance à Piedicroce (Haute-Corse)

1944 Résistante, elle est arrêtée, torturée et déportée à Ravensbrück

1953 Adjointe au maire communiste de Palaiseau (Essonne)

1978 Participe à la création de la radio pirate corse Radio Balbuzard

1985 Cofondatrice du collectif antiraciste Ava basta

2018 Publie «Le Morceau de sucre et autres récits» (Albiana)

22 MAI 2025 Mort à Ajaccio

Mohamed Lakhdar Hamina

Cinéaste algérien, Palme d'or du Festival de Cannes en 1975

Le vendredi 23 mai 1975, il avait reçu la Palme d'or au Festival de Cannes pour *Chronique des années de braise*. Le cinéaste algérien Mohamed Lakhdar Hamina est mort cinquante ans plus tard, jour pour jour, vendredi 23 mai, à Alger, à l'âge de 91 ans.

«Je ne cesse de porter mon bled avec moi», disait ce fils de modestes paysans des hauts plateaux, qui s'était voué à la réhabilitation de la culture arabe. Né le 26 février 1934 à M'Sila, Mohamed Lakhdar Hamina fait, à partir de 1952, ses études en France, à Antibes (Alpes-Maritimes), où il rencontre sa future femme, une Française, avec laquelle il élèvera quatre fils.

Pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), son père est enlevé, torturé et tué par l'armée française. Lui-même entre au Front de libération nationale (FLN), puis, appelé sous les drapeaux, il déserte pour rejoindre le gouvernement provisoire de la République algérienne, à Tunis. Quand on lui demande son métier, il répond «cinéaste», affirmation d'une vocation plus que d'une expérience, car il n'a encore rien tourné.

Après un stage aux actualités tunisiennes, il s'inscrit à l'école de cinéma de Prague, d'où il sort diplômé en prises de vues. A l'indépendance, il s'investit dans l'Office des actualités algériennes, puis, après la nationalisation du cinéma algérien, dirige l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique, devenu, en 1987, le Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique.

Grande fresque épique
Son premier film, *Le Vent des Aurès* (1967), décroche le Prix de la première œuvre au Festival de Cannes. Une mère y recherche désespérément son fils raflé par l'armée française et incarcéré dans un camp. *Hassan Tero*, en 1968, est une comédie interprétée par Rouichid, le Fernandel algérien: un petit-bourgeois algérois, froussard et vantard, est pris par erreur pour un redoutable révolutionnaire, parce qu'il héberge sans le savoir un moudjahid.

Décembre (1973) est un huis clos en forme de face-à-face entre un responsable du FLN et un officier français qui le torture. Entre-temps, Lakhdar Hamina s'est investi dans la production. Il sou-

26 FÉVRIER 1934 Naissance à M'Sila (Algérie)

1967 «Le Vent des Aurès», prix de la première œuvre au Festival de Cannes

1975 «Chronique des années de braise», Palme d'or à Cannes

1981 Dirige l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique

1986 «La Dernière Image»

2014 «Crépuscule des ombres»

23 MAI 2025 Mort à Alger

tiendra une trentaine de films, dont *Z*, de Costa-Gavras, en 1969, monté grâce à l'amitié qu'il noue avec Jacques Perrin. L'auteur du *Vent des Aurès* montre le scénario au président Houari Boumédiène, qui donne son feu vert pour que cette dénonciation du putsch des colonels en Grèce se tourne en Algérie.

«Le tiers-monde a trouvé son cinéaste», clame la revue *Jeune Afrique*, en 1975, lorsque Lakhdar Hamina reçoit la Palme d'or d'un jury cannois présidé par Jeanne Moreau. *Chronique des années de braise* est une grande fresque épique, l'évocation sur trois décennies du passé de l'Algérie – de l'époque coloniale à la guerre de libération –, de la défaite de la France en 1940, de la guerre contre Hitler (avec la participation de soldats algériens), du maintien d'une situation coloniale anachronique, mais aussi de la sécheresse de 1939, de l'épidémie de typhus, des élections de 1947 et de l'organisation des premiers maquis. Le film s'arrête au moment où la révolte du peuple algérien tourne à la révolution. C'est l'éveil d'une conscience populaire, avec quelques brefs documents d'actualité, commenté

par un prophète fou qu'il interprète lui-même.

Divisé en «chants» (les années de cendre, les années de la charrette, les années de feu...), cet ample poème de près de trois heures n'est pas sans rappeler le souffle de grands réalisateurs soviétiques. Le peuple est le héros d'une chanson de geste qui évite didactisme, démagogie, complaisance et esthétisme au profit de morsures de bravoure.

Franc-parler

Parce que son tournage a coûté très cher – on parle de 10 millions de francs –, parce que Lakhdar Hamina est proche du pouvoir, parce que d'autres cinéastes algériens ont vu leurs projets ajournés et parce qu'il ne traite pas des urgences de l'Algérie contemporaine, cette Palme d'or déclenche une polémique dans son propre pays. Reste que ce film à l'indéniable splendeur plastique, porté par un souffle et une émotion, est «l'Autant en emporte le vent des Aurès, tourné par le Bondartchouk du Maghreb», comme l'écrivit le critique cinématographe Jean-Louis Bory.

Orchestré à l'hollywoodienne, avec une armée de figurants et

une homérique tempête de sable, *Vent de sable* (1982) raconte l'histoire d'une femme répudiée par son mari pour ne pas lui avoir donné d'héritier mâle et dénonce l'exploitation de la femme par la société islamiste traditionnelle. Lakhdar Hamina n'a pas oublié qu'il n'a connu sa mère qu'enceinte et cloitrée.

La Dernière Image (1986) a une résonance autobiographique: cette histoire d'une Française (Véronique Jannot) venue enseigner dans un village algérien ravive la passion que Lakhdar Hamina voulut jadis à son institutrice. *Crépuscule des ombres* (2014), enfin, dépêche l'affrontement, pendant la guerre d'Algérie, entre un officier français et un soldat qui refuse d'exécuter son ordre, à savoir empêcher un combattant algérien.

Connu pour ses emportements, voulut toute sa carrière à crier au respect de l'homme spolié, Lakhdar Hamina usait de son franc-parler même avec le pouvoir, dénonçant le «vide culturel» de son pays et le destin de compatriotes qu'il voyait «défoncés à la bière». «On leur a donné à choisir entre le bar et la mosquée, et les deux excès ne sont pas bons!» ■

JEAN-LUC DOUIN

Marcel Ophuls

Réalisateur et documentariste

C'est un monde qui meurt avec Marcel Ophuls, l'auteur du célèbre *Chagrin et la Pitié*, documentaire qui fit en son temps (1969) exploser le couvercle de la marmite collaborationniste et antisémite française. Ce monde, brillant et cosmopolite, pétillant de culture et d'esprit, puise ses racines dans la Mitteleuropa des années 1930, passe par les Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale, s'achève aujourd'hui en France, riche de jours et de succès, mais plus encore de souffrances et de combats. Peu nombreux sont ceux qui peuvent encore se targuer d'un tel parcours. Le réalisateur est mort samedi 24 mai dans sa maison du sud-ouest de la France à l'âge de 97 ans, a annoncé son petit-fils Andreas-Benjamin Seyfert.

Marcel Ophuls était né le 1^{er} novembre 1927 à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne. Il est le fils de Max Ophuls, cinéaste juif allemand d'envergure, et de l'actrice Hilde Wall. Cinq années plus tard, avec l'accession d'Hitler au pouvoir en janvier 1933, la famille plie bagage et s'installe en France. Le séjour n'y dure guère, les nazis s'entêtant à le gâcher en poursuivant les Ophuls jusque dans l'Hexagone. On refait les valises en 1941, fuyant à travers le sud-ouest de la France où, bien plus tard, fâché avec à peu près la terre entière, Marcel achètera une maison à Lucq (Pyrénées-Atlantiques) avec vue solitaire et permanente sur la fuite de son enfance. Certains événements marquent un homme au fer rouge : la fuite éprouvée d'une famille d'intellectuels devenus des parias à travers l'Europe naziée est de ceux-là.

L'adolescence est néanmoins passée à l'abri du pire, aux Etats-Unis, où le jeune Marcel fréquente la colonie allemande, fait la connaissance de Bertolt Brecht, avant de partir occuper le Japon défait comme GI. Le séjour de son père, d'un point de vue professionnel, tient en revanche du martyre. Hollywood l'ignore, ne lui confiant qu'en extérieur la direction de *Lettre d'une inconnue* (1948), qui s'avère un chef-d'œuvre. De cette humiliation Marcel gardera sans nul doute le souvenir, mais il aimera à afficher une dévotion sans ombre pour Hollywood.

De retour en France, son père signe des films exceptionnels et est à ce titre admiré et reconnu par les Jeunes-Turcs de la Nouvelle Vague. L'amitié entre François Truffaut et Marcel Ophuls est scellée à l'ombre du respect que le premier éprouve pour le père du second. Ces faits sont loin d'être anecdotiques. Ils éclairent au contraire l'extrême complexité de la vocation de Marcel Ophuls, fils d'un père qu'il adule et jalouse à la fois, et dont la statut l'empêche de rien tenter qui ne le compromette, l'un comme l'autre.

Des vertus héritées de la fiction

Max meurt, en 1957, sur un ultime chef-d'œuvre (*Lola Montès*, 1955) qui est en même temps un gouffre financier et ne met pas le nom des Ophuls en odeur de sainteté dans la profession. C'est pourtant le moment pour Marcel d'oser, enfin, se lancer, après quelques années d'assistantat. Un premier documentaire en 1960 (*Matisse ou Le talent du bonheur*), puis trois fictions coup sur coup. En 1962, le volet allemand de *L'Amour à vingt ans*, film à sketches international coécrit avec François Truffaut, qui réalise de son côté l'épisode «doinelien» *Antoine et Colette*. En 1963, *Peau de banane*, comédie d'inspiration lubitschienne, encore qu'on soit assez loin du compte, avec Jean-Paul Belmondo et Jeanne Moreau. Enfin *Feu à volonté* (1965), avec Eddie Constantine, nanar de pure commande qui fait un bide et ferme à Marcel la voie de la fiction.

La conversion au documentaire, opérée d'un cœur meurtri, s'impose. C'est une tragédie d'ordre cédipien pour le fils de Max Ophuls. La vie ne détestant pas les paradoxes, il se trouve que c'est aussi la naissance d'un cinéaste inventif, novateur, qui imprime une touche très personnelle au genre. Ophuls, d'une émouvante fidélité à sa névrose, n'acceptera jamais ce qu'il considère comme un repli et continuera toute sa vie de rêver à la fiction comme à un genre intrinsèquement supérieur à celui où il est pourtant passé maître.

Car c'est précisément au croisement de l'un et l'autre de ces genres que sa contribution est remarquable. Au documentaire, il apporte des vertus héritées de la fiction : l'enquête (ses films ressemblent à des polars, lui-même s'étant comparé à l'inspecteur Columbo), la présence de l'auteur dans le plan (l'autofiction), la distanciation (extraits de

films de fiction, archives, scènes jouées), le romanesque (avec ce souffle épique conféré par leur durée exceptionnelle à ses films).

C'est ainsi qu'Ophuls, homme passionnément engagé et cinéaste contrarié, contribue à inventer l'essai filmé, s'attirant au passage les foudres de tous ceux qui estiment qu'un documentaire doit rendre des comptes à une supposée neutralité historique. Or Ophuls, toute subjectivité assumée, bricole en génie, empruntant au cinéma direct et au film de montage ce qu'ils ont de meilleur. Ajoutez à cela une ironie mordante, le sens inné de la provocation, et une qualité qui s'impose entre toutes : son art de la maïeutique, ce talent exceptionnel qui consiste à accoucher les esprits et à délier les langues, des amis comme des ennemis. Claude Lanzmann, autre grand maître de la parole et de l'écoute, autre grand ordonnateur des discours qui font récit, saura s'en souvenir dans *Shoah*.

Ophuls entre donc dans la carrière documentaire à l'ORTF, en compagnie de deux journalistes, André Harris et Alain de Sedouy, qui y produisent à compter de 1965 «Zoom», un mensuel de reportage d'actualités qui fait beaucoup parler de lui. *Munich 1938 ou La paix pour cent ans*, réalisé en 1967, avec l'ironie de la formule épingle en titre, est la première contribution d'Ophuls à l'émission. C'est un succès. Retrouvant le principal négociateur français, Edouard Daladier, le cinéaste y montre sans ambages, avec le ton grinçant et élégant qui va devenir sa marque, la défaite diplomatique en rase campagne des Alliés, la lâcheté qui sacrifie la Tchécoslovaquie aux hordes hitlériennes, la peur qu'inspirent Hitler et Mussolini aux démocraties.

C'est un discours de la méthode. La durée (trois heures et demie), le sujet tabou, l'absence de commentaires, l'insert d'extraits fictionnels, la causticité vacharde, l'art du dialogue, tout est là, jusqu'à Fred Astaire et Charles Trénet. Autant dire que c'est une rupture de style et de ton avec la télévision de papa. Mai 1968 n'est d'ailleurs pas loin, et Ophuls fait partie de ceux qui, à l'ORTF, ruent dans les brancards. L'ordre rétabli, tout le monde sera viré.

Ce qui tombe plutôt bien, parce que le prochain film que fomente Ophuls avec ses compères Harris et Séoudy n'aurait jamais pu y être produit, et d'ailleurs le téléciné français se fera un point d'honneur à l'ignorer pendant douze ans (le film y sera diffusé pour la première fois les 28 et 29 octobre 1981, sur FR3). Ce film s'intitule *Le Chagrin et la Pitié*, et c'est, dans la France de 1969, une bombe qui éclate. Tourné en cinq semaines, avec des fonds allemands et suisses, d'une durée de 4 h 30, en noir et blanc et en deux parties. Le sous-titre donne le programme : «Chronique d'une ville française sous l'Occupation». Cette ville, c'est Clermont-Ferrand. Ses heures noires. Sa turpitude. Son hérosisme aussi. La triviale horreur d'une époque qu'un montage incisif – avec ses témoins emportés, cauteleux, hésitants, dououreux – nous fait incroyablement revivre.

Deux étoiles dominent cet enfer finalement énoncé. L'étoile blanche, pour ne pas dire jaune, de Pierre Mendès France, parlementaire, juif, résistant, une classe folle, un esprit somptueux. Et l'étoile noire, pour ne pas dire la croix gammée, de Christian de La Mazière, ex-volontaire SS minimisant son engagement sous les sophismes, charmeur reconvertis dans le show-business et pourtant symbole du fascisme français poussé à ses conséquences les plus fatales. Entre les deux, des témoins de toute nature : bourgeois prospères, paysans, pharmaciens, résistants, collabos, pétainistes, communistes, gaullistes. Le visage d'une France défaite, qu'on croyait disparue depuis longtemps et qui pourtant, exhumée par la ténacité et le talent d'Ophuls, regarde la France des années 1970 droit dans les yeux.

Et ce que dit ce film fait mal à la légende taïseuse sur laquelle s'édifient, dans l'optimisme et l'oubli, les «Trente Glorieuses». Que la collaboration n'a pas été un mal nécessaire mais le choix idéologique d'une droite réactionnaire et antisémite. Que la résistance y a été tardive, et désunie. Trois ans avant la parution de cette autre bombe, savante, que sera *La France de Vichy* de l'historien américain Robert Paxton, *Le Chagrin et la Pitié* inaugure le mouvement irrépressible d'une réappropriation par les Français d'un passé occulté, travail qui va mobiliser la mémoire collective pour une trentaine d'années. Sur ce chemin, *Le Chagrin et la Pitié* fait figure de monument cinématographique,

entre *Nuit et brouillard* (1956) d'Alain Resnais et *Shoah* (1985) de Claude Lanzmann.

On ne lui en sait pas gré, à l'époque, pour autant. La télévision gaulliste, notamment, le lui fait payer assez cher en le privant d'antenne. Jean-Jacques de Bresson, directeur de l'ORTF depuis 1968, chargé de liquider la «chienlit» et de supprimer les émissions les plus intelligentes («Cinq colonnes à la une», «Zoom»...), s'en explique clairement devant une commission sénatoriale : «Ce film détruit les mythes dont les Français ont encore besoin.»

Quelques années plus tard, Simone Veil, ancienne déportée et conscience morale de la droite, siège au conseil d'administration de l'ORTF. Elle prolonge l'anathème, en soulignant publiquement qu'elle ne lèvera pas «le petit doigt» pour ce film qui salit à ses yeux l'image de la France. Indirectement, *Le Chagrin et la Pitié* témoigne donc aussi de ce moment de basculement de la télévision française consécutif à Mai 68, l'utopie démocratique se transformant en instrument de déresponsabilisation des spectateurs.

L'art de se faire détester

C'est donc, par un juste retour des choses, le cinéma qui sauve Marcel Ophuls, après s'être refusé à lui. Le 5 avril 1971, le film sort au Studio Saint-Séverin, à Paris, grâce à l'entremise de François Truffaut, qui l'a adoré et n'a pas ménagé ses efforts pour lui trouver cette rédemption. Le succès est immense et détermine vite une programmation au Paramount-Elysées. On estime que 600 000 spectateurs l'auront vu à l'époque. Symboliquement victorieux, Ophuls ressort néanmoins rincé de l'aventure. Haï par certains, brouillé avec pas mal d'autres (dont ses propres coproducteurs, qui réclamaient que leur soit reconnu la coréalisation du film), son avenir professionnel en France est compromis.

Qu'à cela ne tienne. Reprenant son vieux bâton de demi-Juif errant, il part se faire produire dans le vaste monde, de l'Allemagne aux Etats-Unis, en passant par l'Angleterre. Nonobstant la célébrité et le respect que lui vaut à l'étranger *Le Chagrin et la Pitié*, le chemin sera semé d'embûches. Il faut bien avouer ici que Marcel Ophuls, empêcheur de tourner en rond doublé d'un caractère de chien, a l'art de se faire détester. Entre films de commande et grandes fresques épineuses, plus un seul de ses films ne connaîtira de fait un retentissement semblable à celui du *Chagrin*.



1^{ER} NOVEMBRE 1927

Naissance à Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

1962

Tourne le segment allemand du film à sketches «L'Amour à vingt ans»

1967

«Munich 1938 ou La paix pour cent ans»

1969

«Le Chagrin et la Pitié»

1976

«L'Empreinte de la justice»

1981

«Le Chagrin et la Pitié» est enfin diffusé à la télévision française

1988

«Hôtel Terminus», récompensé par un Oscar en 1989

1991

«November Days»

1994

«Veillées d'armes. Histoire du journalisme en temps de guerre»

2013

«Un voyageur»

24 MAI 2025

Mort dans le sud-ouest de la France

La plupart, diffusés sur des chaînes étrangères, demeureront méconnus du grand public français, ce qui est une grande injustice car le réalisateur signera des œuvres passionnantes. *L'Empreinte de la justice* (1976), présenté au Festival de Cannes mais quasi-inconnu en France, en est un bon exemple. Film au spectre large, d'une intelligence remarquable, qui part du jugement des crimes nazis à Nuremberg, pousse ensuite vers l'Algérie et le Vietnam, pour s'interroger sur les contextes politiques qui rendent possibles les crimes de guerre. *November Days* (1990) en est un autre. Ophuls y retrouve Berlin alors que le Mur vient de tomber. Le film enregistre l'euphorie de la réunification en s'interrogeant, visionnaire, sur l'avenir qu'elle réserve à la folle espérance qui vient de naître.

Deux autres films remarquables sont toutefois sortis en salle en France, sans y trouver l'écho qu'ils méritaient. *Hôtel Terminus* (1988) documente la carrière de Klaus Barbie, l'ancien chef de la Gestapo lyonnaise, alors jugé en France après son extradition de Bolivie. Film monstrueux, âpre et incisif, mal aimé de l'auteur – qui tente de se suicider durant son tournage –, mais qui montre, à travers le destin particulier de Barbie, la responsabilité et le cynisme des Alliés dans le sauvetage, l'impunité et l'utilisation d'anciens criminels nazis tant dans l'organisation répressive et policière des dictatures d'Amérique latine que dans la lutte anticommuniste. Film peu aimable et peu aimé, porté à bout de bras durant cinq ans par un producteur américain indépendant, et dont Ophuls, une fois encore, seul contre tous, sort lessivé en dépit de l'Oscar qui le couronne.

Puis vient, en 1994, *Veillées d'armes. Histoire du journalisme en temps de guerre*. Réflexion sur le métier de reporter de guerre et dénonciation du cynisme politique en plein siège de Sarajevo, en pleine épuration ethnique, en plein retour de la purulence européenne. Ophuls, toujours devant, s'émeut de ce retour du même, dont on sait aujourd'hui qu'il sera suivi d'autres passages à l'acte génocidaires. Autre film fou, grinçant, dérisionnable, où l'on voit un acteur bosniaque qui a perdu ses jambes dans un bombardement se rappeler qu'un des responsables serbes de cette tuerie fut un professeur d'université qui lui enseigna Shakespeare. Là-dessus, qui est à désespérer de l'humaine condition, Ophuls a le culot de montrer James





Cagney chantant et dansant comme un dératé, en 1942, dans *La Glorieuse Parade*, du «métèque» austro-hongrois Michael Curtiz. Un nouvel échec salue cet ultime chef-d'œuvre. Un de trop. Dix-neuf années de silence s'ensuivront. Ce n'est pas exactement rien. L'auteur s'en explique tardivement dans *Le Monde* en 2013, à l'occasion d'une réapparition un peu miraculeuse, à l'âge vénérable de 85 ans : «Veillées d'armes avait été un bide. J'avais toute la matière pour faire une troisième partie mais, pour des tas de raisons, je n'y suis pas arrivé. C'est dommage, je pense que j'avais gardé le meilleur dans mes rushes. Il faut dire que je m'y étais très mal pris en envoyant des lettres odieuses à mon ami et protecteur Bertrand Tavernier. Résultat : j'ai perdu son amitié et j'ai foutu le camp dans les Pyrénées. C'était une mauvaise idée. J'aurais dû enchaîner sur autre chose. Il faut savoir tourner la page... Je suis content que tout cela soit enfin terminé, j'ai l'impression de revenir à la surface.»

Soif de justice et de liberté

Cette surface se nomme *Un voyageur* (2013), qui sont d'émouvants Mémoires filmés, un chapelet de souvenirs égrenés en compagnie de quelques amis. Le film est présenté à La Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, puis fait une sortie, très discrète, en salle. Il faut dire qu'une génération a passé depuis l'éclipse de Marcel, et qu'en matière de petit commerce cinématographique c'est plus qu'il n'en faut pour être rayé des cadres. Par ailleurs, tant la carrière d'Ophuls que l'histoire de la collaboration, qui ont cristallisé un moment particulièrement vigoureux de la remémoration nationale et de l'écriture de son passé, sont en quelque sorte revenus à leur étage.

Au terme de ce parcours accidenté, que retenir de Marcel Ophuls ? Mal-aimé par une minorité de puristes, qui le jugent peu scrupuleux dans ses méthodes et approximatif dans sa manière de traiter l'Histoire, il est tenu en très haute estime par d'autres, pour son engagement et sa lucidité, sur la foi d'une filmographie qui échappe au plus grand nombre.

Deux qualités remarquables, mais qui se renversent, l'ont caractérisé en tout état de cause. Une soif inextinguible de justice et de vérité. Et une disposition d'esprit ultracombatif, qu'il emprunte au *Whatever it is, I'm against it* («Quoi qu'il en soit, je suis contre»)

OPHULS ÉTAIT UN VEILLEUR, QUI PUISAIT DANS SA PROPRE INTRANQUILLITÉ LE CARBURANT DE SON ÉVEIL ET DE SON COMBAT

de Groucho Marx, sans toujours y mettre l'humour. On voit bien comment cette disposition d'esprit peut faire déraper. Il s'ensuit, à côté d'éblouissantes réussites, une série ininterrompue d'avaries, dont les responsabilités sont toujours compliquées à déterminer.

La liste de ses projets hélas non aboutis fait quant à elle rêver. Une collaboration envisagée avec Jean-Luc Godard sur le conflit israélo-palestinien. Une troisième partie de *Veillée d'armes*. Un projet sur le regain de l'extrême droite en Europe avec Canal+. Et jusqu'à son dernier film, *Des vérités désagréables*, tourné celui-ci en 2014 et coréalisé avec le documentariste Eyal Sivan, mais bloqué en raison d'un procès en cours, consécutif aux dissensions qui ont opposé les réalisateurs et au retrait du producteur. Film au sujet pourtant passionnant, puisqu'il évoque les retombées du conflit israélo-palestinien en Europe.

A fond, Ophuls était un veilleur, qui puisait dans sa propre intranquillité le carburant de son éveil et de son combat. Fils d'un cinéaste juif persécuté par les nazis et d'une mère dont la famille s'était rangée à cette idéologie, époux d'une femme allemande qui était passée dans son enfance par les Jeunesse hitlériennes, auteur de documents qui préférait la fiction, cinéaste moderne pétri de classicisme hollywoodien : Ophuls était un homme profondément divisé, doté d'une clairvoyance douloureuse. La question que son œuvre vrille dans nos cerveaux est celle de l'inextinguibilité du mal. Une question qui prend la voix de Philippe Noiret dans *Veillée d'armes* : «Et si l'on avait vu Auschwitz à la télé, est-ce que ça aurait changé quelque chose ? Non ça n'aurait rien changé, vu justement Sarajevo et la purification ethnique.»

A cet égard, le meilleur commentateur de Marcel Ophuls est Woody Allen. Tout au long d'*Annie Hall* (1971), le personnage interprété par le cinéaste, Alvy Singer, juif névrotique assez poivré, tente de convaincre sa compagne Annie (Diane Keaton) d'aller voir avec lui *Le Chagrin et la Pitié*, de Marcel Ophuls. Après qu'ils se sont séparés, il la rencontre par hasard, à la sortie d'un cinéma qui donne *Le Chagrin et la Pitié*, où elle a apparemment entraîné de force son nouveau fiancé. Transmettre malgré – et peut-être même à cause de – la séparation : voilà l'idée, voilà la tristesse, voilà la beauté. ■

JACQUES MANDELBAUM



«Le Chagrin et la Pitié» (1970), de Marcel Ophuls. NORDDEUTSCHER RUNDFUNK/THE KOBAL COLLECTION/AURIMAGES

«Je suis un fanatique de l'individualisme»

Extraits d'un entretien entre le cinéaste et le critique de cinéma Louis Marcorelles, réalisé en 1971 pour «Le Monde»

ARCHIVES

[En avril 1971 sort, dans une seule salle de cinéma à Paris, «Le Chagrin et la Pitié», que Marcel Ophuls, mort samedi 24 mai, a tourné en 1969 avec la complicité des journalistes André Harris et Alain de Séouly. Pour l'occasion, le réalisateur se confie au «Monde», en la personne du critique de cinéma Louis Marcorelles (1922-1990), et raconte le making-of du film. Nous reproduisons ici de larges extraits de cet entretien, qui n'avait pas de première question...]

Le Chagrin et la Pitié représente huit mois de travail. Le sujet était si vaste que le problème numéro un était de bien le délimiter. On peut aller dans n'importe quel bistrot de France et de Navarre avec 10 000 mètres de pellicule et paraître le soir même sur l'antenne de télévision avec une émission sur le sujet. N'importe qui, d'un certain âge, vous racontera des histoires passionnantes sur l'Occupation et la Résistance.

On a choisi une ville, Clermont-Ferrand, des gens, des thèmes. Les gens peuvent être classés à partir de trois données : la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent (milieu, éducation, classe); leur option politique (différente en temps de guerre); le comportement. Les trois choses se rejoignent théoriquement, mais absolument pas, ou rarement, dans la réalité.

Peut-on parler d'un travail avec les «comédiens» dans le cas de ce film-enquête ?

Je suis un fanatique de l'individualisme. Ne jamais oublier que les individus existent en tant qu'individus. La qualité de nos interviews, à Harris et à moi, dépend beaucoup de ça. Mon père, Max Ophuls [1902-1957], expliquait toujours qu'il n'y a pas de recette dans la direction d'acteurs. De même que chaque malade doit être traité différemment, le comédien doit être manié avec soin. Il faut sentir le tempérament et les idées des gens, changer d'antenne selon l'interlocuteur.

Prenez le cas de Pierre Mendès France, avec qui j'ai enregistré sept heures de discussion. Il aime le dossier, pas l'improvisation. J'avais bûché le sujet avant de me rendre chez lui. Mendès France avait des raisons d'être un peu impatient à cause de la campagne du référendum [de 1969, sur la création de régions et la rénovation du

Sénat] qui l'occupait au même moment. Mais, comme je lui posais des questions très documentées, il a accepté.

Il y a des gens qui se méfient des intellectuels, surtout parisiens, et encore plus gauchistes. On ne doit pas gommer sa propre personnalité pour mieux établir le contact, essayer de cacher qui on est. Si vous avez un type intelligent devant vous, l'interview devient dialogue. Les gens aussi vous découvrent. Je n'ai jamais caché mes sentiments, que je n'aime pas les collaborateurs, que je suis juif. Prenez ma rencontre avec le général Warlimont, qui fut pendant la guerre le numéro trois du quartier général de la Wehrmacht. Il faut éviter que le personnage ne se ferme comme une huître, lui livrer vos propres attitudes et opinions, surtout si elles sont très différentes. Nous avons expliqué à Warlimont que les terroristes avaient le sens de l'honneur, étaient patriotes. Il commençait à comprendre.

Comment organisez-vous cette matière première ?

Nous avons filmé entre cinquante et soixante heures en 16 millimètres. A Hambourg, où j'ai monté le film, on a fait le relevé complet du texte. Un premier travail d'élimination consiste à rejeter ce qui n'est pas intéressant.

Le secret de ce genre de film : différer le plus longtemps possible, et bien au-delà du tournage, toute idée de construction. Au fur et à mesure, on répertorie ; on remet les choses dans leur contexte : elles tombent en place d'elles-mêmes. Les gens doivent parler suffisamment longtemps pour que chacun trouve progressivement sa place exacte. Le danger de la méthode est de couper sur le texte seul, il faut toujours tenir compte du sens en fonction de l'ensemble son et image. Comment un document devient-il signifiant ? En rétablissant l'ambiance réelle et la férocité de cette ambiance.

Prenez le cas de cet ancien ministre de Vichy, [Georges] Lamirand, maire de La Bourboule [Puy-de-Dôme], très sympathique. On discerne encore chez lui un attachement sentimental au maréchal Pétain. Il serait trop facile et mesquin de ridiculiser le personnage. Mais on peut montrer à quel point il a filtré ses souvenirs : nous le voyons, jeune, au temps de Vichy, dans des meetings, parlant avec fougue, indiquant clairement ses choix idéologiques. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LOUIS MARCORELLES

Marie Bergström

« Chez les jeunes, le couple n'est plus tout à fait le même que par le passé »

D'après une enquête inédite menée en 2023, les pratiques sexuelles des adultes âgés de 18 à 29 ans se voient modifiées par des partenaires plus nombreux dans la vie et de nouvelles formes de relations intimes

ENTRETIEN

Marie Bergström est sociologue à l'Institut national d'études démographiques. Elle a dirigé l'ouvrage collectif *La Sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après #MeToo* (La Découverte, 392 pages, 26,50 euros), paru en mars. A partir des réponses de plus de 10 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans, recueillies en 2023, le livre ausculte les nouvelles pratiques de la jeunesse, donnant à voir les mutations de leurs répertoires amoureux et sexuels.

Génération « no sex » ou, au contraire, génération hypersexualisée, votre enquête bat en brûche deux représentations répandues de la jeunesse. Vous insistez au contraire sur la diversification du répertoire amoureux.

Comment s'exprime-t-elle ?

Beaucoup de discours contradictoires circulent et s'apparentent à une tentative de lire les pratiques d'aujourd'hui avec des lunettes d'hier. Notamment ces discours très opposés faisant état d'une hyper ou d'une hyposexualité, qui sont très certainement le signe de cette incompréhension.

Le changement très important, à bas bruit, c'est cette diversification relationnelle. Sur le plan quantitatif, elle s'illustre par une augmentation importante du nombre de partenaires sexuels. On est ainsi passés pour les femmes de 18 à 29 ans d'un nombre moyen de quatre partenaires, en 2006, à huit, en 2023, un doublement donc. Pour les hommes du même âge, on passe de huit à douze. C'est une tendance qui s'inscrit sur le long terme, mais avec une accélération nette sur le temps récent.

Cette augmentation s'accompagne, sur le plan qualitatif, d'une diversité croissante dans la manière de nouer des liens intimes. Le couple est toujours là, tout comme la sexualité sans lendemain, et de nombreuses relations s'inscrivent désormais dans un continuum entre ces deux pôles : les « sex friends », les « amitiés avec un plus », les « plans cul réguliers »... Ces nouveaux termes qui circulent traduisent une volonté de nommer et de faire reconnaître cette nouvelle carte relationnelle.

En parallèle de ce champ des nouveaux possibles, vous montrez que le

couple exclusif reste le modèle dominant, à l'approche de la trentaine surtout. Comment ces différentes réalités se nourrissent-elles ?

Le couple lui-même n'est plus tout à fait le même que par le passé. Il est transformé par les autres expériences relationnelles. A côté de cette diversification, la norme conjugale reste forte, très manifeste chez les jeunes. Deux tiers d'entre eux disent avoir été en couple en 2023, quand 21 % ont connu une histoire d'un soir, et 15 % d'autres formes de relation. Ce n'est pas contradictoire ; cela montre une forte complexification des parcours, avec plus d'alternance entre les périodes conjugales et les périodes de célibat, ces dernières étant souvent très intensives sur le plan relationnel, en particulier la période postpuberté.

La diversification relationnelle change aussi le rapport à l'exclusivité sexuelle. Alors qu'auparavant la norme de la fidélité était implicite, cela ne va plus de soi et devient un sujet de discussion. Justement parce qu'il existe d'autres relations non exclusives, la mise en couple passe par ces questionnements.

Quelle place est accordée à l'amour dans ces différentes relations ?

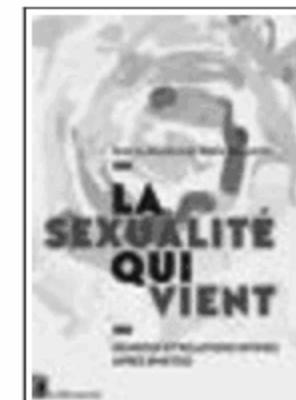
Il occupe une place très importante, et même assez distinctive dans le couple. L'amour est un critère de distinction de la conjugalité par rapport aux autres relations. Au début de la vingtaine, souvent les couples n'habitent pas ensemble, disposent de peu d'assise et d'une faible reconnaissance extérieure. Le couple repose vraiment sur cet investissement sentimental.

Une enquête sur la jeunesse menée par l'Institut national d'études démographiques, au début des années 1990, montrait que les jeunes considéraient comme le début de leur relation de couple le moment où ils s'étaient embrassés ou avaient fait l'amour la première fois, c'est-à-dire une entrée en couple par les actes. Les jeunes de 2023, eux, se considèrent en couple lorsqu'ils l'ont dit à l'autre ou à l'entourage. Le couple est devenu un acte de langage.

Vous montrez que l'âge médian lors du premier rapport sexuel (en 2023, 17,8 ans pour les femmes et 17,6 ans pour les hommes de 18 à 29 ans) augmente un peu, ce qui est une première. Comment l'interpréter ?

C'est un changement léger mais significatif, car il signe un inversement de tendance. Depuis les générations nées dans les années 1940, l'âge médian lors du premier rapport sexuel a baissé progressivement. Et en même temps s'opère aujourd'hui un rapprochement entre les sexes. Le changement est visible à partir de la génération née en 1997, avec aussi un effet conjoncturel très spécifique, lié à la crise du Covid-19 et aux confinements.

On voit que la petite cohorte de jeunes qui ont eu 18 ans en 2020 (ou en 2021 pour les femmes) est entrée dans la sexualité un peu plus tardivement que les autres. Mais la tendance de fond vers la hausse avait débuté auparavant, et on l'observe ailleurs : aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis, par exemple. Reste à voir s'il s'agit d'une inversion de tendance durable.



LE LIVRE

« La Sexualité qui vient »

Dans le sillage de #MeToo, comment s'organise l'entrée dans la sexualité des jeunes générations ? Quelle place accordent-elles au couple, comment investissent-elles les notions de féminité et de masculinité ? Ce sont ces questions, et de nombreuses autres, qu'aborde l'ouvrage collectif *La Sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après #MeToo* (La Découverte, 392 pages, 26,50 euros) dirigé par Marie Bergström, sociologue à l'Institut national des études démographiques, et associant une vingtaine de chercheurs. En s'appuyant sur une enquête inédite réalisée en 2023 auprès de plus de 10 000 jeunes de 18 à 29 ans, l'ouvrage donne à voir la manière dont ils se définissent, mais aussi l'évolution de leurs pratiques sexuelles. Parmi les changements majeurs figure la diffusion de la norme du consentement, mais aussi une plus grande pluralité des formes relationnelles, ainsi qu'une augmentation très significative des minorités sexuelles. L'appartenance à telle ou telle catégorie de genre reste souvent déterminante. Par exemple, dans le chapitre consacré à l'accès à l'information en matière de sexualité, la sociologue Yaëlle Amsellem-Mainguy et la chargée de prévention en santé sexuelle Delphine Rahib s'intéressent à la diversité des sources mobilisées par les jeunes, soulignant que les échanges avec les partenaires, les amis et les personnels éducatifs et de santé devaient le recours aux réseaux sociaux ou à la pornographie. A noter que les jeunes femmes, plus informées sur la sexualité, sont aussi les plus sollicitées pour délivrer des informations et évoquent davantage le préservatif et la contraception. Le signe d'une « constance des rapports de genre »...

De quelle manière le mouvement #MeToo a-t-il redessiné les relations des jeunes adultes ?

C'est important de distinguer la mobilisation #MeToo concentrée à l'automne 2017, qui traduit une dénonciation des violences sexuelles sur les réseaux sociaux notamment, et le « moment » #MeToo, qui est un mouvement plus général. En effet, l'augmentation des plaintes pour viol et agression sexuelle a débuté avant 2017. Ce moment #MeToo se traduit de plusieurs manières : avec une politisation de la sexualité, une réflexivité croissante sur les questions d'intimité et de genre, un renouveau féministe...

Dans l'enquête, une forte proportion de jeunes se disent féministes : cela concerne 75 % des femmes et 56 % des hommes. C'est important de le préciser, à un moment où l'on souligne l'essor des mouvements virilstes. Ils sont certes très actifs, mais que représentent-ils démographiquement ? C'est un vrai enjeu à cœur. En matière de sexualité, on ne voit pas cette polarisation, mais plutôt un rapprochement entre les sexes.

Comment la notion de consentement, qui est devenue centrale ces dernières années, est-elle investie par les 18-29 ans ?

On l'a abordée notamment à travers la communication au sein des relations. Le fait de parler de ce qu'on aime et de ce qu'on n'aime pas est une conversation très présente, particulièrement dans les couples, moins dans les autres relations. Trois femmes sur cinq ont déjà dit non à certaines pratiques ou positions avec leur conjoint. Ça se traduit pour les hommes par « ne pas forcer » et pour les femmes par « ne pas se forcer ». Le consentement dans l'hétérosexualité repose donc sur une division des rôles où les hommes sont plutôt un rôle actif et les femmes sont plus dans une position de réponse aux sollicitations masculines.

Dans le même temps, l'enquête révèle une augmentation très forte des chiffres des violences sexuelles. En 2006, 23 % des femmes disaient avoir subi des rapports forcés ou des tentatives de rapports forcés au cours de leur vie, elles sont 43 % en 2023. Deux interprétations sont possibles et peuvent coexister : d'une part, l'augmentation des déclarations. Les femmes vont davantage qu'hier qualifier des expériences comme des rapports forcés. #MeToo entraîne une relecture des expériences passées, et les jeunes femmes reconnaissent et mettent des mots sur des violences qu'elles ne désignaient pas forcément comme telles avant. Le seuil de tolérance envers la violence a donc baissé.

D'autre part, cette hausse peut refléter aussi une augmentation de l'exposition

aux violences qui s'expliquerait par l'augmentation forte du nombre de partenaires sexuels. La diversification relationnelle entraîne aussi une plus grande exposition aux violences des hommes.

Votre ouvrage insiste sur une nouvelle manière, chez ces jeunes, d'aborder les normes de genre. Vous montrez, par exemple, que 24 % des jeunes se sont posé des questions sur leur masculinité ou féminité. Que recouvre ce chiffre ?

L'enquête est la toute première en France à mesurer la part de personnes non binaires, qui ne se reconnaissent ni homme ni femme. Cela représente une toute petite minorité : 1,7 % des 18-29 ans. Mais le questionnement sur le genre, les féminités et masculinités, concerne beaucoup plus largement les jeunes. Le moment politique qui est le nôtre est aussi un moment propice pour favoriser la réflexivité, avec une invitation faite aux hommes de prendre de la distance avec certaines normes virilstes. Les attentes qui pèsent sur eux se reconforment, mais pas forcément de la même manière partout. Une partie des jeunes hommes issus des classes supérieures vont prendre de la distance avec une masculinité affirmative.

Faut-il voir dans ces interrogations et dans ces nouvelles formes de sexualité des jeunes l'expression d'une plus grande tolérance ? Avec quel impact pour l'ensemble de la société ?

La jeunesse contemporaine remet en cause un certain nombre de binarismes. D'abord, la binarité de genre : l'opposition très figée entre les hommes et les femmes est questionnée par ces jeunes générations. Les personnes non binaires en sont la manifestation la plus radicale, mais on observe plus largement une moindre croyance dans la naturalité des différences de sexe.

Autre frontière remise en question : celle entre hétérosexualité et homosexualité, avec une augmentation très significative de plurisexualités, des femmes notamment, qui se définissent comme bi ou pansexuelles. On constate aussi de moins en moins de différences entre les modes de vie gay et lesbiens, et hétérosexuels. Enfin, un troisième binarisme est remis en cause, avec la diversification relationnelle : l'opposition simple entre le « sérieux » et le « pas sérieux », le couple et le « sans lendemain »... Les jeunes explorent une troisième forme relationnelle, des relations sexuelles suivies, c'est-à-dire une sexualité « avec lendemain », mais qui n'est pas calquée sur le modèle du couple. La génération récente introduit un troisième axe, un élargissement des possibles, ouvrant ainsi de nouveaux horizons. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOLÈNE CORDIER

Eric Macé L'effondrement de notre mode de développement est programmé

Si pendant longtemps nous avons pu penser que l'alternatif entre la transition socio-écologique et les effondrements était symétrique, les choses étant ce qu'elles sont, nous ne voyons pas comment le scénario des transitions pourrait dorénavant l'emporter. Si les mots ont un sens, un mode de développement non durable ne dure pas : à un moment donné, il s'effondre. Il est maintenant bien établi que le mode de développement moderne déployé depuis plusieurs siècles, fondé sur un rapport extractiviste à la nature et sur un rapport inégalitaire entre les humains, n'est pas durable.

Ce mode de développement, qui a structuré la totalité de nos modes de vie, de production et de consommation, est la cause directe du réchauffement climatique, par l'intermédiaire de la production exponentielle de gaz à effet de serre, et d'un premier effondrement en cours, qui est celui de la biodiversité. Les équilibres planétaires connus depuis les 11 000 dernières années au sein de l'holocène sont en train de vriller à un rythme dont la rapidité rend de plus en plus certaines des menaces aux conséquences incalculables.

De ce point de vue, l'interprétation dominante de la notion d'anthropocène fait obstacle à la compréhension de ce qui nous arrive : les humains ne sont pas devenus une nouvelle « force géologique », nous ne venons pas d'entrer dans une « nouvelle ère géoplanétaire ». Bien au contraire. L'anthropocène n'est pas une nouvelle ère qui succéderait à la modernité : l'anthropocène est le nom rétrospectif de la modernité elle-même. Alors que la modernité fonda sa légitimité

Le sociologue déplore que, en dépit de diagnostics fermement établis, le monde que l'on appelait autrefois « moderne » ne se réforme pas, mais intensifie encore les travers qui ont mené à l'actuelle crise « socio-écologique »

mitié historique sur le projet d'émanciper les humains de leur vulnérabilité originelle par le biais des bénéfices du progrès et de la croissance dans un futur illimité, le paradoxe tragique vient que ce mode de développement conduit à une vulnérabilité plus grande encore car non plus locale ou saisonnière mais globale, mondiale, et dont « l'àvenir » catastrophique se précipite de plus en plus rapidement sur le présent.

Pression anthropique exponentielle

Autrement dit, l'anthropocène, qui a commencé avec les débuts de la modernité dès le XVI^e siècle, a déployé depuis une pression anthropique exponentielle sur les équilibres planétaires, au point de menacer les conditions mêmes d'existence des humains et des non-humains associés.

En ce sens, nous sommes déjà en train de sortir de l'anthropocène, parce que la baisse drastique de la pression anthropique est déjà engagée. La première phase est bien identifiée : c'est celle de la transition d'un mode de développement moderne non durable (capitaliste, extractiviste, inégalitaire, impérialiste) à des modes de vie, de production et de consommation durables, c'est-à-dire non seulement techniquement décarbonés, mais sobres et coopératifs, capables de nouvelles formes d'alliances et de solidarité entre les humains et avec les non-humains associés.

En écrivant et en lisant cette phrase, qui est porteuse d'espoir et qui semble la plus raisonnable, on se rend bien compte que c'est actuellement dans le sens exactement inverse que vont les choses. D'un côté, les logiques capitalistes, extractivistes, inégalitaires, impérialistes, ethnonationalistes et ethnopalistiques, sont redevenues la norme et menacent toutes les formes existantes de coopération internationale concernant une action concertée et juste de réduction des gaz à effet de serre et de restauration de la biodiversité.

Ces logiques modernes accélèrent les logiques d'effondrement d'un mode non durable de développement : les effondrements écologiques en cours conduisent à une vulnérabilité croissante des systèmes



LE PARADOXE TRAGIQUE VIENT QUE CE MODE DE DÉVELOPPEMENT CONDUIT À UNE VULNÉRABILITÉ PLUS GRANDE ENCORE, GLOBALE, MONDIALE

modernes mondialisés devenus si interdépendants et si technodépendants que les effondrements économiques, sociaux, sanitaires, techniques ne manqueront pas de suivre, avec les violences internationales et sociales associées.

D'un autre côté, les promoteurs d'un « bon anthropocène » font la promotion d'une « croissance verte » hypermoderne, en soutenant que si les humains ont été capables de dérégler le climat, ils sont aussi capables de le régler avec plus d'investissement capitaliste, plus de technologie, plus d'ingénierie du climat.

Effets boomerang

Cette option, très largement investie par les acteurs dominants de la modernité (Etats impérialistes, grandes fortunes du carbone, de la deeptech et de l'intelligence artificielle, culture scientifique prométhéenne), fait l'impasse sur deux dimensions essentielles.

D'abord, les risques de ce type d'opération sont très élevés pour des conséquences catastrophiques incalculables, avec des effets boomerangs bouleversant le climat et la biodiversité de façon plus brutale encore, dans un monde qui n'a plus d'extérieurs ni de refuges. Ensuite, cette option est basée sur l'hypothèse d'un monde à environnement constant, alors même que la dégradation des actuelles conditions de production et d'énergie, à haute densité technologique, n'est pas garantie.

La sortie de l'anthropocène est donc de plus en plus orientée vers une baisse drastique de la pression anthropique, du fait des effondrements programmés d'un mode moderne de développement non durable. Nos systèmes politiques restent en effet tout entiers structurés autour des rapports de pouvoir de la modernité – d'un côté, la production et la redistribution de la croissance, d'un autre côté, le double standard des bénéficiaires du progrès selon les rapports de genre, de race, etc.

La seule issue consiste à inventer des rapports de pouvoir et des enjeux propres à la sortie de l'anthropocène : une immense vulnérabilité reconnue comme commune, et la nécessité de repenser nos solidarités, c'est-à-dire l'organisation sociale des interdépendances entre humains et avec les non-humains, sur la base d'un « prendre soin » universel devenu indispensable. Les adaptations au changement climatique ne suffiront pas : reste à savoir qui seront les acteurs capables de porter un tel projet, véritable, de transition socio-écologique. ■

Eric Macé est professeur de sociologie à l'université de Bordeaux, ancien vice-président chargé de la transition écologique

Peter Kreko et Ferenc Németh Les soutiens de Donald Trump en Europe centrale et dans les Balkans restent sur leur faim

Les politistes hongrois constatent que les dirigeants qui affichaient leur sympathie pour Trump n'ont droit à aucun traitement de faveur de la part de l'administration américaine. Ce qui pourrait finir par décontenancer leurs soutiens

Depuis quatre mois, le spectre de Trump 2.0 plane sur l'Europe. De nombreux dirigeants, échaudés par le premier mandat de Donald Trump, étaient pessimistes quant à son retour à la Maison Blanche et aux conséquences que cela aurait pour les institutions multilatérales, telles que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et pour le sort de l'Ukraine.

Un certain nombre d'entre eux, en particulier en Europe centrale et dans les Balkans, se sont toutefois montrés plus optimistes. Viktor Orban (Hongrie), Aleksandar Vucic (Serbie) et Milorad Dodik (République serbe de Bosnie) semblaient avantagés par leurs relations et leurs affinités idéologiques avec le nouveau président.

Ils ont prédit un âge d'or des relations bilatérales et ont ouvertement abordé la façon dont une Maison Blanche dirigée par Trump contribuerait à rendre sa grandeur à leurs pays.

La question des obstacles potentiels a été peu évoquée. Orban,

raison de son appartenance à l'Union européenne et de ses relations économiques avec la Chine et la Russie.

Rien n'a politiquement démenti cette indifférence. Le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a condamné sans équivoque la signature par Milorad Dodik de lois séparatistes remettant en cause l'ordre constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine, et a mis en garde les acteurs locaux et régionaux, dont la Hongrie et la Croatie, qui tentent de saper les accords de paix de Dayton [conclu en 1995 dans l'Ohio, sous le patronage de l'administration Clinton, entre le président de Bosnie Alija Izetbegovic, le président de la Croatie Franjo Tuđman, et le président serbe Slobodan Milošević].

LES DIRIGEANTS HONGROIS, SERBE ET BOSNIEN ESPÈRENT QUE LES RELATIONS BILATÉRALES FINIRONT PAR S'AMÉLIORER

Le Serbe Aleksandar Vucic, qui espérait un changement de cap en sa faveur sous l'administration Trump sur la question du Kosovo, ainsi que sur la levée des sanctions contre la compagnie pétrolière locale, NIS, est également resté sur sa faim. De manière révélatrice, Richard Grenell, l'envoyé de la Maison Blanche pour les missions spéciales et fervent partisan de Vucic, ne l'a pas soutenu publiquement dans un contexte de manifestations nationales contre sa présidence.

En ce qui concerne la Hongrie, dont le premier ministre et le gouvernement ont soutenu le retour de Trump, les premiers jours du mandat du 47^e président américain ont été particulièrement difficiles. Orbán avait prédit un « âge d'or fantastique et grandiose » dans les relations américano-hongroises, grâce à sa relation avec le président, et avait évoqué un impact positif pour les « portefeuilles hongrois ». Il ne s'attendait sans doute pas à ce que des droits de douane aussi sévères soient appliqués et à ce que les républicains dénoncent publiquement la politique économique de la Hongrie à l'égard de la Chine et de la Russie.

Les trois dirigeants continuent d'espérer que les relations bilatérales finiront par s'améliorer. Cela explique probablement pourquoi ils continuent d'imiter les politiques américaines, ainsi que leurs

réprimandes à l'égard de la société civile et des organisations non gouvernementales qui ont bénéficié de subventions de l'Usaid (l'Agence américaine de développement international), en faisant des clin d'œil au département américain de l'efficacité gouvernementale (DOGE) d'Elon Musk. De même, sous le couvert de réduction des dépenses publiques, de défense de la souveraineté et de lutte contre les forces « woke », chacun a mis en place des initiatives qui signalent la proximité idéologique avec leur allié d'outre-Atlantique et font taire ses détracteurs sur leur propre territoire.

Obstacles embarrassants

Des obstacles importants, sinon embarrassants, se profilent néanmoins à l'horizon. Les dépenses hongroises en matière de défense et les contributions du pays à l'OTAN, inférieures à la moyenne, continuent de poser problème, ce que le président américain soulignera probablement à l'approche du sommet annuel des membres de l'alliance atlantique, qui se tiendra fin juin à La Haye (Pays-Bas).

La présence croissante de la Chine et de la Russie, en Hongrie et en Serbie, devrait également constituer un point de friction pour la Maison Blanche. La dépendance à l'égard de l'énergie russe continuera de susciter des critiques, tandis que les représentants du gouvernement américain ont

déjà fait savoir aux deux pays que la Chine représentait un défi stratégique – ce sur quoi le fils du président, Donald Trump Jr, a de nouveau insisté lors de ses visites à Budapest et à Belgrade. Ces appels subtils à se dissocier des puissances de l'Est et à donner la priorité à l'engagement économique des Etats-Unis feront probablement effet si la ligne ne change pas.

Bien que de nombreux habitants d'Europe centrale et des Balkans restent favorables aux Etats-Unis, la dynamique actuelle sème le doute. Si cette situation devait perdurer, les citoyens s'interrogeraient sans doute sur l'intérêt de défendre les politiques du président américain et pourraient même conclure qu'entre un autoritaire en plein essor à Washington et des autorocraties en expansion à l'Est, leur prospérité et leur liberté futures reposeraient sur une entité contre laquelle Orban, Vucic et Dodik se sont constamment ralliés : l'Union européenne. ■

Peter Kreko est directeur exécutif de Political Capital, un groupe de réflexion indépendant basé à Budapest ; **Ferenc Németh** est expert des Balkans occidentaux et docteur à l'université Corvinus de Budapest

Pour devenir leader du monde libre, l'Europe doit agir avec courage

Si elle veut combler le vide laissé par le revirement politique de Trump, l'UE doit défendre ses valeurs à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, souligne un **collectif** d'associations

Aujourd'hui, nous constatons avec tristesse que les Etats-Unis, autrefois leaders du monde libre, se sont de plus en plus mis en retrait de leurs responsabilités internationales. Pis, sous la nouvelle administration de Donald Trump, les Etats-Unis n'ont cessé de s'aligner sur les narratifs autoritaires de Vladimir Poutine, ont coupé des financements cruciaux pour les initiatives internationales, ont agi contre la Cour pénale internationale, ont cessé de soutenir plusieurs journalistes, et ont menacé d'expulser des réfugiés politiques et des chercheurs. Ce repli a laissé un vide dans la gouvernance mondiale que seule l'Union européenne (UE) peut désormais combler.

Cette dernière a l'occasion de réaffirmer son engagement envers la Charte européenne des droits fondamentaux. Cela implique de se dresser fermement contre les régimes autoritaires qui répriment la dissidence, violent les droits de l'homme et sapent les institutions démocratiques. L'UE doit donc assumer sa force diplomatique et économique et l'utiliser pour faire pression sur ces régimes.

La guerre en Ukraine, en particulier, est un test de la détermination de l'UE, qui doit accroître son soutien et placer les valeurs humanistes au cœur des négociations de paix, comme le demande « People First », une campagne internationale portée par des organisations non gouvernementales (ONG) ukrainiennes et russes, unies pour appeler d'une seule voix à ne pas oublier les otages du conflit. Conformément au

droit international, l'Europe doit exiger la libération immédiate et inconditionnelle de tous les civils ukrainiens capturés et détenus par le Kremlin. Ceux dont les foyers se trouvent dans des zones illégalement occupées par la Russie doivent avoir la possibilité de les quitter pour rejoindre des zones contrôlées par le gouvernement ukrainien s'ils le souhaitent. Tous les enfants transférés de force ou déportés doivent être rendus, et le rapatriement rapide des prisonniers ukrainiens déportés et des patients des institutions médicales fermées doit être assuré.

L'UE doit également plaider pour le retour des prisonniers de guerre par le biais d'échanges ou d'autres moyens, dès que possible, et au plus tard à la fin des hostilités actives, comme l'exigent les conventions de Genève.

Politique d'accueil des réfugiés

Les prisonniers politiques russes doivent eux aussi être libérés et ne faire l'objet d'aucune restriction de leur liberté de mouvement, y compris avoir la possibilité de voyager à l'étranger. De même pour les prisonniers politiques biélorusses et les activistes, journalistes et défenseurs des droits de l'homme géorgiens : tous ceux qui sont persécutés par le régime de Poutine et ses alliés doivent être soutenus. En travaillant à leur liberté, l'Europe occupera sa juste place dans les négociations de paix, puisqu'elle agira non pas en vue d'obtenir de potentiels bénéfices financiers, comme le font les Etats-Unis, mais pour les droits de l'homme.

Pour devenir le véritable nouveau leader du monde libre, l'Europe doit augmenter considérablement le financement des chercheurs et des ONG qui travaillent sur la démocratie, les droits de l'homme et les questions de société civile, et attirer plus de talents de l'étranger, y compris des Etats-Unis et des régimes autoritaires. Ces organisations sont en première ligne dans la bataille pour la liberté et méritent un soutien robuste. En investissant dans la recherche et la société civile, l'UE peut élever un bouclier démocratique contre l'extrémisme et l'autoritarisme, en aidant des femmes et des hommes à être mieux informés et à s'engager pour la démocratie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Cela concerne également les réfugiés et les demandeurs d'asile, en particu-

lier ceux qui craignent l'extradition vers des pays autoritaires. Nous ne devons pas tourner le dos à ceux qui fuient les persécutions en raison de leurs actions prodémocratiques et antiguerre. L'UE doit adopter une politique d'accueil des réfugiés plus humaine et plus complète qui priviliege la protection et l'intégration. Cela inclut de garantir qu'aucun réfugié ne soit renvoyé de force en Russie ou en Biélorussie, où ils pourraient subir de nouvelles persécutions.

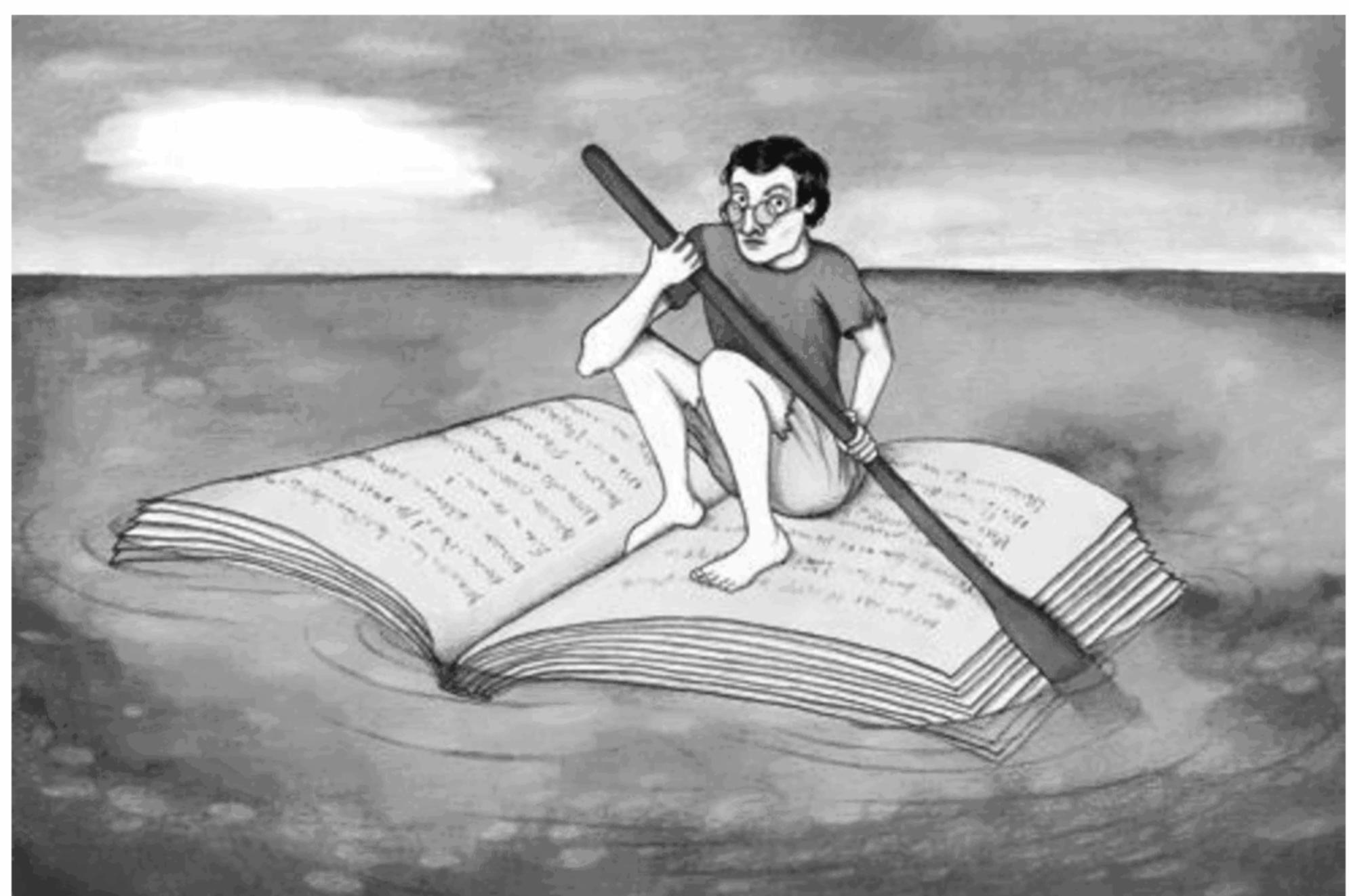
De plus, des journalistes qui ont longtemps été des voix pour la liberté et la démocratie dans des régions où ces valeurs sont menacées doivent être accueillis et soutenus par l'Europe. Cela enverrait un signal fort quant à l'engagement de l'UE en faveur de la liberté des médias et de la libre circulation de l'information.

Aujourd'hui, l'UE doit agir avec courage et conviction. En défendant les droits de l'homme, en soutenant l'Ukraine, en renforçant les chercheurs et les ONG, en adoptant une politique d'accueil des réfugiés plus humaine, en défendant la liberté des médias et en renforçant l'Etat de droit, l'UE peut affirmer son rôle de leader du monde libre. Nous exhortons les dirigeants européens à saisir ce moment et à défendre les valeurs qui font partie intégrante de notre identité. Le monde nous regarde, et l'avenir de la liberté et de la démocratie est en jeu. ■

Signataires : Alice Barbe, cofondatrice de l'association Singa et de l'Académie des futurs leaders; Jean-Marc Borello, président du directoire du Groupe SOS; Tamara Demuria, présidente de l'association Géorgie vue de France; Zhanna Nemtsova, cofondatrice de la Fondation Boris Nemtsov (Allemagne); Olga Prokopieva, directrice de l'association Russie-Libertés et à l'initiative de cette tribune; Sylvie Rollet, présidente de Pour l'Ukraine, pour leur liberté et la nôtre!; Kety Sharukhia, secrétaire générale de Géorgie vue de France; Vera Yastrebova, directrice du Eastern Human Rights Group (Ukraine)

L'UNION EUROPÉENNE DOIT ASSUMER SA FORCE DIPLOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE, ET L'UTILISER POUR FAIRE PRESSION

On rame | PAR GIULIA D'ANNA LUPO



Nigel Farage, principal adversaire du premier ministre britannique

ANALYSE

Voilà plus de deux décennies que Nigel Farage, le chef de file du parti d'extrême droite Reform UK, fascine les médias britanniques. Ils se délectent de ses propos sans filtre sur les migrants et de ses poses, cigare au bec, pinte de bière à la main et chaussettes «Union Jack» aux pieds. Mais, jusqu'ici, ce nationaliste *old school* qu'ils ont baptisé «Mr Brexit», pour avoir été le premier à s'en faire l'avocat, passait pour l'éternel poil à gratter de la politique britannique. Il irritait les travaillistes et, surtout, les conservateurs, qui redoutaient qu'il divise leur électorat, mais personne ne le prenait vraiment au sérieux.

Ce n'est plus du tout le cas. Depuis le début de l'année, Reform UK s'est hissé en tête des sondages et creuse désormais l'écart avec les deux partis de gouvernement, qui ont dominé la vie politique des cent dernières années. Selon une étude publiée par l'institut YouGov, mardi 20 mai, 29 % des personnes interrogées se disent prêtes à voter pour le parti de Farage, fondé en 2018 sous le nom de Brexit Party – lui-même issu du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) – avant d'être rebaptisé en 2021, contre seulement 22 % pour le Labour. Les conservateurs ne figurent qu'à la 4^e place, avec 16 % des personnes interrogées, pour la première fois derrière le Parti des démocrates libéraux (17 % d'intentions de vote).

Arguments simplistes

Résultat : si Reform UK ne compte que cinq députés au Parlement britannique (sur un total de 650), c'est désormais Nigel Farage, 61 ans, qui fait figure de principal opposant à Keir Starmer, même si c'est encore Kemi Badenoch, la cheffe de file des conservateurs, qui se tient à la *despatch box*, au centre de la Chambre des communes, chaque mercredi, pour la traditionnelle séance des «questions au premier ministre».

Ce nouveau statut de *prime minister in waiting* («premier ministre en devenir»), alors que les prochaines élections législatives ne sont cependant pas prévues avant 2029, a été confirmé par les résultats des élections locales du 1^{er} mai. Reform UK y a gagné un poste de député supplémentaire, deux postes de maires régionaux et engrangé 677 conseillers municipaux, lui permettant de contrôler dix autorités locales, pour la première fois dans l'histoire de l'extrême droite au Royaume-Uni.

Cette irruption dans le paysage politique britannique pourrait signifier la fin d'une exception. Jusqu'alors, le système *first past the post* («uninominal majoritaire à un tour») : le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix est élu) aux élections législatives à Westminster semblait protéger le pays des extrêmes. Au vu des derniers résultats électoraux, le Royaume-Uni ressemble désormais aux autres pays européens, avec quatre, voire cinq partis (dont les libéraux démocrates et les Verts) capables de capter des voix et l'attention médiatique. La nouvelle donne est avant tout due

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, LE PARTI D'EXTRÊME DROITE REFORM UK S'EST HISSE EN TÊTE DES SONDAGES

LE TRAVAILLISTE KEIR STARMER ET SES MINISTRES PRATIQUENT UNE POLITIQUE PARFOIS PLUS DURE QUE CELLE DE LA DROITE

à la perte de confiance des électeurs dans les tories, discrédités après quatorze années d'un maigre bilan à Downing Street. Valse des dirigeants, dégradation des services publics, Brexit : il leur faudra du temps pour regagner en légitimité.

Le gouvernement travailliste a, quant à lui, dilapidé son crédit politique avec une célérité inédite, Keir Starmer et ses ministres pratiquant une politique très similaire à celle de la droite – voire, parfois, encore plus dure. Dès août 2024, quelques semaines seulement après son arrivée à Downing Street, l'ex-avocat des droits humains décidait de supprimer une allocation pour aider les retraités à payer leurs factures d'énergie, privant 11 millions d'entre eux de plusieurs centaines de livres sterling par an. En mars, sa chancelière de l'Echiquier a annoncé des coupes sans précédent dans les aides sociales, notamment dans celles allant aux handicapés. Environ 3,2 millions de Britanniques pourraient perdre jusqu'à 1 720 livres sterling (2 045 euros) par an en moyenne, selon les propres évaluations du gouvernement, si cette réforme est maintenue malgré une opposition grandissante des députés du Labour.

S'il continue dans cette voie, le parti au pouvoir risque de s'aliéner son aile gauche, tentée par les libéraux démocrates ou les Verts tandis que les classes populaires vont vers Reform UK, qui déroule des arguments simplistes sur l'objectif de neutralité carbone à 2050 (jugé «fou» par Nigel Farage) ou la migration – il propose de renvoyer vers l'Hexagone toutes les personnes venues de France en *small boats* (canots pneumatiques). Critiqué pour son manque de vision, le gouvernement commence à tirer les conséquences, de manière désordonnée, des sondages et du revers électoral du 1^{er} mai. Mercredi 21 mai, Keir Starmer a brusquement viré sur l'aile à propos de l'allocation à l'énergie, assurant que «de nombreux retraités» pourraient en bénéficier à nouveau (sans préciser combien, ni quand ou comment).

Quelques jours plus tôt, il annonçait un durcissement des conditions de la migration légale, promettant, par exemple, de supprimer les visas de travail aux personnels travaillant dans les maisons de retraite ou de porter de cinq ans à dix ans la durée de séjour minimale au Royaume-Uni pour pouvoir réclamer un statut de résident permanent. Enfin, le dirigeant travailliste concentre de plus en plus ses flèches contre Nigel Farage, critiquant son absence à la Chambre des communes quand il s'agit de discuter de l'Union européenne, mardi, ou dénigrant ses réserves concernant l'accord de rétrocession des îles Chagos à la République de Maurice, jeudi. Cette tactique présente des risques évidents : celui de légitimer encore davantage Nigel Farage en opposant numéro un. Et de le combattre sur les terrains où ce dernier est le plus à l'aise, notamment celui de la migration. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
(CORRESPONDANTE À LONDRES)



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

La TVA sociale, objet politique radioactif

DÉPUIS SON ÉVOCATION PAR LE CHEF DE L'ÉTAT, SYNDICATS ET PATRONAT SE PRÉTENT À UN JEU DE POSTURES

Il n'y avait finalement pas grand-chose à retenir de l'intervention de plus de trois heures d'Emmanuel Macron sur TF1, le 13 mai. Faute d'annonces fracassantes sur un potentiel référendum, une phrase a cependant réussi à retenir l'attention. Le chef de l'Etat a appelé à «réformer le financement de notre modèle social en le faisant reposer moins sur le travail et davantage sur la consommation». Même si le mot n'a pas été prononcé, il s'agirait de réhabiliter l'idée d'une «TVA sociale». Celle-ci consiste à affecter une fraction du produit de la taxe sur la valeur ajoutée aux dépenses de Sécurité sociale en substitution d'une partie des cotisations prélevées sur les salaires.

Jusqu'à présent, les tentatives pour mettre en œuvre une telle mesure ont plutôt laissé des mauvais souvenirs à ceux qui s'y sont risqués. En pleine campagne d'entre-deux-tours des élections législatives de 2007, Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'économie, s'était fait piéger lors d'un débat avec Laurent Fabius, qui lui demandait si le gouvernement avait bien l'intention d'augmenter la TVA. L'aveu avait coûté son poste à M. Borloo, ainsi qu'une cinquantaine de sièges de députés à la majorité de Nicolas Sarkozy et elle avait valu à Laurent Fabius, au soir du second tour, les félicitations de Jean-Luc Mélenchon. «Il y a pas mal de gens ce soir qui te doive leur élection. C'était plus intéressant de parler de ça pendant une semaine que du reste. Bravo!»

On l'aura compris, la TVA sociale est un objet politique radioactif à haute intensité démagogique. Depuis son évocation par le chef de l'Etat, nous assistons à un jeu de postures entre des syndicats farouchement opposés à cette translation fiscale «antisociale», selon le mot de la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, et un patronat qui voit dans la mesure un moyen rêvé de baisser le coût du travail. Quand on ajoute à cela l'absence d'une majorité cohérente au Parlement, il est facile d'imaginer que le ballon d'essai lancé par Emmanuel Macron a peu de chances de trouver un débouché politique d'ici la prochaine présidentielle.

Le sujet mérite pourtant réflexion à condition de bien poser le débat. Présentée comme un impôt injuste, dès lors qu'il est payé indistinctement par tous quel que soit leur revenu, la TVA sociale part incontestablement avec un sérieux handicap. «Macron veut vous faire les poches», résume sans nuances Clémence Guetté, vice-présidente (LFI) de l'Assemblée nationale.

Les plus libéraux affirment de leur côté que la priorité consiste à d'abord baisser la dépense sociale avant de se préoccuper de son mode de financement. Juste, mais hypocrite. Le conflit des taxis, à qui l'on demande de contribuer au contrôle des dépenses de transport sanitaire, donne une petite idée de ce qui nous attend dès qu'une piste d'économies est évoquée. Faire de la baisse des dépenses un préalable à toute réflexion nous condamne à la procrastination, le temps que la pression de nos bailleurs de fonds devienne insoutenable ou que le pays redevienne enfin gouvernable.

MALGRÉ L'AUGMENTATION DE CERTAINS PRIX, LE SALARIÉ SERAIT GLOBALEMENT GAGNANT

L'INSOUTENABLE DÉRIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

ÉDITORIAL



Si cet alarmisme est récent, l'état calamiteux des comptes sociaux ne l'est pas. Le déficit, censé se stabiliser en 2024, a finalement dérapé de près de 5 milliards d'euros pour dépasser les 15 milliards. Et, cette année, il se creusera davantage, principalement en raison du déséquilibre de la branche maladie. Les 22 milliards de déficit prévus dans la loi de financement de la Sécurité sociale, votée en février, semblent déjà difficilement tenables. Malgré les rares mesures d'économies prises en 2025, la situation devrait continuer à empirer avec plus de 24 milliards de déficit en 2028, si rien n'est fait.

Jusqu'à présent, la France a trouvé des expédients pour repousser sans cesse les mesures douloureuses mais inéluctables qui permettraient de rééquilibrer ses comptes sociaux. La Cour des comptes prévient que l'exercice est en train d'atteindre ses limites. Dès cette année, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) n'aura plus les ressources suffisantes pour jouer son rôle. L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale, censée prendre le relais, pourrait rencontrer des difficultés pour se refinancer sur les marchés des capitaux à court terme, pointe le rapport. Afin d'éviter le risque d'un défaut de paiement, une solution consisterait à changer la loi pour prolonger la durée de vie de la Cades. Mais ce pis-aller ne fera que gagner un peu de

temps, sans pour autant stopper les déficits, qui continueront à s'aggraver.

Cette dérive continue des comptes sociaux n'est pas acceptable. La France ne traverse ni crise économique ni crise sanitaire. Il n'y a donc aucune raison pour s'accommoder de tels déséquilibres, dont le financement sera assumé par les générations futures. Désormais pèse le risque que les prestations sociales ne puissent plus être garanties. Attendre que cette menace se concrétise serait totalement irresponsable.

Les solutions de maîtrise des dépenses et d'augmentation des recettes ont fait l'objet de nombreux rapports qui n'ont jamais été suivis d'effets, faute de consensus politique. Malheureusement, celui-ci paraît plus que jamais hors d'atteinte. En l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, le gouvernement peine à faire bouger les lignes sur le financement de la protection sociale. Il sait qu'il ne pourra pas se permettre cet automne de faire voter un budget de la Sécurité sociale aussi peu ambitieux que celui qui lui avait permis d'éviter la censure. La situation critique des comptes sociaux exige un sursaut de la part du Parlement pour trouver des compromis. Même si ceux-ci s'annoncent douloureux pour les Français, y renoncer par calcul politique exposerait le pays à un dangereux saut dans l'inconnu. ■



JUILLET 2025

11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ



Instagram demande une réglementation européenne exigeant la vérification de l'âge et un accord parental sur l'app store.

De nos jours, les ados peuvent télécharger toutes sortes d'applications depuis les app stores, y compris celles qui ne sont pas adaptées à leur âge. Offrir aux parents un meilleur contrôle sur ces téléchargements, directement là où se fait le téléchargement, peut contribuer à renforcer la sécurité des ados en ligne.

En savoir plus : Instagram.com/AccordParental

